



Alger	: 23°	12°
Oran	: 24°	13°
Annaba	: 23°	10°
Béjaïa	: 18°	10°
Tamanrasset	: 37°	21°

PRÉSIDENTE

Le Chef de l'Etat reçoit le président de APN Mouad Bouchareb

P. 24

ALGÉRIE-ALECSO

M. Belaabed à Nouakchott aux travaux de la session extraordinaire de l'ALECSO

P. 24

DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE :

La CEDH observe de «nombreuses évolutions»

P. 4

LA NOUVELLE AÉROGARE D'ALGER : Une réalisation d'envergure aux ambitions mondiales

La nouvelle aérogare de l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, ouverte lundi aux passagers, impose désormais l'Algérie en tant que carrefour d'échanges notamment entre l'Europe et l'Afrique. D'une capacité de 10 millions de passagers par an, cette immense infrastructure ultramoderne, contribuera, sans doute, à hisser Alger au rang de centre régional de trafic aérien.

P. 6



EDUCATION

EXAMENS DE VALIDATION DE NIVEAU DE FIN D'ANNÉE :

32.323 détenus concernés

P. 3

RÉALISATION DE PROJETS AADL :

Des procédures légales seront prises à l'encontre des entreprises défaillantes

P. 6

COUR DES COMPTES :

UN MANQUE D'EFFECTIFS PÉNALISANT

P. 7



SANTÉ

GROSSESSE :

Conseils pour limiter les remontées acides

P.p 10-12

SPORTS

DISTINCTION :

Le MJS honore les athlètes algériens médaillés de l'année 2018

Les athlètes algériens des sports individuels, collectifs et handisport qui se sont distingués lors des manifestations continentales et internationales de l'année 2018, ont été honorés par le ministère de la Jeunesse et des Sports, dimanche au Centre International des Conférences (CIC) d'Alger.

P. 20

MDN

ARMÉE

Gaïd Salah entame une visite de travail à la 5^e RM à Constantine

P. 3



LUTTE CONTRE LE TERRORISME
Découverte d'une ceinture explosive à Batna

P. 24

FÊTE DES TRAVAILLEURS : La journée du mercredi 1^{er} mai chômée et payée

La journée du mercredi 1^{er} mai 2019, fête des travailleurs, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, indique jeudi un communiqué commun de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Cette mesure concerne également les per-

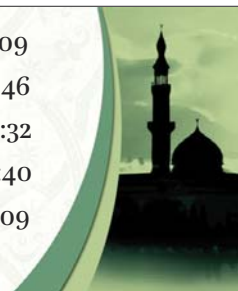
sonnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, précise la même source.

Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précitées, sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté.

Horaires des prières

Mardi 24 Chaâbane 1440

Fajr	04:09
Dohr	12:46
Asr	16:32
Maghreb	19:40
Isha	21:09



MAGHREB

Des photographes algériens aux Rencontres méditerranéennes de Tanger

Un collectif de cinq photographes algériens prend part aux Rencontres photo professionnelles méditerranéennes, «Face à la mer», de la ville de Tanger (Maroc) prévues du 1^{er} au 4 mai, annoncent les organisateurs.

Houari Bouchenak, Ramzy Bensaadi, Youcef Krache, Fethi Sahraoui et Abdou Shanan devront exposer leurs œuvres lors de cette manifestation. Une projection de série photographiques de ces photographes et d'autres collectifs tunisiens et marocains, est également prévue à la cinémathèque de la ville.

Youcef Krache et Fethi Sahraoui, plusieurs fois primés, devront prendre part à une table ronde sur «La photographie émergente au Maroc et en Algérie» ainsi qu'à une rencontre sur la diffusion, la déontologie, et les droits et réalités du métier de photographe.



BACCALAURÉAT

L'association nationale des parents d'élèves appelle le ministère de l'Éducation à «réfléchir» à une deuxième session du baccalauréat

L'association nationale des parents d'élèves a appelé, dimanche, le ministère de l'Éducation nationale à «réfléchir» à l'organisation d'une deuxième session du baccalauréat pour cette année, et ce compte tenu de la «conjoncture exceptionnelle que traverse le pays». L'association a «exhorté le ministère de l'Éducation à réfléchir à l'organisation d'une deuxième session du baccalauréat cette année, et ce compte tenu de la conjoncture exceptionnelle que traverse le pays et ses répercussions directes sur le moral des élèves et leur réussite scolaire», a indiqué un communiqué de l'association.

HADJ

Un séminaire d'orientation religieuse sur El-Hadj et la Omra pour un meilleur encadrement du Hadj 2019

Un séminaire de formation sur l'orientation religieuse en matière de Hadj et de Omra a été organisé, dimanche au Cercle national de l'Armée (Alger), en vue d'assurer un meilleur encadrement de la saison du Hadj 2019. Intervenant à cette occasion, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, a mis en avant l'importance de l'adhésion au système intégré servant cette pratique religieuse. Lors de cette rencontre, organisée par l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) en coordination avec la faculté des sciences islamiques de l'université d'Alger, le ministre a déclaré que «l'Algérie traverse une conjoncture particulière», d'où l'impératif pour les responsables en charge du Hadj de «donner une belle image de l'Algérie et d'être à la hauteur de la responsabilité qui leur est confiée».



JUSQU' AU 16 MAI 2019

Exposition de peinture avec l'artiste peintre « Sabah OULD TALEB »

L'établissement Arts et Culture de la Wilaya d'Alger organise une exposition de peinture avec l'artiste peintre « Sabah OULD TALEB »

Météo



	Max	Min
Alger	23°	12°
Oran	24°	13°
Annaba	23°	10°
Béjaïa	18°	10°
Tamanrasset	37°	21°

LE 3 MAI À ALGER Concours de récitation du Saint Coran

En collaboration avec les mosquées de la commune, l'APC d'Alger-Centre,

organise le 3 mai prochain, un concours de récitation du Saint Coran, au Centre culturel Larbi Ben M'hidi.



MOSTAGANEM:

Formation de 30 plongeurs professionnels de la protection civile de 14 wilayas

Une session de formation régionale a été lancée dimanche à Mostaganem en faveur de 30 plongeurs professionnels de 14 wilayas dans les opérations de plongée et des recherches dans les profondeurs, a-t-on appris du directeur de wilaya de la protection civile. Le colonel Ahmed Hassani a souligné à l'ouverture de cette session à l'unité marine de la protection civile de Salamandre, que ce stage de formation théorique et pratique entre dans le cadre du renouvellement des connaissances, l'amélioration des capacités des plongeurs et la préparation de la saison estivale.

Le même responsable a rappelé que la précédente saison estivale (2018) a enregistré la mort de 88 estivants par noyade dans des plages et zones interdites à la baignade dans les wilayas côtières et 100 autres dans les barrages et plans d'eau dans les wilayas de l'intérieur, ce qui a nécessité des opérations de recherche jusqu'à 40 mètres de profondeur et le repêchage qui durent plusieurs jours.



BATNA :

Atelier de formation aux techniques de construction en terre à M'doukal

Un atelier de formation aux techniques de construction en terre s'est ouvert, dimanche, à M'doukal (130 km au Sud-ouest de Batna) dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine.

Des étudiants en architecture et en archéologie venus de Skikda, Biskra, Blida, Laghouat, Oran, Mila et Batna ainsi que des membres d'associations intéressées par le patrimoine bâti participent à cet atelier de deux jours, a affirmé, à l'APS, le directeur de la culture Omar Kebbour.

«L'initiative souligne l'importance du recours à ce mode de construction dans les actions de restauration de cités anciennes à l'instar de M'doukal construite en terre dans le style des ksours du Sahara», a souligné, pour sa part, Asma Ghenam, responsable du service de valorisation du patrimoine à la direction de la culture.



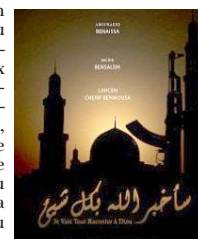
AFRIQUE

«Je raconterai tout à dieu» de Mohamed Benabdallah primé à Madagascar

Le court métrage de fiction «Je raconterai tout à dieu» du réalisateur Mohamed Benabdallah a obtenu samedi le Prix de la critique des 14^{es} Rencontres du film court de Madagascar, tenues du 19 au 27 avril, annonce l'équipe du film. Le court métrage documentaire «Zanaka, ainsi parlait Félix» du réalisateur malgache Lova Nantenaina a décroché le Zébu d'Or. Scénariste et réalisateur, Mohamed Benabdallah a fait ses premiers pas dans le quatrième art en tant que comédien, avant de réaliser son premier court métrage «Dehniz» qui a participé au «Short film Corner» du Festival de Cannes en 2016.

Organisé par l'Association «Rencontres du film court» en collaboration avec l'Institut culturel français de Tananarive, ce festival vise à promouvoir la jeune création cinématographique d'Afrique en plus d'offrir un espace de rencontre et d'échange entre cinéastes.

Ces rencontres sont également une importante plateforme de formation dans le domaine du film documentaire et du travail sur les archives.



ARMÉE

Gaïd Salah entame une visite de travail à la 5^{ème} Région militaire à Constantine

Le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a entamé lundi une visite de travail et d'inspection à la 5^{ème} Région militaire (RM), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de l'exécution du programme de préparation au combat pour l'année 2018-2019, à travers l'ensemble des unités de l'ANP au niveau des différentes Régions militaires, Monsieur le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP a entamé, à compter de ce lundi 29 avril 2019, une visite de travail et d'inspection en 5^{ème} RM de Constantine, où il supervisera, demain 30 avril, un exercice démonstratif avec munitions réelles intitulé «Ethabat 2019» (persistance), qui sera exécuté par les unités de la 1^{ère} Division blindée appuyées par des unités aé-

riennes, et tiendra une rencontre d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région», précise la même source.

A son arrivée à la Base aérienne de Biskra, au plus près du champ de tirs et de manœuvres de M'Doukel, en 5^{ème} RM, lieu d'exécution de l'exercice, et à l'issue de la cérémonie d'accueil, par le Général-major Hassan Alaïmia, Commandant de la 4^{ème} RM en compagnie du Général-major Amar Athamnia, Commandant de la 5^{ème} RM, Monsieur le Général de corps d'Armée a tenu une rencontre avec quelques cadres. Lors de cette rencontre, il a souligné que «sa supervision de cet exercice s'inscrit dans le cadre



du suivi de la série d'exercices démonstratifs avec munitions réelles, à l'instar de ceux exécutés dernièrement, respectivement au niveau des 4^{ème}, 2^{ème} et 1^{ère} RM, en sus des 3^{ème} et 6^{ème} RM, et ce, dans l'objectif d'évaluer la 2^{ème} phase du programme de pré-

paration au combat 2018-2019, de s'enquérir, sur le terrain, du niveau de préparation atteint par les corps du bataillon de l'ANP et d'examiner le niveau de disponibilité opérationnelle des unités de combat», ajoute le communiqué du MDN.

ORAN :

Lancement des journées d'information sur le Centre d'instruction de l'infanterie d'Arzew

Des journées d'information sur le Centre d'instruction de l'infanterie «Chahid Dahou Ghazil» d'Arzew ont été lancées lundi au niveau Centre territorial d'Oran «Chahid Boubernes Mohamed» de la 2^{ème} RM.

Le commandant de l'Ecole supérieure de l'air de Tafraoui, le général Ahmed Nemiche, a présidé, au nom du Général-major Chef de la 2^{ème} RM, la cérémonie d'ouverture de cette manifestation. Dans son allocution, il a rappelé que ces journées d'information entrent dans le cadre du plan de communication de l'ANP et du plan annuel de l'Etat-major des forces terrestres de l'exercice 2019.

«La manifestation est devenue une tradition militaire louable ancrée que le Commandement de l'ANP concrétise au fil des années et qui constitue un trait d'union entre les citoyens et l'institution militaire», a-t-il souligné. Ces

journées restent «une vitrine sur nos forces armées permettant aux membres de la société de s'enquérir des fondements et conditions de formation adoptés par les structures de l'ANP, des moyens mobilisés et des méthodes pédagogiques modernes utilisées dans la formation et l'instruction adaptés aux évolutions technologiques que connaît le domaine militaire», a encore ajouté l'officier supérieur.

Le général Nemiche a indiqué que la manifestation est «une opportunité pour faire valoir le professionnalisme, la modernité et l'évolution qu'ont atteint les forces terrestres en général et l'arme de l'infanterie en particulier, en créant des opportunités aux jeunes algériens de rejoindre ses rangs» comme elle permet «à l'institution militaire de se rapprocher de la société civile et de renforcer le lien armée-Nation».

De son côté, le commandant du Cen-

tre d'instruction de l'infanterie d'Arzew, le colonel Djamil Nabil, a indiqué que ces journées interviennent pour consacrer le lien armée-Nation, valoriser et approfondir la communication, faire connaître aux visiteurs des missions dévolues au centre et des conditions et modalités d'accès. Un documentaire vidéo a été projeté à l'occasion de cette manifestation de deux jours.

Diverses armes ainsi que des kits de combat individuels, des moyens de transmission et autres équipements utilisés par l'infanterie ont été exposés. Par ailleurs, la manifestation a été marquée par des exercices de combat menés par des stagiaires contractuels et réservistes incorporés dans l'établissement. Le centre d'instruction d'infanterie «Chahid Dahou Guezil» d'Arzew est chargé de la formation dans différentes spécialités assurée à des sous-officiers et djounoud réservistes et contractuels.

DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE : La CEDH observe de «nombreuses évolutions»

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a indiqué lundi avoir observé en Algérie, depuis 2015, de «nombreuses évolutions institutionnelles et normatives». Dans son arrêt rendu sur l'affaire du condamné algérien A. M. pour terrorisme, publié lundi, autorisant son expulsion vers l'Algérie, la Cour prend note, dans son jugement, de la révision de la Constitution, en 2016, et du renforcement de la garantie d'un certain nombre de droits et libertés fondamentaux. «La même année, le Département du Renseignement et de la Sécurité (DRS) a été dissous. Il avait été désigné en 2008 par le Comité des Nations unies contre la torture comme étant potentiellement à l'origine de nombreux cas de traitements cruels, inhumains et dégradants», rappelle la Cour qui observe que, depuis 2016, la Direction Générale de la Sécurité Nationale (DGSN) organise régulièrement pour les officiers de police des formations sur les droits de l'homme.

Elle dit avoir constaté que la plupart des rapports disponibles sur l'Algérie ne font plus état, pour les années 2017 et 2018, d'allégations de tortures à l'encontre de personnes liées au terrorisme.

Des organisations de défense des droits de l'homme ont déclaré en 2017, a-t-elle poursuivi, «n'avoir aucune preuve de l'existence de traitements contraires à l'article 3 de la Convention» européenne des droits de l'homme.

La Cour a également constaté suite aux mesures d'éloignement du gouvernement français vers l'Algérie et leurs mises à exécution à l'égard de ressortissants algériens en raison de leurs liens avec une mouvance terroriste ou islamiste radicale, «aucune de ces personnes n'aurait allégué avoir subi des mauvais traitements aux mains des autorités algériennes».

Elle noté également que plusieurs juridictions des Etats membres du Conseil de l'Europe, après un examen approfondi de la situation générale en Algérie et de la situation personnelle des intéressés, ont récemment conclu à l'absence de risque de violation de l'article 3 de la Convention en cas de renvoi de personnes liées au terrorisme vers ce pays.

«Si certaines caractéristiques de la procédure pénale algérienne peuvent éventuellement soulever des doutes quant au respect du droit à un procès équitable, elles ne permettent pas à elles seules de conclure à l'existence d'un risque général de mauvais traitement sous l'angle de l'article 3 de la Convention, pour telle ou telle catégorie de personnes», a-t-elle relevé, concluant que la situation générale en matière de traitement des personnes liées au terrorisme en Algérie n'empêche pas, en soi, l'éloignement du requérant.

Par ailleurs, la Cour indique que le gouvernement français lui a transmis une note verbale des autorités algériennes, en date du 28 novembre 2018, affirmant qu'A. M. «ne fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire en Algérie», produisant le casier judiciaire de celui-ci, vierge de toute condamnation.

La CEDH précise que l'Algérie n'a jamais sollicité de la France son extradition ou une copie du jugement du condamné en France pour des faits liés au terrorisme. La Cour européenne des droits de l'homme, rappelle-t-on, a été créée à Strasbourg par les Etats membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.

APS

FRANCE-ALGÉRIE

La CEDH autorise l'expulsion vers l'Algérie d'un condamné pour terrorisme

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a indiqué lundi que le condamné pour terrorisme A. M., d'origine algérienne et interdit du territoire français, «peut être renvoyé en Algérie sans risque de traitements inhumains et dégradants». Dans son arrêt de chambre, rendu lundi, la CEDH a souligné, à l'unanimité, que «dans l'éventualité de la mise à exécution de la décision de renvoyer le requérant vers l'Algérie, il n'y aurait pas violation de l'article 3 (interdiction de la torture et des traitements inhumains ou dégradants) de la Convention européenne des droits de l'homme». L'affaire, rappelle-t-on, concerne le renvoi vers l'Algérie du requérant condamné en France en 2015 pour «participation à des actes de terrorisme» et interdit définitivement du territoire français. Ainsi, la CEDH

a conclu que la situation générale en matière de traitement des personnes liées au terrorisme en Algérie «n'empêche pas, en soi, l'éloignement du requérant», considérant que l'appréciation des juridictions françaises à ce sujet est «adéquate et suffisamment étayée par les données internes ainsi que celles provenant d'autres sources fiables et objectives». Elle considère qu'il n'existe pas de motifs «sérieux et avérés» de croire que si le condamné était renvoyé en Algérie, il y courrait un risque réel d'être soumis à un traitement contraire à l'article 3 de la Convention, estimant en conséquence qu'un tel renvoi «n'emporterait pas violation de l'article 3 de la Convention». Selon la Cour, le requérant, A. M., est un ressortissant algérien, né en 1985. Il est assigné à résidence sur le terri-

toire d'une commune en France, depuis le mois de septembre 2018. A. M. s'est installé en France en 2008, sous couvert d'une carte de résident de dix ans. Le 25 septembre 2015, il fut condamné par le tribunal correctionnel de Paris à une peine de six ans d'emprisonnement du chef d'inculpation de participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un acte de terrorisme, ainsi qu'à une interdiction définitive du territoire français. Il ressort de ce jugement que le requérant était, au moins en 2012, recherché par les autorités algériennes, explique la Cour. Le 21 février 2018, le préfet de police de la Loire adopta un arrêté fixant l'Algérie comme pays de destination, qui fut notifié au requérant le 23 février 2018. Le 5 mars 2018, A. M. a saisi le tribunal administratif de Lyon

d'un référé-liberté pour obtenir la suspension de son renvoi vers l'Algérie, mais le juge rejeta cette demande du fait que A. M. n'avait produit aucun élément précis, récent et circonstancié faisant clairement apparaître qu'il se trouverait exposé, en Algérie, à des traitements prohibés par l'article 3 de la Convention». Il faut signaler que l'arrêt de chambre de la CEDH n'est pas définitif et que dans un délai de trois mois, à compter de la date de son prononcé, toute partie peut demander le renvoi de l'affaire devant la Grande Chambre de la Cour. Dans de tel cas, un collège de cinq juges détermine si l'affaire mérite plus ample examen et la Grande Chambre pourra se saisir de l'affaire pour rendre un arrêt définitif. Si la demande de renvoi est rejetée, l'arrêt de chambre deviendra définitif à la date de ce rejet.

PARTIS Belaïd : «Le Front El Moustakbal affiche son attachement à la Constitution et son rejet à une transition»

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a affirmé, lundi à Alger, que sa formation demeure «attachée» à la teneur de la Constitution pour «régler la crise actuelle» tout en rejetant l'entrée dans une transition «pour éviter au pays de se trouver dans un tunnel obscur».

Le Front El Moustakbal «est attaché à l'application de la Constitution actuelle en vue de trouver une solution à la crise et rejette l'entrée dans une transition qui pousserait le pays vers un tunnel obscur», a déclaré M. Belaïd au forum du journal El Hiwar, affirmant que «M. Abdelkader Bensalah a pris ses nouvelles fonctions (chef de l'Etat) en vertu de la Constitution» et que «l'instauration d'un état démocratique ne peut se faire avec mécanismes non démocratiques».

«Si nous nous éloignons des dispositions de la Constitution, le pays perdra de sa crédibilité et cela ouvrira la porte à l'acharnement extérieur et à l'effondrement de l'économie nationale», a-t-il estimé. Pour lui, le règlement de la crise politique que vit le pays exige «l'ouverture d'un dialogue avec toutes les forces vives du pays, y compris le pouvoir, qui constitue une partie de la solution», soulignant que son parti «a donné son avis au chef de l'Etat et est prêt au dialogue pour mener le pays à bon port».

Par ailleurs, le président du Front El Moustakbal a justifié le refus du représentant de son parti de poursuivre sa participation aux consultations autour de la création de l'Instance indépendante de surveillance des élections par le fait que la presse n'ait pas été autorisée à assister aux travaux.

À la question de savoir si son parti participera à la présidentielle du 4 juillet prochain, M. Belaïd a répondu que «le Front El Moustakbal participera à tous les rendez-vous électoraux et ne laissera pas la scène vide», ajoutant que sa formation se prépare pour la collecte des signatures à travers l'ensemble des wilayas du pays.

Il a appelé, dans ce contexte, la classe politique à «accélérer la création d'une instance indépendante d'organisation des élections en vue de l'élection d'un président de la République légitime qui engagera des réformes politiques et économiques et répondra aux revendications du peuple».

A cette occasion, M. Belaïd a salué «l'engagement» de l'Armée nationale populaire (ANP) en faveur de la teneur de la Constitution et «son souci de contribuer au règlement de la crise dans un cadre constitutionnel». Concernant l'ouverture des dossiers de corruption par la justice, il a mis l'accent sur l'impératif de «s'éloigner des règlements de comptes» et de «demander des comptes aux personnes impliquées dans le cadre des lois de la République».

APS

JUSTICE : Le général major Hamel quitte le tribunal de Tipasa après sa comparution devant le juge d'instruction

L'ancien Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), le général major Abdelghani Hamel, a quitté lundi le tribunal de première instance de Tipasa après une audience de près de deux heures devant le juge d'instruction dans le cadre d'une enquête en cours sur des présomptions de corruption, a-t-on constaté sur place.

L'ancien DGSN a comparu devant le juge d'instruction près le tribunal de première instance de Tipasa aux environs de 10h00 de la matinée sans qu'aucune accusation ne lui soit portée en cette première audience devant se poursuivre dans les prochains jours, a-t-on signalé de source judiciaire.

C'est au milieu d'un important dispositif sécuritaire et d'une foule de journalistes que le général major Hamel s'est présenté au tribunal seul et non accompagné de son fils, comme annoncé précédemment, en vue d'être entendu par le juge d'instruction. A noter que le tribunal de Tipasa a ouvert une enquête judiciaire sur des affaires de corruption relatives à «des activités illégales», «trafic d'influence» et «dépense de foncier», entre autres, a-t-on appris de sources judiciaires.



Les abords du tribunal ont vu affluer une marée de citoyens scandant des slogans contre la corruption et réclamant justice

et la lutte contre la corruption sous toutes ses formes, au moment où nombre d'agents de police, victimes de licenciement,

ont protesté contre la mauvaise gestion des affaires de la DGSN durant la période du général major Hamel.

JUSTICE Comparution de M. Loukal devant le procureur de la République près le tribunal Sidi M'hamed à Alger

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, comparait lundi devant le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger pour être auditionné dans des affaires de «dépense de deniers publics».

La brigade des investigations de la Gendarmerie nationale avait procédé, la semaine dernière, à la remise de convocations avec PV à l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia et au ministre des Finances et ex-gouverneur de la Banque

d'Algérie, Mohamed Loukal pour comparaître devant le Procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed. MM. Ouyahia et Loukal, ont été convoqués par le tribunal «pour dépense de deniers publics et de privilèges indus».

Zoubida Assoul propose d'aller vers «une transition démocratique et un dialogue sérieux»

La présidente du parti de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), Zoubida Assoul, a proposé lundi à Alger d'aller vers «une période de transition démocratique permettant l'assainissement de la situation actuelle que vit l'Algérie».

«Nous avons proposé qu'il y ait une période de transition permettant l'assainissement de la situation actuelle et de déverrouiller le système en place, en révisant la loi électorale et d'autres dispositions de la Constitution», a indiqué Mme Assoul au Forum d'El Moud-

jahid. Elle a suggéré, à ce titre, l'élaboration d'une «nouvelle Constitution qui permettrait d'instaurer un équilibre des pouvoirs, d'avoir une justice indépendante et de garantir la protection des libertés et les droits des citoyens et de leurs biens».

Pour la même responsable, «aller vers un dialogue sérieux constitue une étape nécessaire pour trouver les solutions exceptionnelles à la situation exceptionnelle que nous vivons», invitant le pouvoir à «montrer quelques signes de bonne volonté pour aller vers ce dialogue

qui permettra aux Algériens d'élaborer une feuille de route de cette transition et définir à la fois ses objectifs, ses mécanismes et ses délais».

Abordant à l'occasion l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, la présidente du l'UCP a affirmé que le peuple «refuse lui-même le processus électoral avec les mêmes causes qui vont produire les mêmes effets», estimant qu'on «ne peut pas faire du nouveau avec les mêmes personnes et qui ont été la cause de l'échec politique et économique et de la régression sociale». «Il faudrait impérati-

vement introduire de nouvelles pratiques politiques saines basées sur le débat contradictoire au sein de la société pour permettre l'émergence de nouvelles idées et gagner le projet d'une société algérienne moderne par les urnes et sans discrimination aucune d'une quelconque partie», a-t-elle soutenu. «Le citoyen s'est libéré et ne veut plus de tutelle et cela veut dire qu'il faut donner la chance et le temps aux Algériens de se rencontrer, de débattre, de s'organiser et de trouver ses représentants réels», a conclu Mme Assoul.

PROTESTATION DEVANT L'USINE YOUKOUS DE TÉBESSA : 15 blessés dans la commune de Hammamet

Quinze (15) personnes ont été blessées à divers degrés consécutivement à des altercations enregistrées hier (dimanche) lors d'un mouvement de protestation devant l'usine d'eau minérale Youkous, dans la commune de Hammamet (20 km au nord de Tébessa), selon un nouveau bilan communiqué lundi par Direction de la protection civile.

Trois travailleurs de l'usine Youkous ont été gravement blessés, présentant des brûlures provoquées par l'incendie qui avait ravagé l'usine, a indiqué à l'APS le chargé de communication de la Direction de la protection civile, El Kamel Bouaffane, précisant que ces travailleurs ont été secourus sur place avant d'être évacués aux

structures sanitaires, à savoir deux à l'établissement hospitalier Dr. Youcef Boutarfa et le 3ème au CHU d'Annaba eu égard à son état jugé grave.

Parmi les manifestants, 12 personnes ont été également blessées suite à des tirs à balles réelles et à une bousculade qui a eu lieu après le déclenchement de l'incendie, a ajouté la même source, précisant que les blessés, évacués à l'établissement hospitalier Dr. Youcef Boutarfa, sont retournés chez eux après avoir reçu les soins nécessaires. Selon la même source, sept unités secondaires et l'unité principale de la protection civile, 14 camions anti-incendie, quatre ambulances et 60 pompiers ont été mobilisés pour circonscrire

l'incendie qui a dévasté toute l'usine. Un important incendie avait ravagé dimanche soir l'usine d'eau minérale de Youkous, dans la commune de Hammamet, consécutivement à des manifestations de citoyens réclamant l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable (AEP).

Une vive tension a alors été enregistrée entre les manifestants et les propriétaires de l'usine se soldant par des tirs à balles réelles, après que les protestataires aient brûlé des pneus et une citerne d'eau et ce, avant que les flammes ne s'étendent à toute l'usine. De leur côté, les éléments de la Gendarmerie nationale et les forces anti-émeutes sont intervenus pour disperser les protestataires.

RÉALISATION DE PROJETS AADL: Des procédures légales seront prises à l'encontre des entreprises défaillantes

Des procédures légales seront prises à l'encontre des entreprises qui n'auront pas respecté les délais de réalisation des différents projets du programme AADL, a indiqué lundi à Alger le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud.

Lors d'un point de presse en marge d'une visite de travail et d'inspection à la Nouvelle Ville de Sidi Abdellah (Alger), le ministre a fait savoir que «tout non respect des délais que ce soit de la part de responsables administratifs ou d'entreprises fera face à des procédures dans le strict cadre de la loi».

Soulignant la nécessité de clore définitivement le programme AADL 1 au niveau national, le même responsable a indiqué que 30.000 familles restent concernées par ce programme de logements.

«Ces familles vont être appelées dans les jours à venir à s'acquitter de la quatrième tranche de paiement de leurs logements», a-t-il affirmé.

Le ministre a ainsi rappelé que les wilayas concernées sont Alger, avec près de 20.000 logements, ainsi que les wilayas de Blida, Médéa, Ain Defla, Chlef, Boumerdes, Tizi Ouzou, Bouira, Skikda, Béjaïa et Ouargla.

«Tous les logements au niveau de ces wilayas sont prêts et la nouvelle ville de Sidi Abdallah en est un échantillon», a-t-il fait observer, expliquant que l'as-



pect de l'aménagement extérieur devait à son tour être achevé.

«Pour l'aménagement extérieur, l'Etat a consacré la couverture financière nécessaire», a-t-il assuré, rappelant que les entreprises de réalisation ont été désignées sur chacun des projets.

De plus, il a appelé les maîtres d'œuvre et les différents responsables à «prendre leurs responsabilités» pour que les travaux soient menés 24h/24 indiquant que son département veillera à ce que les maîtres d'œuvre travaillent pour la réception de ces habitations dans les

délais. «Tous les moyens sont disponibles pour parvenir à clôturer le programme AADL 1 dans les délais que ce soit au niveau du climat actuel, des finances et des moyens humains et matériels», a ainsi estimé M. Beldjoud.

Concernant l'opération de choix des sites des logements par les souscripteurs restants, le même responsable a fait savoir que celle-ci sera ouverte à partir du début du mois de Ramadhan prochain. «De plus, il sera procédé à la remise des clés au profit du reste des souscripteurs à partir de la mi-Ramadhan. L'opération se

poursuivra jusqu'au 30 septembre prochain», a-t-il affirmé, rappelant qu'à cette date l'ensemble du programme AADL 1 sera achevé. Par ailleurs, le ministre a également évoqué la qualité des logements du programme AADL 1. A ce propos, il a indiqué que les entreprises de réalisation, les bureaux d'étude et l'ensemble des acteurs concernés doivent s'impliquer pour assurer une qualité optimale des habitations. «Il n'est pas permis d'avoir une qualité médiocre (...) Tout le monde doit faire face à ses responsabilités», a-t-il souligné.

MÉDECINE DU TRAVAIL : Nécessité de mise en place d'une coordination entre les acteurs de prévention

La nécessité de mettre en place une coordination entre les acteurs de prévention des accidents de travail pour préserver la santé du travailleur a été recommandée par les participants à une journée sur la médecine du travail organisée lundi par le CHU 'Nedir Mohamed' de Tizi-Ouzou.

Le chef du service médecine du travail au CHU de Tizi-Ouzou, le Pr. Ahmed Zatout, qui a présenté une communication intitulée «Rôle des acteurs de prévention face aux accidents de travail et les maladies professionnelles», a déploré le fait que chacun des acteurs concernés par la santé du travailleur, dont la médecine du travail, les assurances, l'inspection du travail et la commission de sécurité et d'hygiène, «travaille seul sans chercher à coordonner avec les autres intervenants».

La mise en place de cette coordination permettra d'améliorer la prévention des maladies professionnelles, ainsi que la prise en charge des employés, a-t-il ajouté.

«L'organisme assureur (la CNAS) peut facilement sanctionner l'employeur, l'inspection du travail veillera au respect et à l'application des lois en matière de prévention des accidents du travail, le service médecine du travail suivra l'état de santé du travailleur pour tirer la sonnette d'alarme en direction des autres acteurs en cas de constatation de dégradations de la santé».

Aussi, cette coordination doit-elle exister pour créer des conditions de travail idoines qui ne nuisent pas à la santé des employés», a-t-il insisté.

Pr. Zatout a observé que «pour mieux produire, il faut préserver la santé des travailleurs en améliorant les conditions de travail».

Les accidents du travail et les maladies sont fréquents en milieu professionnel et représentent une préoccupation majeure du monde du travail et un problème de santé publique pour les travailleurs, par leur gravité et leurs conséquences économiques et sociales, a-t-il souligné.

Ce spécialiste a rappelé qu'en 2018, plus de 44 000 accidents de travail au niveau national avaient été déclarés à la CNAS, dont 506 accidents mortels.

Les secteurs concernés sont les Services avec 26,8%, suivi du secteur du Bâtiment et des travaux publics avec 26,7 % et celui de la Métallurgie avec 10,1%.

La prise en charge de ces accidents a coûté aux assurances 2,4 milliards de dinars (chiffre communiqué en février dernier par le Directeur général de la CNAS, Tidjani Hassan Hadam).

De son côté la toxicologue, Pr. Arib-Mezdad qui a donné une communication sur «la surveillance médico-professionnelle des cancers Broncho-Pulmonaires», qui sont les cancers professionnels les plus fréquents, a indiqué qu'entre 2016 et 2018 au moins 31 cas de cancer ont été enregistrés à Tizi-Ouzou, dont 11 cancers de la vessie, 5 lymphomes, 3 du poumon et 2 leucémies.

Les agents incriminés dans l'apparition de ces pathologies sont notamment les gaz d'échappement de fumée diesel, les pesticides, les solvants organiques, les fumées de soudage, les vapeurs d'acides, les huiles lubrifiantes, les poussières de bois, les Chromates et l'amiante-ciment. Observant que certains agents responsables des cancers broncho-pulmonaires ne figurent pas sur les tableaux de maladie professionnelle indemnissables, cette spécialiste a indiqué qu'«il est temps d'élargir ces tableaux en incluant les autres cancérigènes pulmonaires qui sont les hydrocarbures aromatiques polycycliques, les fumées de soudage, l'exposition aux pesticides, aux peintures et à certains métaux (aluminium, cadmium, cobalt tungstène, entre autres)».

APS

EXAMENS DE VALIDATION DE NIVEAU DE FIN D'ANNÉE: 32.323 détenus concernés

Au total, 32.323 détenus des différents établissements pénitentiaires du pays ont pris part, lundi, aux épreuves de validation de niveau de fin d'année pour le passage en classe supérieure, dont le coup d'envoi a été donné depuis l'établissement pénitentiaire de Boussof de la wilaya de Constantine, en présence de représentants du secteur local de la justice.

L'organisation de ces examens s'inscrit dans le cadre de la convention d'enseignement signée entre les ministères de la Justice et de l'Education nationale, a souligné le directeur de l'établissement de réadaptation de Boussof, Smail Kouah, ajoutant que l'encadrement de ces épreuves est assuré par les fonctionnaires du secteur de l'Education nationale et sont supervisées par l'Office national de l'enseignement et de formation à distance (ONEFD).

Selon un communiqué du ministère de la justice, le nombre global des participants à ces examens est de 22.710

candidats inscrits à l'enseignement moyen et 9.613 inscrits à l'enseignement secondaire.

«Ces épreuves concernent 494 détenus du centre de réadaptation de Boussof, dont 271 candidats sont inscrits dans l'enseignement moyen et 223 inscrits dans l'enseignement secondaire», a précisé M. Kouah, faisant état de 84 détenus de la wilaya de Constantine attendus pour l'examen de fin de cycle moyen et 82 autres candidats devant passer l'examen du Baccalauréat, au titre de l'année scolaire 2018-2019.

Tous les moyens humains et logistiques nécessaires ont été mobilisés par la direction de cet établissement de réadaptation en collaboration avec le secteur de l'Education nationale pour permettre un bon déroulement de ces épreuves, a fait savoir le même responsable.

Dans ce sens, M. Kouah qui a indiqué qu'une dizaine de classes aménagées ont été ouvertes pour permettre aux

candidats de passer leurs examens dans les meilleures conditions, a fait part de la mobilisation de 45 fonctionnaires du secteur local de l'Education nationale sur place pour encadrer l'événement. L'année scolaire 2018-2019, a été marquée par l'inscription à l'échelle nationale de 40.417 détenus dans l'Enseignement général, dont 32.323 inscrits pour poursuivre les études à distance, 955 pour les études universitaires et 7.139 autres inscrits en classes d'alphabétisation.

Par ailleurs, le nombre d'inscrits pour les épreuves du baccalauréat au titre de cette même année scolaire est de l'ordre de 4.226 candidats, tandis que 4.322 candidats sont inscrits aux épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM).

Le nombre d'inscrits dans les filières de la formation professionnelle et artisanale, au titre de la même année scolaire, a atteint 37.579 inscrits, y compris ceux inscrits pour la session de février 2019.

SELON LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Plus de 32000 détenus passent les examens d'attestation de niveau de fin d'année scolaire

Un total de 32323 détenus qui suivent leurs études par correspondance passent, lundi, les examens d'attestation de niveau de fin d'année scolaire, a indiqué le ministère de la Justice.

Ces examens qui concernent 22710 détenus des niveaux de l'enseignement moyen et 9613 autres des niveaux de l'enseignement se-

condaire, se déroulent dans les établissements pénitentiaires, sous l'encadrement de fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale et la supervision de l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD), et ce dans le cadre de la convention signée entre les ministères de la Justice et de l'éducation nationale.

Cette année, 40417 détenus sont inscrits à l'enseignement général, dont 32323 inscrits aux études à distance, 955 inscrits aux études universitaires et 7139 autres inscrits aux classes d'alphabétisation. 4226 détenus sont inscrits à l'examen du baccalauréat et 4322 autres à l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), se-

lon la même source. Par ailleurs, le nombre des inscrits dans les filières de la formation professionnelle et des métiers a atteint 37579, y compris ceux inscrits à la session de février 2019. Le coup d'envoi des épreuves a été donné, lundi matin, au niveau de l'Etablissement de rééducation Boussof de Constantine.

SELON LE DG DE LA SGSIA, TAHAR ALLACHE : Le transfert de l'activité de l'Aéroport d'Alger vers sa nouvelle aérogare se fera graduellement

Le transfert de l'activité aérienne de l'Aéroport international «Houari-Boumediene», vers sa nouvelle aérogare, mise en service lundi, se fera graduellement sur une durée de deux semaines, a indiqué le directeur général de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Tahar Allache.

«La mise en service de la nouvelle aérogare a été entamée par des vols de la compagnie nationale du transport aérien, Air Algérie, à destination de Paris.

Cela va durer jusqu'à lundi prochain (6 mai 2019), date durant laquelle seront lancés tous les vols d'Air Algérie vers les différentes villes françaises», a-t-il expliqué dans une déclaration à l'APS. «Les différentes dessertes assurées par les autres compagnies aériennes vont débuter, quant à elles, le lundi 13 mai 2019. Ainsi tout le trafic aérien, toutes directions confondues, sera entièrement transférée vers la nouvelle aérogare», a-t-il ajouté. Erigée en cinq niveaux, la nouvelle aérogare répond aux normes d'efficacité énergétique et de préservation de l'environnement. Elle est dotée de réservoirs collecteurs pour récupérer l'eau de pluie, qui sera utilisée notamment pour l'arrosage, de puits de lumière pour diminuer la consommation électrique et des climatiseurs qui régulent la température à hauteur de 4 mètres seulement. Construite sur une superficie de 200.000 m², la nouvelle aérogare est dotée de 120 banques d'enregistrement, 12 tapis bagages, 54 ascenseurs, 37 escaliers mécaniques, 9 tapis roulants et 21 passerelles. Elle comprend également 42 postes de stationnement pour avions, 2 postes stations pour gros-porteurs comme le A380 et 16 groupes électrogènes, qui se déclenchent automatiquement en cas de coupure d'électricité. Des dizaines de locaux commerciaux et de services, un grand carrousel sophistiqué de tri de bagages, outre un parking de 4.200 places avec un système de paiement par caisse automatique. Cette aérogare fonctionne avec un effectif global de 500 employés. La SGSIA avait organisé en 2018 presque une centaine de formations spécialisées sur site, dans les différents domaines d'intervention, afin d'assurer un service de «haute qualité». A ce propos, l'ouverture de la nouvelle aérogare est marquée par l'introduction du métier d'accompagnateur, qui prendra en charge le passager dès son arrivée à l'aéroport jusqu'à l'embarquement. Parallèlement à la mise en service de la nouvelle aérogare, l'exploitation commerciale des dessertes par train de la gare d'Agha vers l'aéroport international d'Alger, via Bab Ezzouar, a également débuté lundi. La fréquence des trains de la nouvelle ligne est programmée pour un aller-retour chaque heure à partir de 5h00 jusqu'à 21h00. Concernant le prix du trajet, il est fixé à 80 DA par adulte et 40 DA pour le tarif enfant, a-t-on fait savoir, ajoutant que des abonnements sont également proposés, offrant des réductions allant à 50%.

En sus, une nouvelle tour de contrôle et un hôtel de 400 chambres à proximité de l'aéroport seront également mis en service.

LA NOUVELLE AÉROGARE D'ALGER: Une réalisation d'envergure aux ambitions mondiales

La nouvelle aérogare de l'Aéroport international d'Alger Houari-Boumediene, ouverte hier aux passagers, impose désormais l'Algérie en tant que carrefour d'échanges notamment entre l'Europe et l'Afrique.

D'une capacité de 10 millions de passagers par an, cette immense infrastructure ultramoderne, contribuera, sans doute, à hisser Alger au rang de centre régional de trafic aérien.

La nouvelle infrastructure aéroportuaire a été conçue pour répondre à la croissance permanente du nombre des passagers à partir de la capitale.

Elle répond aussi aux exigences pour une meilleure organisation des dessertes et une amélioration de la qualité des services. La nouvelle aérogare est placée au centre du Plan de développement de l'Aéroport international d'Alger, qui s'étale jusqu'à 2032. Ce plan, élaboré par la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA) et validé par les autorités publiques en 2009, comprend également la réalisation d'une autre aérogare en 2028. Dedicée aux vols à destination de l'Europe et l'Amérique, la nouvelle aérogare offre la possibilité aux compagnies aériennes de créer leur plate-forme de correspondances «Hub».

L'actuel aéroport international sera consacré, pour sa part, aux vols domestiques et ceux vers les pays du Golfe, alors que l'aéroport national sera réservé aux vols spéciaux pour le pèlerinage aux lieux saints de l'Islam (Hadj et Omra).

Quant à l'aérogare actuelle destinée au Hadj et Omra, elle sera détruite pour faire partie de l'assiette foncière qui accueillera, avec les terrains situés au Sud de l'aéroport, une autre aérogare, dont les travaux seront lancés en 2028. Il a été décidé qu'Air Algérie soit la première compagnie aérienne à exploiter la nouvelle aérogare. La destina-



tion de ce premier vol sera Paris. Conçue par un cabinet d'étude britannique, la nouvelle aérogare de l'Aéroport international d'Alger a été réalisée par la société chinoise China state construction engineering corporation (CSCEC).

Son financement a été assuré par un crédit bancaire à hauteur de 62 milliards de dinars, ainsi que par des fonds propres de la SGSIA d'un montant de 14 milliards de dinars, soit un global de 76 milliards de dinars.

Plus de 500 employés au service des passagers

L'architecture de cette nouvelle infrastructure s'appuie sur des ouvertures vers l'extérieur avec un toit courbé. Erigée en cinq niveaux, l'aérogare répond aux normes d'efficacité énergétique et de préservation de l'environnement. Elle est dotée de réservoirs collecteurs pour récupérer l'eau de pluie, qui sera utilisée notamment pour l'arrosage, de puits de lumière pour diminuer la consommation électrique et des climatiseurs qui régulent la température à hauteur de 4 mètres seulement.

Construite sur une su-

perficie de 200.000 m², la nouvelle aérogare est dotée de 120 banques d'enregistrement, 12 tapis bagages, 54 ascenseurs, 37 escaliers mécaniques, 9 tapis roulants et 21 passerelles.

Elle comprend également 42 postes de stationnement pour avions, 2 postes stations pour gros-porteurs comme le A380 et 16 groupes électrogènes, qui se déclenchent automatiquement en cas de coupure d'électricité.

Des dizaines de locaux commerciaux et de services, un grand carrousel sophistiqué de tri de bagages, outre un parking de 4.200 places avec un système de paiement par caisse automatique. A la faveur des équipements et systèmes «performants» utilisés dans cette aérogare, la durée de traitement des passagers et de leurs bagages sera «sensiblement» réduite. D'ailleurs, la SGSIA avait acquis six scanners détecteurs d'explosifs de nouvelle génération, d'une capacité de 1.800 bagages/heure pour chaque scanner. En outre, la nouvelle aérogare est dotée de détecteurs de radioactivité, une nouveauté pour une infrastructure aéroportuaire algérienne. Cette aérogare

fonctionne avec un effectif global de 500 employés. La SGSIA avait organisé en 2018 presque une centaine de formations spécialisées sur site, dans les différents domaines d'intervention, afin d'assurer un service de «haute qualité». A ce propos, l'ouverture de la nouvelle aérogare est marquée par l'introduction du métier d'accompagnateur, qui prendra en charge le passager dès son arrivée à l'aéroport jusqu'à l'embarquement. Parallèlement à la mise en service de la nouvelle aérogare, l'exploitation commerciale des dessertes par train de la gare d'Agha vers l'aéroport international d'Alger, via Bab Ezzouar, a également débuté lundi. La fréquence des trains de la nouvelle ligne est programmée pour un aller-retour chaque heure à partir de 5h00 jusqu'à 21h00.

Concernant le prix du trajet, il est fixé à 80 DA par adulte et 40 DA pour le tarif enfant, a-t-on fait savoir, ajoutant que des abonnements sont également proposés, offrant des réductions allant à 50%.

En sus, une nouvelle tour de contrôle et un hôtel de 400 chambres à proximité de l'aéroport seront également mis en service.

RAMADHAN 2019: Le ministre de l'Agriculture rassure sur la disponibilité des produits et la stabilité des prix

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Chérif Omari, a assuré lundi à Alger que son département travaillera en étroite collaboration avec le ministère du Commerce pour assurer la disponibilité des produits agricoles durant le mois de Ramadhan ainsi que la stabilité des prix.

«Nous allons travailler avec les services du ministère du Commerce afin de garantir l'abondance des produits agricoles, notamment les viandes rouges et blanches sur le marché tout en empêchant la flambée des prix durant ce mois sacré », a affirmé M. Omari en marge d'une rencontre avec les responsables des inspections vétérinaires des 48 wilayas et les représentants des laboratoires de contrôle sanitaire.

Le ministre a évoqué les mesures prises par son département lors de ses précédentes rencontres avec des représentants des Consistoires interprofessionnels des filières de viande rouge et blanche, afin d'assurer l'approvisionnement du marché par une production suffisante qui sera «complétée» par les importations. A ce propos, il a rappelé

les dispositions du gouvernement pour faciliter l'approvisionnement du marché en produits agricoles durant le mois sacré, à travers la suppression de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) certains produits dont les viandes bovines fraîches et réfrigérées.

Concernant le contrôle sanitaire des produits, le ministre a assuré que les vétérinaires interviennent tout au long de l'année à tous les niveaux : les zones d'élevage, les abattoirs, les chaînes de froids et même au niveau des points de la commercialisation.

Il a également souligné la présence active des brigades mixtes de commerce et d'inspecteurs vétérinaires pour effectuer le contrôle. Par ailleurs, il a souligné l'impératif d'appuyer cette corporation en la dotant des moyens nécessaires afin de lui permettre de travailler dans des conditions adéquates.

«Nous devons soutenir le travail des inspecteurs vétérinaires en leur offrant tous les moyens nécessaires techniques et sécuritaires leur permettant d'assurer leur mission de protection du marché national notamment au niveau des frontières», a-t-

il plaidé. Le ministre a également insisté sur le rôle «incontournable» des vétérinaires dans la promotion des exportations à travers les facilitations à l'export des produits nationaux d'origine animale.

Sur le marché national, il a incité la corporation à accompagner les opérations d'investissement dans le secteur agricole.

Mais également les petits éleveurs des zones rurales reculées qui ont besoin d'être encadrés. «D'autant que l'agriculture et l'élevage constituent leur seule ressource pour subvenir aux besoins de leur familles» a-t-il soutenu. De son côté, le docteur Mohamed Slama de l'inspection vétérinaire de Médéa a relevé le manque «cruel» d'effectifs qui s'accroît depuis ces dernières années.

«Les recrutements sont gelés depuis 2014 et les départs massifs en retraite n'ont pas été remplacés », a-t-il déploré. Il a cité l'exemple de la wilaya de Médéa qui compte 19 Daïra et 65 communes et ne dispose que de 41 vétérinaires opérationnels. «Ces fonctionnaires assurent à la fois le contrôle de la santé animale au niveau des zones d'éle-

vages, exerce au niveau des bureaux d'hygiène, aux abattoirs et au niveau des laiteries», a-t-il fait savoir.

Pour sa part le Directeur des services vétérinaires (DSV) au ministère de l'Agriculture, El Hachemi Karim Kaddour, a rassuré quant à la qualité de la viande importée de l'étranger. Interrogé par la presse à ce sujet, il a répondu que l'importation des viandes est soumise à une certification au préalable dans laquelle les deux parties s'entendent sur les conditions de commercialisation.

«Le produit est accompagné de certificat d'analyse et de l'historique de l'animal qui arrive au port d'Algérie et qui sera soumis systématiquement au contrôle vétérinaire poste frontalier avant son admission sur le territoire national », a-t-il expliqué. Quant aux origines de cette viande, il a précisé qu'elle provient principalement d'Espagne, de France, de l'Inde et du Brésil.

«Ces viandes importées sont accompagnées par des certificats Hallal délivrés par les autorités accréditées par le ministère des Affaires religieuses», a-t-il précisé.

COMMERCE:

Installation le 4 mai du Conseil national de la promotion des exportations

Le Conseil national de la promotion des exportations hors hydrocarbures, pilier institutionnel de la stratégie nationale de l'exportation sera installé le 4 mai prochain, a annoncé hier à Alger, le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

«Nous sommes en train de mettre en place le pilier institutionnel de la stratégie nationale des exportations qui est le Conseil national de la promotion des exportations», a précisé M. Djellab, lors de l'ouverture d'un atelier d'encadrement en préparation de la participation algérienne à la 4ème édition du Salon des Nouvelles Technologies «Vivatech» prévue du 16 au 18 mai à Paris (France).

En abordant l'importance de la participation, pour une première fois, des start-up algériennes à ce salon des nouvelles technologies, le ministre a relevé qu'il n'était pas exclu que de nombreuses entreprises motivées par l'exportation sollicitent des start-up pour les accompagner dans cette perspective.

Il a annoncé dans ce même cadre, à l'issue de cet événement, des partenariats vont être conclus entre des entreprises algériennes et les start-up ayant participé à ce rendez-vous international «Vivatech».

Il a précisé que ces startups pouvaient se spécialiser dans la mise en œuvre de solutions qui aideront d'autres entreprises à déployer convenablement leur stratégie d'exportation d'une manière durable.

«Nous ne pouvons pas entreprendre une politique d'exportation à moyen et à long terme sans passer par une économie de connaissance», a-t-il souligné, relevant que tous les pays qui affichent une longueur d'avance en matière de compétitivité ont su se nourrir pertinemment de l'économie du savoir.

L'Algérie a besoin d'instaurer une économie du savoir et d'une jeunesse versée



dans le tout numérique, pour servir ses atouts et compenser ses carences à court, moyen et long termes, a-t-il plaidé, notant que l'Algérie accuse un retard dans ce domaine.

«Nous devons encore améliorer nos capacités d'absorption des innovations et des savoirs car l'économie du savoir n'est pas seulement un accélérateur de croissance, mais aussi un formidable outil qui permet de créer des écosystèmes compétitifs et de fédérer des compétences et des ressources sur des territoires élargis», a ajouté M. Djellab.

Selon lui, l'économie algérienne dépend pratiquement des hydrocarbures, donc cette économie de savoir ne peut se faire sans le génie innovateur du jeune

algérien. L'Algérie détient un potentiel important de jeunes talents porteurs de solutions innovantes, a indiqué le ministre, ajoutant «qu'il faut reconnaître que nous sommes en deçà des niveaux requis en matière d'économie de connaissance».

10 start-up algériennes au «Vivatech» de Paris

S'agissant de la participation algérienne au Salon «Vivatech 2019», M. Djellab a souligné que cette manifestation technologique est une «fenêtre sur le monde de l'innovation», c'est là où on voit ce qui va se passer dans les 20 ou 30 années à venir.

Grâce à cette rencontre, les start-up algériennes pourront s'imprégner des

solutions innovatrices développées par d'autres Start-up de renommée internationale. Selon les organisateurs de l'atelier d'encadrement dédié à la première participation de l'Algérie au Salon des Nouvelles Technologies «Vivatech» (Algeria digital cluster), les 10 start-up qui vont participer à ce salon ont été choisies à l'issue d'un concours afin de présenter leurs projets à une audience internationale.

Ces dix startups offrent des solutions innovantes dans des domaines différents, telle la gestion durable de l'eau (la start-up Goutra), plateforme de loisirs et divertissements pour les enfants (Kiddy Sorties), projet éducatif et de divertissement pour enfants sur smartphones, tablettes et réseaux sociaux (Synoos Studio), selon les organisateurs.

Il s'agira également de présenter des solutions en relation avec le dispositif d'étiquetage pour les médicaments injectables (Techgraph), plateforme de découverte d'opportunités académiques pour tous les jeunes en Algérie (Global Opportunities) et (Justice Algérie) qui est un projet qui vise à aider et à améliorer l'expérience juridique algérienne, en offrant des services aux citoyens algériens et aux professionnels du droit, ont ajouté les organisateurs. Cet événement international a été dédié, cette année, à la croissance des start-up, à la transformation digitale et à l'innovation. Plus de 100.000 visiteurs sont attendus à cette rencontre qui réunira des start-up, des chefs d'entreprises, des cadres, des investisseurs, des universitaires et des étudiants.

COUR DES COMPTES:

Benmarouf: un manque d'effectifs pénalisant

La Cour des comptes, instituée en 1976 pour favoriser l'utilisation régulière et efficiente des fonds publics, promouvoir la transparence dans la gestion des finances publiques et renforcer la lutte contre la fraude, souffre d'un manque d'effectif qui la pénalise, selon son premier responsable.

La Cour, dotée de 170 magistrats et de 45 vérificateurs financiers souffre d'un manque d'effectifs notamment pour ce qui concerne sa chambre de discipline financière et budgétaire (CDBF) qui compte sept magistrats seulement, a déclaré le président de la Cour Abdelkader Benmarouf dans un entretien à l'APS.

A cause de ce manque d'effectifs, cette chambre est d'ailleurs devenue «le talon d'Achille» de la Cour, a-t-il regretté. Vu le nombre réduit des magistrats, les traitements des affaires au niveau de la chambre «se fait à une cadence ralentie», a-t-il témoigné en expliquant que les sept magistrats assurent simultanément leur mission au sein de la chambre de discipline et leur mission de contrôle au niveau des chambres nationales et territoriales de la Cour.

«Vue leur charge de travail, les magistrats répugnent à faire les deux missions, laissant traîner les affaires soumises à la chambre», a-t-il confié.

La CDBF est la formation de la Cour des comptes chargée de l'instruction et du jugement des dossiers relevant de son domaine de compétence.

Elle statue sur la responsabilité des agents en cas de commission d'infractions aux règles de discipline budgétaire et financière, notamment les fautes ou irrégularités constituant une violation caracté-

risée des dispositions législatives et réglementaires, régissant l'utilisation et la gestion des fonds publics et des moyens matériels ayant causé un préjudice au Trésor public ou un organisme public.

Corruption : la Cour des comptes ne se substitue pas à la Justice

Cependant, même si la Cour joue un rôle important dans la lutte contre la fraude, son rôle se limite à aviser la Justice sur les faits éventuellement à caractère pénal. Les jugements effectués par la chambre de discipline de la chambre ne portant pas sur des délits de corruption mais uniquement sur des infractions aux règles de discipline budgétaire et financière. Et si la Cour relève des faits susceptibles de qualifications pénales, elle transmet, selon l'article 27 de l'ordonnance de 1995 régissant la Cour des comptes, modifiée en 2010, le dossier du gestionnaire public en question au procureur général territorialement compétent aux fins de poursuites judiciaires.

Une dizaine de dossiers, portant notamment sur les marchés publics (les prix, les quantités, la qualité des équipements, l'opacité dans l'octroi des contrats...) est transmise annuellement à la Justice par la Cour, selon lui. «Les gens se trempent en pensant que la Cour des Comptes lutte contre la corruption. La corruption est un crime économique et les crimes relèvent de la compétence de la Justice et non pas de la Cour des Comptes», a tenu à préciser M. Benmarouf. «Nous n'avons ni la base juridique, ni les moyens humains, ni les moyens techniques pour lutter contre la corruption dans toutes ses formes. C'est le juge pénal qui

en a la compétence. Ce n'est pas une spécificité algérienne mais le rôle de la Cour des Comptes est identique dans le monde entier», a-t-il soutenu. Le rôle de la Cour en ce qui concerne la lutte contre la corruption consiste seulement à «s'assurer du bon emploi des fonds publics», a-t-il martelé.

Pour bien mener ses missions alors que les recrutements sont gelés dans ce corps, la Cour, avance son président, fera appel, conformément à l'article 58 de l'ordonnance de 1995, à des agents qualifiés du secteur public et à des experts susceptibles de l'éclairer ou de l'assister dans ses travaux.

Interrogé pour connaître sur quoi porte exactement le contrôle de la Cour, M. Benmarouf a précisé que l'apurement des comptes publics et le contrôle de la qualité de la gestion publique constituent les deux activités principales de la Cour.

Sur quelque 10.000 comptes publics existants en Algérie, la Cour traite en moyenne 600 comptes/an au niveau de ses huit chambres nationales et neuf chambres territoriales. En 2018, 659 comptes publics financiers ont été apurés par la Cour.

Les comptes des ministères sont examinés annuellement dans le cadre du projet de loi sur le règlement budgétaire de l'exercice N-3, alors que les comptes des collectivités locales sont examinés sur une période de trois ans.

C'est à dire que la Cour examine et apure annuellement les comptes de 600 communes environ pour arriver à examiner, au bout de trois ans au maximum, les comptes des 1.541 communes que compte le pays avant de recommencer l'examen de nouveau... Suite à l'examen

des comptes publics, la Cour élabore son rapport annuel en plus de son rapport d'appréciation sur le règlement budgétaire M. Benmarouf a regretté la non publication des rapports annuels de la Cour qui, depuis sa création, a rendu publics deux de ses rapports seulement (1995 et 1997). «La Cour des Comptes est la mémoire budgétaire du pays (...) Ses rapports annuels doivent être rendus publics comme ça se fait à l'échelle internationale», a-t-il vivement recommandé. Interrogé sur le degré d'indépendance de la Cour, alors que son président et ses magistrats sont désignés par le président de la République lui-même, il a estimé que l'institution jouissait de l'indépendance conformément de la Constitution algérienne.

Cependant, l'indépendance de la Cour «sera certainement renforcée si son président était élu par le parlement pour un mandat bien défini au lieu d'être désigné par le président de la République», a-t-il suggéré.

Le contrôle des finances des EPE ne relève pas de la Cour des Comptes

A une question pour savoir si les fonds des entreprises publiques économiques étaient soumises au contrôle de la Cour, son président a expliqué que tous les revenus des entreprises publiques commerciales sont des deniers privés dont le contrôle n'est pas du ressort de la Cour.

«Le denier public représente toute ressource qui sort du Trésor public au profit des administrations publiques, en plus des subventions accordées aux entreprises publiques économiques.

Mais, les finances d'une entre-

prise publique, comme la Sonatrach par exemple, sont des finances privées car il s'agit d'une entreprise commerciale même si son capital est public», a-t-il précisé.

La Cour des Comptes ne contrôle donc pas les flux financiers de ces entreprises mais contrôle uniquement l'utilisation des subventions qui leur sont accordées par l'Etat. Evoquant le contrôle des fonds publics au niveau des collectivités locales, il a souligné que ces dernières gagneraient à améliorer le contrôle à priori de leurs finances, c'est à dire le contrôle interne effectué par les comptables de l'entreprise.

«Au niveau des communes, l'outil de contrôle interne, qui constitue une sécurité pour le bon emploi des finances publiques, n'est pas bien élaboré et n'est pas performant», a-t-il regretté.

Cette «faible» dans le système de contrôle interne, poursuit-il, rend compliqué le contrôle à postériori effectué par les magistrats de la Cour.

A ce propos, M. Benmarouf a proposé l'adoption du modèle allemand où le contrôle interne est directement placé sous la tutelle de la Cour des Comptes. Interrogé par ailleurs sur les nouveautés introduites par la nouvelle loi organique des lois de finances, pour ce qui est des missions de la Cour, il a précisé que cette loi donnera notamment à cette juridiction le rôle d'expert comptable des comptes de l'Etat. «La Cour va certifier les comptes de l'Etat.

Nous nous sommes dotés de techniques nouvelles pour réussir cette mission compliquée», s'est-il réjoui.

MASCARA: Lancement prochain d'une opération de désenvasement aux barrages de Bouhanifia et Fergoug

Une opération de désenvasement de 8 millions de mètres cubes sera lancée prochainement aux barrages de Bouhanifia et Fergoug dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris dimanche du directeur des ressources en eau.

Fethi Ougar a indiqué que l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT) augmentera bientôt le volume de stockage des barrages de la wilaya de Mascara de 206 millions actuellement à 216 millions m3 à travers des projets inscrits par le ministère des Ressources en eau au profit de la wilaya. L'ANBT dirigera la mise en œuvre du projet de désenvasement de 5 millions m3 au barrage de Bouhanifia après avoir levé 6 millions m3 de vase permettant augmentant ainsi la capacité de stockage du barrage à 34 millions m3. Un deuxième projet de désenvasement de 3 millions m3 au barrage de Fergoug sera réalisé et le chantier a été installé pour le lancement prochain des travaux au niveau de cet ouvrage d'une capacité de stockage actuelle d'un (1) million m3 après. Sa capacité était de 17 millions m3 avant le phénomène d'envasement qui persiste depuis plusieurs années. Le ministère des Ressources en eau a inscrit un troisième projet au profit du secteur dans la wilaya de Mascara pour lutter contre les déperditions d'eau au niveau du barrage de Chorfa.

Des études techniques et financières seront achevées pour lancer des travaux en vue d'éviter les fuites d'eaux affectant les eaux stockées.

A noter qu'une grande partie des eaux de ce barrage sont orientées vers l'irrigation de terres agricoles dans la plaine de Sig. La wilaya de Mascara dispose de 5 barrages d'une capacité de 206 millions m3 dont celui de Ouzirt au sud-ouest de la wilaya (94 millions m3) et le barrage de Chorfa (70 millions m3).

KHENCHELA: Réception «à la rentrée prochaine» de 9 projets du secteur de l'enseignement supérieur

Neuf (9) projets relevant du secteur de l'enseignement supérieur seront réceptionnés «à la prochaine rentrée universitaire», dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris, dimanche, de la direction locale des équipements publics.

Il s'agit notamment du nouveau pôle universitaire, de trois résidences universitaires, d'un siège de la direction des œuvres universitaires, une bibliothèque centrale, un réfectoire central et 2000 places pédagogiques, a précisé la même source. Le taux d'avancement des travaux diffère d'un projet à l'autre et atteint 95 % pour la cité universitaire 3.000 lits du nouveau pôle et 75 % pour ses 6.000 places pédagogiques comprenant 3 amphithéâtres, selon la même source. Les travaux de réalisation des 2.000 places pédagogiques à l'université Abbas Laghrour ont atteint 85 %, ceux des 50 logements de fonction à El Hamma 90 %, et ceux de la bibliothèque centrale 70 %, ajoute la même source, soulignant que seul le réfectoire accuse du retard avec un taux de réalisation de 45 %, ce qui a amené la direction des équipements publics à engager la procédure en vue de résilier le contrat de l'entreprise défaillante.

A l'arrêt depuis la résiliation du contrat de la première entreprise, le taux d'avancement du projet de construction du siège de la direction des œuvres universitaires est estimé à 50 %, selon la même direction qui assure que les procédures sont en cours pour lancer un nouvel appel d'offres. Lors d'une récente réunion de l'exécutif local portant sur les préparatifs des prochaines rentrées universitaires, scolaire et de la formation professionnelle, le wali Kamel Nouicer a exhorté les responsables des différentes directions à assurer un suivi quotidien des divers projets pour qu'elles puissent être mises en service durant les «mois de septembre et octobre prochains».

GHARDAÏA: Début du Maoussem de la tonte

Evènement marquant de la vie des éleveurs de la région de Ghardaia, le «Maoussem» (saison) de la tonte a été de tout temps célébré dans la convivialité et la solidarité, le temps d'un cérémonial qui puise dans les traditions séculaires jalousement préservées.

Ce rendez-vous annuel est très festif, mariant dans une ambiance conviviale les coutumes séculaires et ancestrales avec la «Twiza» (entraide) des éleveurs des différentes localités de la wilaya.

La tonte d'ovins s'effectue annuellement à la fin du printemps et au solstice d'été dans un cadre de volontariat avec la participation des éleveurs conviés à cette opération, a indiqué M. Hadj Kada Ould Larbi, éleveur et responsable local de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), rencontré lors d'une opération de tonte organisée à Souareg, une localité rurale de la commune de Métlili.

C'est une tradition de notre peuple de faire la Twiza pour la tonte du cheptel, a expliqué M. Ould Larbi, précisant qu'à l'instar d'autres régions du pays, on perpétue remarquablement les traditions de notre peuple empreintes de solidarité, d'hospitalité et de convivialité. Armés de cisailles et fredonnant à haute voix des panégyriques du Prophète Mohamed (QSSL), les tondeurs volontaires se mettent à l'œuvre dans un endroit propre où les animaux, avec une toison bien épaisse après l'engraissement durant la période hivernale, sont rassemblés avant qu'un attrapeur amène l'animal au tondeur pour le débarrasser de son manteau d'hiver (toison).

Selon le Dr vétérinaire Said Fetata, la tonte est une technique de soin nécessaire et une obligation pour la santé de tout animal laineux, elle libère l'animal des parasites externes (poux, tiques) et permet à la peau de respirer. La tonte est un acte d'hygiène vétérinaire qui évite l'apparition



des parasites et permet de rafraîchir l'animal et de régénérer sa toison a-t-il expliqué. Selon les statistiques des services de l'agriculture (DSA), l'opération de tonte touchera cette année près de 360.000 têtes ovines existantes dans les enclos de quelques 3.400 éleveurs de la wilaya de Ghardaia.

Une production de plus de 5.500 quintaux de laine pure ovine est attendue dans la wilaya, au terme de l'opération de tonte des ovins qui a débuté ce week-end, a indiqué à l'APS Khaled Djebrit, ingénieur en chef chargé des statistiques à la DSA.

En moyenne, chaque ovin produit deux (2) kilogrammes de laine pure, a-t-il fait savoir, ajoutant que si le tondeur était rémunéré à la bête, le prix de la laine ne couvrirait pas la rémunération du tondeur, d'où l'intérêt de la Twiza. Lors de la cérémonie de la

tonte dans la localité de Souareg, les éleveurs ont braqué la lumière sur les difficultés dont souffre la filière de la laine au niveau de la région, notamment sa commercialisation.

L'occasion est donnée aux professionnels pour échanger leurs expériences en la matière.

Les professionnels de la filière laine déplorent la rareté des débouchés pour leur produit et les revenus tirés de cette activité devenus dérisoires à cause de la concurrence des matériaux bon marché (mousse, coton, etc) servant au même usage, notamment pour le rembourrage de matelas et autres coussins.

Ils regrettent aussi la rareté de la main d'œuvre assurée traditionnellement par les femmes, un labeur manuel faiblement rémunéré et qui prend beaucoup de temps.

AÏN DEFLA: Projet de réhabilitation de la maison de vieillesse de Hammam Righa en cours de concrétisation

Une opération de réhabilitation et de rénovation de la maison de vieillesse de Hammam Righa (55 km au nord-est de Aïn Defla) est en cours de concrétisation depuis le début de l'année en cours, on a-t-on appris dimanche auprès du directeur local de l'action sociale (DAS).

Une enveloppe financière de 50 millions de dinars a été allouée à cette opération, a indiqué Djamel Hamitouché en marge de la célébration de la journée nationale des personnes âgées, signalant que cette structure devrait rouvrir ses portes d'ici le début de l'année prochaine.

M. Hamitouché a noté que l'opération de rénovation et de réhabilitation de la maison des personnes âgées de Hammam Righa «s'imposait d'elle-même» au regard, a-t-il dit, de l'incapacité de cette structure à assurer un séjour décent à ses convives.

«Il est clair que l'accompagnement et la prise en charge de la personne âgée ont pour finalité de lui assurer une meilleure qualité de vie, une insertion sociale et une autonomie, or force est de constater que la structure de Hammam Righa dédiée aux personnes âgées,

telle qu'elle était conçue par le passé, ne pouvait, en aucun cas, s'acquitter de ses missions, d'où le lancement d'une opération de rénovation et de réhabilitation de cette structure», a-t-il argumenté.

Dans l'attente de l'achèvement des travaux en question, les 97 pensionnaires de cet établissement ont été répartis sur les structures du même genre des wilayas limitrophes à Aïn Defla, a-t-il fait savoir, s'engageant à faire de la maison de personnes âgées de Hammam Righa l'une des meilleures à l'échelle nationale.

Diverses communications ont été présentées à l'occasion de la célébration de la journée nationale pour les personnes âgées abritée par la bibliothèque de lecture publique de Aïn Defla.

Compte tenu du vieillissement de la population, la prise en charge des personnes âgées tend à devenir un «enjeu majeur» pour tous les départements, a indiqué Dr Hadj Sadok Zoheir, médecin-inspecteur à la direction locale de la Santé et de la Population (DSP).

Il a soutenu que le fait que l'espérance de vie soit passée de 54 ans au lende-

main de l'indépendance à 75 ans de nos jours doit inciter à l'anticipation des besoins des personnes âgées, mettant en exergue le rôle de la prise en charge sanitaire de cette frange.

Dans une communication intitulée «La prise en charge de la personne âgée à la lumière du Coran»,

Abdelghani Boutouchent, enseignant à la direction des Affaires religieuses et des wakfs de Aïn Defla, a relevé que l'Islam a réservé une place de choix aux parents en particulier et aux personnes âgées de façon générale au regard de leur vulnérabilité tant physique que psychologique.

MONTAGE DE START-UP : Semaine de «l'Université entrepreneuriale» à Oran

Une quarantaine d'étudiants bénéficient d'une formation au montage de start-up dans le cadre d'une rencontre intitulée «l'Université entrepreneuriale», ouverte dimanche à Oran pour cinq journées d'activités.

Des ateliers thématiques visant à consolider les compétences des étudiants, doctorants et enseignants sont animés au titre de cet événement ayant pour slogan «Soyez votre projet», a indiqué à l'APS la responsable de la formation, Asmaa Bengueddach. L'objectif englobe «le renforcement du savoir-faire, du savoir-être et des compétences professionnelles en milieu universitaire», a-t-elle expliqué, signalant que la rencontre est organisée par l'Université d'Oran-1 «Ahmed Benbella» en partenariat avec le Campus numérique francophone. Les stagiaires s'imprègnent notamment des notions de «communication efficace dans le milieu professionnel» et des «outils de management», de sorte à leur permettre de «maîtriser le processus de création et de gestion de start-up», a-t-on souligné. Le contenu de la formation comprend des séances quotidiennes consacrées aux thèmes «Communication», «Entrepreneuriat», «Profil entrepreneurial et motivations», «De l'idée au marché», et «Administration et pilotage».

ALGER:

23.000 interventions de la Protection civile enregistrées au premier trimestre de 2019

Les services de la Protection civile ont enregistré près de 23.000 interventions au niveau à Alger durant le premier trimestre de l'année 2019, a indiqué dimanche un responsable à la Direction de la protection civile de la wilaya d'Alger.

À ce propos, le chargé de communication à la Direction générale de la Protection civile, le lieutenant Sadek Kamel a déclaré à l'APS que 22.696 interventions ont été enregistrées durant le premier trimestre de l'année en cours au niveau de la capitale, ajoutant que 12.580 personnes ont été secourues et 358 autres décédées. Pour ce qui est des accidents de la route, les services de la protection civile ont recensé 1.755 accidents survenus au niveau des différents axes routiers d'Alger, faisant 15 morts et 1.536 blessés, a précisé la même source, ajoutant que les accidents atteignent leur pic entre 16:00 et 00:00, particulièrement les week-end.

S'agissant des accidents par asphyxie, M. Kamel a fait état de 133 interventions lors desquelles 162 personnes ont été secourues.

Huit (08) personnes ont trouvé la mort asphyxiées par le monoxyde de



carbone, a fait savoir le même responsable, appelant à l'impératif d'entretenir les équipements qui fonctionnent au gaz et de s'assurer de l'aération de la maison. Concernant les brûlures (liquides chauds- chimiques- équipe-

ments électriques-électrocution-feu), les services de la protection civile ont recensé, durant la même période, 1.069 interventions, 776 incendies, 02 morts, 32 personnes blessées et 102 autres secourues.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION À BOUTHELDJA (EL TARF) : 3 morts et 5 blessés selon un nouveau bilan de la protection civile

Les services de la protection civile de la wilaya d'El Tarf ont fait état d'un nouveau bilan de l'accident de la route survenu dimanche dans la commune de Boutheldja faisant trois (3) morts et cinq (5) blessés graves.

Selon le chargé de com-

munication de la protection civile, le sous-lieutenant Layachi Guesmi, un véhicule touristique a heurté mortellement trois personnes, dont l'une a rendu l'âme sur place et les deux autres dès leur admission à l'hôpital de la ville. Les 5 autres blessés,

dont une femme, ont été transférés au service des urgences où les soins médicaux nécessaires leur ont été prodigués, a ajouté la même source, précisant qu'un premier bilan, établi dans la matinée, avait fait état de 3 morts et de 3 blessés graves. Les dépouilles

des 3 victimes ont été, pour rappel, transférées à la morgue pour les besoins de l'autopsie, a souligné la même source.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

TÉBESSA:

Les travailleurs de la mine de phosphate de Bir El Ater entament leur 3^e semaine de grève

Les travailleurs du complexe minier de phosphate de Djebel El Onk, de la commune de Bir El Ater (120 km de Tébessa), entament ce dimanche leur troisième semaine de grève pour réclamer le départ du PDG du complexe Somphos et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Pas moins de 1000 travailleurs participent à cette grève pour exiger de l'administration centrale l'augmentation des salaires, la révision du salaire de base et des indemnités en cas d'accidents de travail notamment.

À ce propos, le PDG de Somphos, Mokhtar Lakehal, a affirmé, à l'APS, que «ce mouvement de protestation est illégal, car n'ayant pas suivi les procédures légales de même qu'il n'a pas été précédé d'un préavis», souli-

gnant également que le tribunal de Bir El-Ater a déclaré cette grève «illé-gale» et ordonné «l'évacuation des lieux et la reprise du travail».

Le même responsable a précisé également que cette grève a eu «un impact négatif» sur l'activité de la mine qui a «subi des pertes se chiffrant en milliards» et ce, en retardant la production et l'exportation de pas moins de 140.000 tonnes de phosphate vers différents marchés internationaux.

Il a aussi déclaré que la direction centrale l'a chargé d'ouvrir le dialogue avec les protestataires et d'entamer des négociations avec le partenaire social dès la reprise du travail, appelant, en outre, les mineurs à reprendre le travail et placer en premier l'intérêt général pour éviter les

pertes occasionnés par la grève.

M. Lakehal fait état, par ailleurs, d'une réunion tenue à la fin de la semaine passée au siège de la direction générale de la société avec les représentants des travailleurs où il a été convenu par les deux parties d'entamer des négociations concernant l'ensemble des revendications des protestataires.

De leur côté, les travailleurs ont demandé aux autorités centrales du pays de dépêcher une commission d'enquête pour se pencher sur les conditions difficiles de travail dans la mine de phosphate de Bir El-Ater, laquelle subit actuellement des «pertes quotidiennes estimées en milliards l'exposant à la perte de confiance de ses clients sur le marché mondial».

SÉTIF:

Saisie de plus de 144 kg de kif traité à El Eulma (GN)

Plus de 144 kg de kif traité ont été saisis dans la ville d'El Eulma (wilaya de Sétif), a-t-on appris, dimanche, du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Menée par les éléments de la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de la ville d'El Eulma, en coordination avec les membres du service de prévention de la sûreté de l'Armée nationale populaire (ANP) du secteur militaire de Sétif, cette opération a permis de saisir une quantité s'élevant à 144,879 kg de kif traité et de mettre hors état de nuire un réseau national de trafic de drogue, a expliqué la même source. Cette bande de malfaiteurs est

composée de huit (8) individus, âgés entre 25 et 40 ans, venant de l'une des wilayas de l'ouest du pays en direction de la wilaya de Sétif, a-t-on précisé.

Le démantèlement de ce réseau criminel a été rendu possible grâce à l'exploitation d'informations, de renseignements ainsi que la mobilisation de moyens humains, matériels et techniques durant les différentes étapes de l'enquête, a-t-on souligné. Un montant de 1, 636 million de dinars, un camion frigorifique, 2 véhicules et 11 téléphones portables ont été également saisis durant cette opération, a-t-on signalé de même source.

ORAN:

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la falsification de documents

Les services de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau spécialisé dans la falsification de documents, a-t-on appris lundi de l'adjoint-chef de la Brigade de recherche et d'intervention 2, le lieutenant de police Chawki Zaïr. Une dizaine de victimes parmi les jeunes demandeurs de visas européens ont été escroquées par ce réseau composé de trois individus, âgés entre 25 et 30 ans, dont un récidiviste, qui se sont spécialisés dans le trafic de documents administratifs des secteurs publics et privés, a ajouté la même source.

L'enquête menée par les mêmes services a débouché sur l'arrestation d'un des mis en cause avant que les autres ne tombent dans les filets.

La perquisition du domicile d'un membre du réseau a permis la saisie de plusieurs équipements dont 2 micro-ordinateurs, une tablette, une unité centrale en plus de faux documents administratifs.

Les trois mis en cause seront présentés devant la justice, a ajouté la même source.

Oran: Arrestation d'un individu pour détention et commerce illicites de 2.225 cartouches pour fusil de chasse

Les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Oran ont arrêté, récemment, un individu pour détention et commerce illicites de 2.225 cartouches pour fusil de chasse, a indiqué lundi, à la presse, l'adjoint-chef de la BRI 2, le lieutenant Chawki Zaïr.

Le mis en cause, un récidiviste âgé de 52 ans, a été arrêté sur la base d'informations faisant état des activités illégales de ce suspect, a précisé la même source. Après perquisition dans son domicile par les instances judiciaires, il a été procédé à la saisie de 2.225 cartouches de calibres 12 et 16 mm, dissimulées à l'intérieur d'un dépôt, à Haï Nedjma (ex-Chetibo). Une somme de 1,2 million DA, issue de la vente illégale de ces munitions a été également saisie lors de cette opération de police. Le mis en cause sera présenté à la justice, a-t-on ajouté de même source.

Oran : Une femme périt dans un incendie déclaré dans un centre de transit

Une mère de deux enfants, âgée de 23 ans, est décédée suite à un incendie déclaré dimanche au centre de transit du quartier populaire de Sidi El Houari, près de la pêcherie d'Oran, abritant 43 familles, a-t-on constaté.

Selon les services de la Protection civile, le drame serait dû à un court-circuit électrique survenu à l'intérieur d'un des locaux du centre où un bâti regroupant dans le passé de nombreuses associations a été transformé en lieu d'habitation.

La victime avait réussi à sauver ses deux enfants se trouvant à l'intérieur du local avant d'être fortement incommodée par la fumée.

Évacuée au service des UMC du CHU d'Oran, elle rendra l'âme peu après son admission.

Sa belle-mère se trouvant également sur les lieux a été également prise en charge au niveau du même établissement hospitalier où elle reçoit les soins nécessaires, a-t-on souligné.

Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, s'est déplacé sur place, pour discuter avec ces familles qui ont bloqué momentanément la voie menant vers le quartier de Sidi El Houari à partir de la pêcherie d'Oran. Ces familles devront être relogées dans les prochains jours a promis le wali. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes du sinistre.

MEXIQUE: 11 morts dans un accident de la route

Au moins 11 personnes, dont trois enfants, ont été tuées, après qu'un autocar s'est renversé dans l'Etat mexicain de Zacatecas (nord), ont annoncé dimanche les autorités locales.

Vingt-six autres personnes ont été blessées et admises à l'hôpital suite à cet accident survenu sur l'autoroute fédérale 49 dans la ville de Rio Grande.

L'autocar roulait de Mexico à Torreón, dans l'Etat frontalier de Coahuila (nord), quand il s'est renversé à 4h52 heure locale (9h52 GMT), a déclaré à la presse Moises Villagran, chef de l'Agence locale de la protection civile. «On soupçonne que c'était la fatigue.

Le chauffeur s'est probablement endormi au volant», a-t-il confirmé, ajoutant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'accident.

Parmi les quelques 40 passagers à bord de l'autocar se trouvaient cinq Centraméricains avec des visas humanitaires, a-t-on ajouté de même source.

FRANCE: Incendie à bord d'un navire de passagers au large des côtes françaises

Un incendie s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi à bord d'un navire de Brittany Ferries au large des côtes françaises, rapportent des médias, citant la préfecture maritime de l'Atlantique.

«Le feu a été rapidement maîtrisé et il n'y a eu aucun blessé parmi les 766 passagers et les 142 membres d'équipage» du Pont-Aven, qui transportait des passagers de différentes nationalités, selon la même source. Le navire de 184 mètres de long a alerté à 02h00 GMT le Centre régional opérationnel de secours et de sauvetage (CROSS) d'Etel, en Bretagne (Ouest), qu'un incendie était en cours dans l'un de ses deux compartiments machine.

Il reliait Plymouth (Grande-Bretagne) à Santander (Espagne) et se situait alors à 77 nautiques (environ 142 kilomètres) de la pointe de Penmarc'h, au sud-ouest de la péninsule bretonne.

Un hélicoptère de la Marine nationale avec à son bord une équipe de marins-pompiers et une équipe d'évaluation et d'intervention (EEI) a immédiatement été déployé, en plus d'un remorqueur d'intervention d'assistance et de sauvetage.

A 02h40 GMT, le navire de la compagnie française a indiqué avoir pu éteindre l'incendie et être toujours manœuvrant.

Le Pont Aven devait être dérouter en fin de journée vers un port breton, selon la préfecture maritime.

NIGERIA: Un incendie détruit un camp de déplacés dans le nord

Au moins 140 abris pour des déplacés internes ont été détruits par un incendie qui a éclaté dimanche dans l'Etat de Borno, dans le nord-est du Nigeria, a annoncé lundi l'Agence nationale de gestion des situations d'urgence (NEMA).

L'incendie a touché les camps de Flatari et de Nguro, dans la région de Monguno, a déclaré la NEMA. Les causes de l'incendie n'ont pas encore pu être déterminées, a déclaré Abdulkadir Ibrahim, porte-parole de la NEMA pour le nord-est du Nigeria. Aucune victime n'a été signalée.

Au moins 28 abris ont cependant été détruits dans le camp de Flatari, et environ 120 autres à Nguro, où les flammes se sont répandues de manière particulièrement rapide. Environ 371 personnes ont été affectées par cet incendie, a indiqué le porte-parole de la NEMA, ajoutant qu'une enquête avait été ouverte pour identifier les causes de l'incident et évaluer les besoins des victimes. Le 8 février dernier, un incident similaire survenu dans un camp de la région de Monguno avait fait trois morts et affecté 7839 personnes. L'incendie de février s'était propagé à partir de l'un des abris de fortune du camp, où une femme était en train de faire la cuisine.

Il avait détruit environ 402 abris renforcés ou provisoires, et 933 abris improvisés.

INDONÉSIE/INONDATIONS: Près de 40 morts et une dizaine de disparus

Une quarantaine de personnes ont péri en Indonésie suite aux inondations et glissements de terrain provoqués par des pluies torrentielles, et une dizaine d'autres sont portées disparues, ont annoncé hier les autorités dans un nouveau bilan.

L'agence de gestion des catastrophes a déclaré que 29 personnes avaient péri et au moins treize (13) autres étaient portées disparues dans la province de Bengkulu, sur l'île de Sumatra, du fait des pluies abondantes qui s'abattent depuis plusieurs jours sur la région.

Dans la province voisine de Lampung, une famille de six (6) personnes ont trouvé la mort dans un glissement de terrain.

Deux autres personnes ont été tuées à Jakarta par les inondations.

Parallèlement, des milliers de personnes ont été évacuées, dont 12.000 de la province de Bengkulu, sur Sumatra et 2.000 à Jakarta.

Des centaines de bâtiments, de ponts et de routes ont été endommagés. Des hébergements d'urgence ont été mis en place de même que des soupes populaires.

Des centaines de têtes de bétail ont également péri.

Les autorités ont expliqué que les effets des intempéries étaient aggravés à Sumatra par l'extraction illégale de charbon qui fragilise les sols et favorise les glissements de terrain.

«A part les facteurs naturels



comme les fortes pluies, (les inondations) ont également été provoquées par l'activité humaine qui détruit l'environnement», a déclaré le patron de l'agence de gestion des catastrophes à Bengkulu, Doni Monardo, cité par des médias.

De leur côté, les habitants de Bogor, localité proche de Jakarta, devaient également se préoccuper de quatorze (14) pythons qui se sont échappés d'une propriété privée en

raison de la montée des eaux.

Six (6) serpents, dont certains mesuraient quatre mètres, ont été récupérés mais huit (8) reptiles sont toujours dans la nature.

Les catastrophes naturelles (couées de boue, inondations, séismes et éruptions volcaniques) sont fréquentes dans l'archipel du Sud-Est asiatique, composé de 17.000 îles, en particulier en période de mousson, entre octobre et avril.

SUÈDE: Grève chez la SAS, 1.200 vols annulés

La compagnie aérienne suédoise (SAS) a annoncé dimanche l'annulation de 1.213 vols lundi et mardi, immobilisant 110.000 passagers supplémentaires en raison de la poursuite de la grève de pilotes qui dénoncent leurs conditions de travail.

Au total près de 280.000 voyageurs sont touchés depuis vendredi, date du début du conflit et de la rupture des négociations entre les partenaires.

Lundi, 667 vols sont annulés et 546 mardi, a indiqué la compagnie dans un communiqué. Une majorité des vols intérieurs, mais aussi des liaisons européennes et long-courriers de SAS sont perturbés par ce débrayage suivi par plus de 1.400 pilotes en Suède, au Danemark et en Norvège.



Aucune discussion n'est actuellement en cours entre les parties, selon Rawaz Nermany, le président de l'association des pilotes. «Pour dépasser nos différends, il faut que SAS montre une vraie volonté de discuter et de se retrouver autour de la table des négociations», a-t-il dit à l'agence suédoise TT. Son

association, qui a initié la grève, a déclaré que des mois de négociations n'avaient pas permis de trouver une solution à la «détérioration des conditions de travail, aux horaires de travail imprévisibles et à l'insécurité de l'emploi pour les pilotes.

La confédération suédoise des entreprises de

transport a pour sa part affirmé qu'elle ne pouvait pas accepter une augmentation de 13% des salaires demandée par les pilotes, au vu d'une «moyenne déjà élevée de 93.000 couronnes (8.766 euros) par mois». L'association suédoise, soutenue dans ses demandes par les associations des pilotes danois et norvégiens, a précisé que les horaires de travail variables, plus que les salaires, étaient le principal objectif des discussions.

Vendredi, la compagnie aérienne suédoise a été contrainte d'annuler 70 % de ses vols en raison d'un mouvement de grève des pilotes en Suède, au Danemark et en Norvège après l'échec de négociations sur une augmentation des salaires.

ETATS-UNIS: Une partie des Boeing 737 MAX a failli être clouée au sol dès 2018

Des inspecteurs américains ont envisagé de clouer au sol l'an dernier une partie des Boeing 737 MAX, après avoir appris que l'avionneur avait désactivé le signal d'alerte censé avertir des dysfonctionnements du système anti-décrochage MCAS, a indiqué dimanche une source proche du dossier. Ces employés de l'agence fédérale de l'aviation (FAA) étaient chargés de superviser et de contrôler la compagnie aérienne Southwest Airlines, plus grosse cliente du 737 MAX avec une flotte de 34 appareils en service à l'époque, a dit cette source citée par des médias. Ils avaient émis l'hypothèse de clouer au sol les avions pour se donner le

temps de déterminer si les pilotes avaient besoin ou pas d'une formation supplémentaire, a ajouté cette même source. Après discussion, ils avaient finalement abandonné cette piste, mais l'information n'était pas remontée jusqu'aux hauts responsables de l'agence fédérale, a encore dit cette source, confirmant des informations du Wall Street Journal.

Les inspecteurs avaient découvert que Boeing avait choisi de rendre optionnel et payant le signal d'alerte lumineux, après que Southwest eut demandé au constructeur de le réactiver à la suite de l'accident d'un 737 MAX 8 de Lion Air ayant entraîné la mort de 189 personnes le 29 octobre.

Boeing avait désactivé automatiquement ce signal dans les 737 MAX livrés à Southwest, sans en informer la compagnie aérienne. Ni celle-ci ni ses pilotes n'étaient au courant des changements lorsqu'ils ont commencé à faire voler l'avion en 2017, a indiqué une porte-parole de Southwest. Comme les régulateurs, ils n'ont été mis au courant qu'après le drame de Lion Air. «Avant l'accident de Lion Air, les signaux (...) étaient présentés par Boeing comme opérationnels, peu importe que vous ayez sélectionné la fonctionnalité», a déclaré par courriel la porte-parole de Southwest.

PALUDISME:

La lutte contre le paludisme, cheval de bataille de l'Algérie

L'Algérie a fait de la lutte contre le paludisme (la malaria) son cheval de bataille ce qui lui a valu une reconnaissance officielle du statut exempt de paludisme accordé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a-t-on indiqué dimanche au cours d'une journée sur cette maladie abritée par le CHU de Tizi-Ouzou.

Après la reconnaissance par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de l'Algérie comme pays ayant éradiqué le paludisme «il y a lieu de maintenir les efforts pour préserver ce statut de pays qui a éliminé la maladie», a indiqué dimanche Pr. Fadhéla Toudeft, chef de service épidémiologie au CHU Nédir Mohammed.

Dans une communication intitulée «Epidémiologie du paludisme dans le monde et en Algérie, stratégie d'éradication», cette praticienne a souligné que la reconnaissance des experts de l'OMS, qui ont constaté que depuis 2014 aucun cas de paludisme autochtone n'a été enregistré en Algérie, «nous impose l'extension de la lutte contre le vecteur de cette maladie et nous donne un second souffle à l'engagement commun pour préserver l'opération d'éradication de la malaria et empêcher la réapparition de sa transmission locale».

Cette même spécialiste a souligné que grâce au programme de lutte contre cette maladie infectieuse, «le vecteur de transmission du paludisme, à savoir les anophèles, ont été éradiqués ce qui a permis d'éliminer la transmission locale de la maladie d'une personne contaminée par un parasite importé (cas des migrants) vers une autre». Par ailleurs, a-t-elle



relevé, «toute personne qui se déplace dans les «pays pandémiques», doit suivre un schéma thérapeutique (une prophylaxie) contre cette maladie.» Pr. Toudeft a rappelé que l'Algérie est le premier pays en Afrique à être éligible à la certification de l'élimination du paludisme.

Cette certification est une reconnaissance officielle du statut exempt de paludisme accordé par l'OMS, a-t-elle expliqué. Pour les besoins de cette certification, qui pourrait intervenir au courant de cette année, deux missions de pré-certification ont eu lieu à Tamanrasset en novembre 2018 et

Ouargla en février dernier.

Une mission de vérification de l'élimination a eu lieu en mars dernier à Ouargla, Adrar et Tamanrasset, a-t-elle indiqué. Dans sa communication, Pr. Toudeft a relevé qu'en 2012 un total de 887 cas de paludisme, dont 828 importés et 55 autochtones ont été enregistrés en Algérie.

En 2013 il a été signalé 603 cas dont 587 importés et huit autochtones et depuis 2014 aucun cas autochtone n'a été enregistré. Pour la wilaya de Tizi-Ouzou, il a été enregistré entre 2010 et 2017 un total de 21 malades qui sont tous des cas importés.

TÉBESSA:

Protestation des employés de l'EHS mère-enfant Khaldi Abdelaziz, réclamant le départ du directeur

Des dizaines d'employés de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) mère-enfant «Khaldi Abdelaziz» de Tébéssa, spécialisé dans la maternité et la chirurgie des enfants, ont organisé, dimanche, un rassemblement de protestation réclamant le départ du directeur de cet établissement de santé.

Dans une déclaration à l'APS, les protestataires

ont exprimé leur mécontentement face aux conditions de travail au sein de l'établissement et l'attitude du directeur, soulignant que cela influe «négativement» sur leur travail et sur cet EHS important, ajoutant qu'ils «font face quotidiennement à plusieurs obstacles, ayant conduit à l'aggravation de la situation».

Ils exigent, à cet effet,

le départ de l'actuel directeur de cet établissement de santé qui occupe ce poste depuis 26 ans, soutenant que ce mouvement de protestation vise à «tenter de changer les choses et améliorer les conditions de travail au sein de l'EHS».

L'APS a tenté de joindre le directeur pour recueillir sa version quant aux revendica-

tions des travailleurs, mais il a refusé de faire la moindre déclaration.

Pour sa part, le directeur local de la santé et de la population Lazhar Guelfen, a indiqué que les préoccupations des manifestants «seront prises en compte» afin de trouver les meilleures solutions, tout en les appelant à rejoindre leurs postes et se remettre servir des patients.

BORDJ BOU ARRERIDJ:

Des opérations chirurgicales gratuites au profit des malades démunis

Des opérations chirurgicales gratuites ont été initiées par des médecins spécialistes algériens résidant en France au profit de malades démunis, au niveau des établissements hospitaliers de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, a indiqué dimanche le directeur de la santé et de la population (DSP).

«L'initiative permettra à des patients issus de familles nécessiteuses de bénéficier d'interventions chirurgicales complexes liées à des anomalies de l'appareil génital dont chacune peut durer plus de 10 heures», a précisé Abdallah Kacile.

Selon le même responsable, l'opération permettra de prendre en charge de manière optimale

certains malades urgents qui attendaient un transfert à l'étranger, ajoutant que le reste des malades sera programmé prochainement dans le cadre de cette action de solidarité.

Pas moins de 30 malades issus de diverses wilayas ont été diagnostiqués par une équipe médicale dont deux médecins ayant le grade de professeurs venant de France, a-t-il souligné, faisant savoir que 8 opérations sont prévues dans l'établissement hospitalier Lakhdar Bouzidi du chef-lieu de wilaya et dans celui de la commune de Ras El Oued, jusqu'au 4 mai prochain, tandis que l'organisation des autres interventions s'étalera

jusqu'au mois d'octobre 2019.

L'initiative vise à échanger des expériences dans le domaine médical, a affirmé de son côté le médecin coordinateur de l'opération, Dr Abdessamad Belmouhoub, également membre de l'association franco-algérienne «Echifa», assurant que leur «ambition» est de transférer les expériences et «valoriser les capacités médicales nationales».

L'opération qui a été organisée dans le cadre du programme de coopération entre la direction de la santé et de la population et l'association Echifa, est la quatrième du genre à l'échelle locale, a-t-on signalé de même source.

BISKRA:

Le personnel de l'hôpital Bachir Bennacer réclame de meilleures conditions de travail

Le personnel de l'établissement public hospitalier (EPH) Bachir Bennacer de Biskra a organisé, dimanche, un rassemblement de protestation, réclamant le départ du staff administratif de cet établissement de santé ainsi que l'amélioration de leurs conditions de travail, a-t-on constaté. Les contestataires se sont regroupés devant cet hôpital, brandissant des banderoles réclamant le départ de l'équipe administrative à sa tête le directeur de l'établissement, dénonçant «la honte et l'abus» ainsi que «les inégalités dans le traitement des patients», tout en exigeant l'amélioration de leurs conditions de travail. Refusant de négocier avec des représentants dépêchés par la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Biskra, les contestataires ont, par ailleurs exigé «le départ immédiat» du staff administratif de cette structure de santé.

De son côté, le directeur local de la santé, Mohamed Laieb, a déclaré à l'APS, que «les portes du dialogue restent ouvertes avec les parties concernées en vue de prendre en charge les préoccupations soulevées par les employés de cet établissement de santé».

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX: 150 interventions chirurgicales effectuées à Tissemsilt

Plus de 150 interventions chirurgicales ont été effectuées dans la wilaya de Tissemsilt par un staff médical du CHU «Bachir Mentouri» de Kouba (Alger) dans le cadre de jumelage entre les établissements hospitaliers, a-t-on appris dimanche du directeur de la santé et de la population. Abdelkrim Benbia a indiqué, en marge d'une journée de formation couronnant le travail de ce staff médical chirurgical (30 spécialistes), que ces interventions ont été effectuées tout au long de la semaine au niveau des établissements hospitaliers de Tissemsilt. Theniet El Had et Bordj Bounaama en spécialités de chirurgie générale, gynécologie obstétrique et médecine interne. Cette équipe de spécialistes a prodigué aussi plus de 370 consultations médicales au niveau des hôpitaux dans plusieurs spécialités, notamment les maladies épidémiologiques et pédiatrie. Parallèlement à cette opération, une journée de formation a été organisée mardi dernier en médecine préventive, pédiatrie, gynécologie obstétrique, ORL, médecine interne et chirurgie générale au profit des staffs médicaux et paramédicaux des deux établissements: EPH de Tissemsilt et de Bordj Bounaama. La journée de formation s'est déroulée dimanche en présence de plus de 100 éléments des staffs médicaux et paramédicaux exerçant aux trois établissements hospitaliers de la wilaya.

VIETNAM:

Des foyers de grippe aviaire découverts au nord du Vietnam

Plusieurs foyers de grippe aviaire (A/H5N6) ont été découverts dans le district de Trang Dinh, dans la province de Lang Son, au nord du Vietnam, a annoncé le ministère vietnamien de l'Agriculture et du développement rural. Des décès de volailles dans des exploitations de la commune de Dai Dong, dans le district de Trang Dinh, ont été signalés à l'Agence de la santé animale relevant du ministère qui a procédé par la suite à des tests. Les résultats des tests ont relevé que les échantillons étaient positifs au virus A/H5N6 et les autorités locales ont procédé à l'abattage de tous les volailles des exploitations pour freiner la propagation de la maladie. L'Agence de la santé animale a également demandé à la population locale de rester à l'écart des exploitations touchées et a procédé à la pulvérisation des produits chimiques pour décontaminer les lieux. Une interdiction de vente, d'abattage et de transport de produits à base de volaille dans les zones touchées a par ailleurs été ordonnée.

GROSSESSE : CONSEILS POUR LIMITER LES REMONTÉES ACIDES

Pour pouvoir lutter contre ces petits maux de la grossesse, plusieurs moyens sont à votre disposition. Vous pouvez changer votre hygiène de vie par exemple, mais vous pouvez aussi vous tourner vers les médecines douces.

Les remontées acides sont dues au relâchement du cardia (le petit muscle qui ferme le haut de l'estomac) lié à l'impregnation hormonale, ainsi qu'aux pressions de l'utérus et du bébé qui ralentissent le vidange de l'estomac », explique Nicolas Dutriaux, sage-femme. Bénignes, ces remontées acides n'en restent pas moins difficiles à vivre au quotidien et peuvent venir perturber des nuits déjà bien difficiles en fin de grossesse. « En première intention, il convient d'adopter quelques mesures hygiéno-diététiques », conseille le Jacques Lansac, professeur en gynécologie obstétrique au CHU de Tours. On commencera par adopter ces mesures hygiéno-diététiques :

- Identifier et éviter les aliments qui provoquent des brûlures d'estomac (aliments acides, plats épicés ou gras, café, thé, boissons gazeuses...).
- Fractionner ses repas en 3 petits repas et ou 3 collations.
- Éviter la position allongée après les repas.
- Surélever la tête du lit d'une dizaine de centimètres ou dormir avec plusieurs coussins derrière le dos.

Si les remontées acides persistent, on



pourra se tourner vers des médicaments en évitant toutefois l'automédication car certains spécialités sont contre-indiquées durant la grossesse. « Des pansements anti-acide à base de sels d'aluminium peuvent être prescrits durant la grossesse. Ils tapissent la paroi de l'œsophage et la protègent ainsi des remontées acides », précise le professeur en gynécologie. Le recours, sur prescription, aux inhibiteurs de la pompe à proton (médicaments qui diminuent la production d'acides par l'estomac) pourra être envisagé en cas de reflux persistant et douloureux.

Côté médecines douces

« L'homéopathie ou l'acupuncture peuvent être des soutiens sur le long terme car les médicaments classiques qui fonctionnent bien ont souvent une action limitée dans le temps », estime Nicolas Dutriaux, sage-femme.

En homéopathie : Robinia 5 CH (2 granules 3 fois par jour) en cas de remontées acides. Lycopodium 5 CH en cas de remontées acides qui surviennent surtout entre 16 et 20 heures.

En phytothérapie : Le Dr Fabienne Millet recommande des tisanes de mélisse.

LES PETITS MAUX SOIGNÉS PAR L'HOMÉO

Les 9 mois de grossesse sont souvent accompagnés de petits troubles, certes anodins mais malgré tout pénibles. Heureusement, certains remèdes homéopathiques s'avèrent utiles pour ces petits maux de la grossesse. Le Docteur Charvet, gynécologue obstétricienne et homéopathe nous dit quelles granules choisir.

Quels remèdes homéo pour les nausées ?

On estime 7 femmes enceintes sur 10 souffrent de nausées au cours du premier trimestre de grossesse, surtout le matin, à cause d'une hypersensibilité aux odeurs due aux modifications hormonales. La prescription nécessite de connaître les modalités d'aggravation (au lever, aux odeurs), d'amélioration et les symptômes associés (vertiges, suurs). Mais voici les remèdes homéo les plus souvent prescrits :

Si la vue ou l'odeur des aliments les déclenchent : Sepia 9 CH, 5 granules deux fois par jour.

En cas de forte salivation et de vomissements : Ipecac 9 CH, 5 granules toutes les deux heures.

Si elles surviennent en voiture : Cocculus 9 CH, 5 granules au rythme des nausées.

De façon générale, prendre avant de se lever le matin : Tabacum composé, 5 granules et Sepia Officinalis, 5 granules.

Si les vomissements sont importants et résistent au traitement, consultez votre obstétricien.

Quels remèdes homéo pour les troubles circulatoires ?

Il est assez fréquent, au cours du second trimestre de la grossesse, de souffrir de lourdeurs voire de douleurs dans les jambes. Cette sensation de jambes lourdes s'accompagne parfois de l'apparition d'hémorroïdes.

Si vos veines sont gonflées et douloureuses : Arnica 9 CH et Vipera 9 CH, 5 granules deux fois par jour. En cas d'oedèmes et de sensation de lourdeur : Hamamelis composé (une spécialité qui contient plusieurs souches, prescrites traditionnellement dans les troubles de la circulation veineuse), 10 gouttes dans un peu d'eau trois fois par jour.

En cas de syndrome des jambes sans repos : Hamamelis composé, 10 gouttes dans un peu d'eau trois fois par jour et Zincum metallicum 5 CH, 5 granules matin et soir.

Si vous avez des crampes : Cuprum metallicum 5 CH, 5 granules jusqu'à disparition des crampes.

Les hémorroïdes peuvent être soulagées par : Arnica 9 CH, 5 granules matin et soir et Aesculus 9 CH, 5 granules plusieurs fois par jour. Ou Muriaticum acidum 5 CH, 5 granules trois fois par jour.

Quels remèdes homéo pour les troubles du sommeil ?

Qu'ils s'agissent d'insomnies d'endormissements ou de réveils nocturnes, les médicaments homéopathiques sont particulièrement utiles pendant la grossesse car les sédatifs restent peu conseillés à ce moment-là, en raison de leur passage dans le placenta.



Pour tous les troubles du sommeil, Passiflora composé (une spécialité qui contient plusieurs souches, traditionnellement prescrites en cas d'insomnie, de nervosité) est particulièrement recommandé chez la femme enceinte.

Si vous cogitez sans arrêt : Coffea 9 CH, 5 granules le soir au coucher.

Si vous êtes agitée : Ignatia 9 CH, 5 granules le soir au coucher.

Si vous vous réveillez très tôt en raison de soucis : Nux Vomica 9 CH, 5 granules au coucher.

QUELS REMÈDES HOMÉO POUR LES PROBLÈMES DE DIGESTION ?

Les brûlures gastro-œsophagiennes surviennent le plus souvent en fin de grossesse mais elles apparaissent parfois dès le deuxième trimestre et sont accompagnées de reflux. Prendre Gastrocysine, 2

comprimés 15 mn avant les repas.

Si les brûlures sont accompagnées de ballonnements irradiant dans les côtes et le dos : Argentum nitricum 9 CH, 5 granules au moment des brûlures.

Si les brûlures sont à leur maximum la nuit et améliorées par une boisson chaude : Arsenicum album 9 CH, 5 granules au moment des brûlures et au coucher. En cas de hoquet fréquent dans un contexte de

nervosité, de contrariétés ou d'émotions : Ignatia amara 15 CH, 5 granules avant les repas. En l'absence de contexte spécifique : Cuprum metallicum 9 CH, 5 granules matin et soir. Si vous souffrez

d'aérophagie avec besoin de petite sieste après le repas : Nux vomica 5 CH, 5 granules avant les repas ou Nux moschata 5 CH, 5 granules avant les repas si l'hypersomnie commence dès le matin.

ODEURS CORPORELLES : 5 IDÉES REÇUES

Les odeurs nous entourent. On les trouve agréables ou repoussantes, elles nous enchantent ou nous indisposent. Mais que savez-vous des odeurs corporelles ? L'odeur naturelle est dégagée par les glandes sudoripares situées au niveau des aisselles dès l'âge de la puberté, de l'aîne et parfois sous les seins pour les femmes. C'est la sueur qui sent mauvais. Faux : transpirer c'est avant tout une histoire d'évaporation de sueur composée majoritairement d'eau salée. Donc non transpirer ne sent pas mauvais. L'odeur provient des bactéries qui vivent et se développent sur la peau. L'odeur se concentre particulièrement au niveau des aisselles et de l'aîne, car leurs glandes sudoripares sont apocrines et non eccrines (présentes sur le reste du corps) et plus odorantes.

Les déodorants empêchent la transpiration

Vrai : en bouchant les pores de la peau (avec les sels d'aluminium) mais pas seulement. Ils neutralisent les bactéries avec l'alcool et camouflent les odeurs avec un parfum.

Les poils augmentent les odeurs de transpiration

Vrai : La quantité de poils ne modifie en rien la transpiration, mais peut changer l'odeur. Les poils retiennent comme les tissus les odeurs. Plus ils sont nombreux, plus ils augmentent la surface de diffusion.

Des odeurs fortes peuvent être un signe de mauvaise santé

Vrai : Les mycoses ont un odeur. Parfois si particulière qu'elle permette de les identifier. La mauvaise haleine donne des informations sur des troubles digestifs ou dentaires. Et plus généralement les maladies s'accompagnent toujours d'une odeur significative.

Plus on se lave plus on émet des odeurs

Faux : en se lavant on diminue les bactéries qui vivent sur notre peau, donc on diminue les odeurs. En revanche une hygiène intime excessive perturbe la flore vaginale, essentielle pour lutter contre les infections. Les éliminer est donc mauvais pour la santé.

PENDANT LA GROSSESSE, ON LIMITE LES ANTI-INFLAMMATOIRES

L'usage d'anti-inflammatoires est fortement déconseillé durant la grossesse. Quels risques représentent-ils ? Est-il possible de les remplacer ?

Les anti-inflammatoires non-stéroïdiens (AINS), ibuprofène, kétoprofène, etc. ainsi que l'aspirine présentent en effet des risques pour le fœtus. « Tous les AINS peuvent provoquer une toxicité fœtale et/ou néonatale cardiaque et/ou rénale, parfois irréversible, voire fatale, en particulier à partir du début du 6ème mois de grossesse », précise le CRAI. Aussi, le Centre émet les recommandations suivantes :

- éviter si possible, même ponctuellement, la prise d'AINS jusqu'au début du 6ème mois (24 semaines d'aménorrhée (SA))
- l'aspirine peut être utilisée ponctuellement pendant les cinq premiers mois de grossesse (24 SA). Au-delà de 24 SA, l'aspirine (500 mg/j) est formellement contre-indiquée jusqu'à l'accouchement ;
- au-delà du début du 6ème mois (24 SA), l'utilisation de tout AINS est formellement contre indiquée quelle que soit sa voie d'administration, à l'exception des collyres en raison des faibles quantités utilisées.

Par quoi les remplacer ?

« En cas de fièvre ou douleur passagère, le paracétamol est le traitement de première intention durant la grossesse » indique Jacques Lanasac, professeur de gynécologie obstétrique au CHU de Tours.

Cette automédication a cependant ses limites car certains maux habituellement bénins doivent être pris au sérieux durant ces



neuf mois. Des maux de tête peuvent être le signal d'un début d'hypertension artérielle ; une fièvre peut cacher une infection potentiellement dangereuse pour le bébé ou pouvant déclencher des contractions utérines.

Une consultation permet d'écarter ces situations à risque pour la maman et son bébé, mais aussi de recevoir un traitement

plus efficace, comme l'explique Nicolas Dutriaux, sage-femme : « En termes d'antalgiques, d'autres molécules sont adaptées à la grossesse, comme certains dérivés morphiniques ou encore, selon la situation, certains corticoïdes. La sage-femme ou le médecin pourra prescrire l'antalgique le plus adapté à la patiente et sa douleur. »

RETARD DE CROISSANCE INTRA-UTÉRIN SEUL UN BÉBÉ SUR 5 DÉTECTÉ PENDANT LA GROSSESSE

Une étude de l'Inserm montre que seulement 21% des enfants porteurs d'un retard de croissance intra-utérin (RCIU) avaient été diagnostiqués pendant la grossesse.

Le retard de croissance intra-utérin (RCIU) est une pathologie obstétricale responsable d'une mortalité périnatale importante. Cette altération de la croissance du fœtus peut être détectée pendant la grossesse, principalement par l'estimation du poids fœtal mesurée à l'échographie.

D'ailleurs, l'échographie du troisième trimestre recommandée chez toutes les femmes enceintes sert à surveiller la croissance fœtale et à identifier les fœtus souffrant de retard de croissance.

Pourtant, selon une étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), environ 21% des bébés

souffrant de RCIU ne sont pas diagnostiqués au cours de la grossesse. Un chiffre qui rejoint les estimations de la Fondation Prem'Up (une fondation de coopération scientifique sur la grossesse et la prématurité) qui déclarait il y a quelques mois que sur les 80 000 bébés qui naissent chaque année en France avec un retard de croissance in utero, 4 sur 5 ne sont pas diagnostiqués.

Les chercheurs de l'Inserm soulignent donc la nécessité de mener une réflexion autour des raisons de la faible performance du dépistage du RCIU. D'autant que leur étude portant sur 14000 femmes a montré que près de la moitié des enfants que l'on soupçonnait de RCIU avait finalement un poids normal à la naissance. Ce qui laisse entendre que la moitié des diagnostics seraient en fait des faux positifs. Or, la



suspicion d'un RCIU pendant la grossesse est associée à une augmentation du risque de césarienne programmée avant travail et de déclenchement du travail, indépendamment de l'existence ou non d'un faible poids à la naissance.

RCIU : QUELLES SONT LES CAUSES

Malgré l'échographie du 3e trimestre, le retard de croissance reste encore difficile à diagnostiquer et « son pronostic particulièrement complexe à établir », explique le Dr Jean-Marie Jouannic, chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Trousseau, à Paris. Or, le RCIU est un facteur de risque très élevé de mortalité périnatale et c'est également une source im-

portante de déficiences et handicaps. Ce retard de croissance est dû au fait que le fœtus ne reçoit pas assez d'oxygène ou est mal alimenté. Un problème qui peut être provoqué par certaines maladies rénales chroniques ou une hypertension chez la future maman ou par son âge (si elle a moins de 18 ans ou plus de 40 ans). Mais certaines conduites à

risque peuvent également être incriminées : la tabagisme, l'usage de drogue ou de certains médicaments (anti-épileptiques, immunosuppresseurs, corticoïdes) sont des facteurs qui prédisposent au retard de croissance in-utero. « Or ce retard de croissance n'est pas anodin » souligne la fondation Prem'Up. « Il va provoquer un grand nombre de déficiences

ou de handicaps dès la période néonatale. Ces handicaps touchent les acquisitions neurologiques et intellectuelles et vont aussi perturber la croissance pulmonaire et la production d'hormones. Cela aura des conséquences, y compris à l'âge adulte, avec un risque important de pathologies cardiovasculaires, d'hypertension, de diabète, et d'obésité ».

DIPLOMATIE: Erdogan condamne et dénonce un «complot» qui vise la Libye et sa stabilité

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a condamné dimanche soir lors d'un entretien téléphonique avec le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Fayeze al-Sarraj, l'attaque menée depuis trois semaines par les troupes de Khalifa Haftar contre Tripoli, dénonçant un «complot qui vise la Libye et sa stabilité», ont rapporté lundi des médias locaux.

Selon le compte rendu diffusé par le bureau d'information du président du Conseil présidentiel du GNA, via sa page officielle Facebook, le président turc a déclaré que son pays «se tiendra fermement aux côtés des Libyens et soutiendra le gouvernement légitime représenté par le gouvernement d'union nationale», ont ajouté les mêmes sources.

M. Erdogan a souligné, lors de cette conversation téléphonique avec Fayeze al-Sarraj, qu'il n'y a pas de solution militaire à la crise libyenne et que la voie politique reste le seul moyen de construire l'Etat civil auquel aspirent tous les Libyens», ont poursuivi les mêmes médias.

Le président turc a assuré, en outre, que son pays utiliserait «tout son potentiel pour empêcher le complot contre la Libye et son peuple», précisant qu'il apprécie «le rôle joué par le GNA face à cette agression».

«L'armée libyenne défend la capitale et le choix du peuple libyen d'un Etat civil et continuera à se battre jusqu'à ce que les forces agressives se retirent et reviennent vers leur lieu d'origine», a soutenu encore M. Erdogan. De son côté, M. al-Sarraj s'est félicité du soutien apporté par la Turquie au gouvernement libyen légitime, soulignant que «son pays est prêt pour des relations bilatérales plus étroites et pour le développement de la coopération conjointe dans divers domaines». La capitale libyenne a été agressée depuis le 4 avril dernier par des troupes de Khalifa Haftar venues de l'Est du pays pour s'emparer de Tripoli alors que d'intenses préparatifs avaient été menés par l'ONU pour tenir une conférence de réconciliation nationale à Ghadamès à la mi-avril.

Celle-ci avait été alors suspendu par l'Envoyé spécial de l'Onu en Libye, Ghassan Salamé, dénonçant des «bombardements aveugles contre des civils».

Depuis trois semaines, au moins 278 personnes ont été tuées, 1.332 blessés et 38.900 déplacés, selon l'Organisation mondiale de la santé, alors que dans la nuit de samedi, des raids nocturnes sur des quartiers résidentiels ont fait 5 morts parmi des civils dans le sud de la capitale.

Dans une lettre adressée jeudi à l'ONU, le Gouvernement d'union nationale libyen, reconnu par la communauté internationale et soutenu par les Nations unies, a saisi le Conseil de sécurité pour enquêter sur les crimes commis par les troupes du général à la retraite Khalifa Haftar, à Tripoli.

LIBYE:

Le ministre des Affaires étrangères du GNA en visite officielle à Moscou

Le ministre des Affaires étrangères du Gouvernement d'union nationale libyen, Mohamed Taher Siala, a entamé lundi une visite officielle à Moscou au cours de laquelle il rencontrera de hauts responsables russes pour discuter de la situation actuelle en Libye, notamment après l'agression lancée par les troupes de Khalifa Haftar contre Tripoli.

Une source du ministère libyen des Affaires étrangères, citée par l'agence de presse Sputnik, a indiqué en effet que le ministre libyen des Affaires étrangères du Gouvernement d'union nationale (GNA), Mohamed Taher Siala, s'est rendu lundi à Moscou pour une visite officielle de deux jours pour discuter de la situation en Libye.

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergei Verchinin, a affirmé, la veille, que Moscou appelait à un cessez-le-feu immédiat en Libye et à la reprise du dialogue, exprimant son soutien à la médiation de l'ONU pour résoudre la crise.

La visite du chef de la diplomatie libyenne survient au moment où le Conseil de sécurité peine encore à entériner une résolution proposée par la Grande Bretagne sur l'arrêt de l'offensive lancée par les troupes de Khalifa Haftar pour s'emparer de la capitale libyenne et sur l'accès humanitaire aux zones touchées par des attaques et des raids.

La Libye avait réclamé, jeudi, au Conseil de sécurité de l'ONU d'envoyer une équipe d'inspecteurs pour enquêter sur les crimes commis par les troupes de Khalifa Haftar contre des civils à Tripoli.

Depuis le début de l'agression, au moins 278 personnes ont été tuées,



1.332 blessés et 38.900 déplacés, selon l'Organisation mondiale de la santé, alors que dans la nuit de samedi, des raids nocturnes sur des quartiers résidentiels ont fait 5 morts parmi des civils dans le sud de la capitale.

Selon une lettre publiée par la presse locale, le Gouvernement d'union nationale libyen, reconnu par la communauté internationale et soutenu par l'ONU, a saisi le Conseil de sécurité sur les crimes commis par les troupes du général à la retraite Khalifa Haftar, à Tripoli.

Dans cette lettre adressée par l'ambassadeur libyen à l'ONU au Conseil

de sécurité lui demandant d'envoyer des enquêteurs, le GNA a fait état de tueries de civils, de destruction de propriétés, du recrutement des enfants soldats, ainsi que de l'usage de l'artillerie lourde par les troupes de Khalifa Haftar durant les trois semaines de l'agression contre la capitale libyenne, ont poursuivi les mêmes sources.

L'Envoyé spécial des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé, a appelé à un «fort soutien» de la part de la communauté internationale, à l'arrêt des combats en Libye et à la reprise du processus politique.

Libye: L'ONU «préoccupée par la détérioration» de la situation humanitaire à Tripoli

L'Organisation des Nations unies (ONU) se dit «préoccupée» par la détérioration de la situation humanitaire déjà «grave» dans la région de Tripoli, en proie à une offensive lancée par les troupes du général à la retraite Khalifa Haftar, appelant à une solution pacifique de la crise.

«Il faut s'attendre à une détérioration» de la situation humanitaire déjà «grave» dans la région de Tripoli, a déclaré la responsable adjointe de la mission d'appui de l'ONU en Libye (Unsmil), chargée notamment de l'aide humanitaire, Maria do Valle Ribeiro dans un entretien accordé dimanche à l'AFP.

«Quand on voit l'utilisation de moyens aériens, les bombardements sans discernement de zones densément peuplées comme on l'a vu la semaine passée, il est difficile d'être optimiste», a-t-elle ajouté.

Mme do Valle Ribeiro estime que «tant que cette situation (militaire) continue, (...) il faut s'attendre à une détérioration» de la situation humanitaire.

Si 40.100 civils ont déjà fui les combats, certains sont toujours bloqués dans les zones de combats, difficiles d'accès pour les services de secours et les humanitaires.

Par ailleurs, «3.500 migrants et réfugiés sont en danger dans des centres de détention situés près de zones d'affrontements», souligne-t-elle, précisant que 800 ont déjà été évacués. «C'est pourquoi nous continuons d'appeler au respect des civils, à des

pauses humanitaires (dans les combats, ndlr) et surtout nous continuons d'espérer une solution pacifique de la crise», poursuit l'adjointe à l'émissaire de l'ONU en Libye.

La responsable onusienne se dit également «préoccupée» par l'impact du conflit sur «des services de bases», les «approvisionnements en eau et électricité», et les services médicaux, ou encore «la disponibilité des produits de base et leurs prix».

Depuis le début de l'agression des troupes de Haftar, contre Tripoli, au moins 278 personnes ont été tuées et 1.332 autres blessées, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Vendredi, l'ONU s'est déclarée «gravement préoccupée» par les

informations faisant état de bombardements «aveugles» dans les zones civiles à la capitale libyenne, rappelant dans ce contexte, la nécessité de protéger les civils et d'accorder un accès immédiat et inconditionnel aux partenaires humanitaires. La Libye a pour sa part demandé au Conseil de sécurité de l'ONU d'envoyer une équipe d'inspecteurs pour enquêter sur les crimes commis par les troupes de Haftar contre des civils.

Selon une lettre publiée jeudi, par la presse locale, le Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen, reconnu par la communauté internationale et soutenu par l'ONU a saisi le Conseil de sécurité (CS) sur les crimes commis par les troupes de Haftar à Tripoli.

ATTAQUE D'UNE ÉGLISE AU BURKINA FASO: Au moins cinq personnes tuées

Une première attaque d'une église au Burkina Faso a fait cinq morts dimanche à Silgadji, à 60 km de Djibo, chef-lieu de la province du Soum, dans le nord du pays, ont indiqué des sources sécuritaires et locales. «Des individus armés non identifiés ont attaqué l'église protestante de Silgadji tuant quatre fidèles et le pasteur principal. Au moins deux autres personnes sont portées disparues», selon une source sécuritaire.

Si des prêtres chrétiens et musulmans ont déjà été visés par des attaques terroristes, il s'agit de la première attaque d'une église depuis 2015, date des premières attaques terroristes. «L'attaque a eu lieu

vers 13h00, au moment où les fidèles quittaient l'église à la fin de l'office religieux», a précisé un membre de l'église. «Les assaillants étaient à motos».

Ils ont tiré des coups de feu en l'air avant de viser les fidèles, a précisé ce témoin, cité par des médias locaux.

Le Burkina Faso est confronté depuis quatre ans à des attaques de plus en plus fréquentes et meurtrières, attribuées à des groupes terroristes.

D'abord concentrées dans le nord du pays, ces attaques ont ensuite visé la capitale et d'autres régions, notamment l'Est, et fait depuis 2015 quelque 350 morts.

Vendredi, six personnes dont cinq

enseignants ont été tués à Maïtaougou, localité située dans la province du Koulpélégou, dans la région de l'est.

Les attaques ciblent régulièrement des responsables religieux, principalement dans le nord du pays.

À la mi-mars, l'abbé Joël Yougbaré, curé de Djibo, dans le nord du pays, a été enlevé par des individus armés.

Son cadavre a été retrouvé près de Djibo, selon des habitants de la ville, sans que l'église catholique qui avait signalé sa disparition ne confirme cette information.

Le 15 février, le père César Fernandez, missionnaire salésien d'origine espagnole a été tué lors d'une attaque armée attri-

buee à des terroristes à Nohao, dans le centre-est du Burkina.

En mai 2018, le catéchiste Mathieu Sawadogo et son épouse avaient été enlevés à Arbinda puis relâchés le 14 septembre. Avant eux, Pierre Boena, pasteur de l'église protestante de Béléhouro avait également été enlevé puis remis en liberté, en juin 2018.

Plusieurs imams ont également été assassinés par les terroristes dans le Nord.

Selon des sources sécuritaires, ceux-ci étaient «considérés comme pas assez radicaux» par les terroristes ou «accusés de collaborer avec les autorités».

PALESTINE:

Abbas refuse de percevoir des taxes en partie gelées par l'occupant israélien

Le président palestinien Mahmoud Abbas a réitéré lundi son refus de percevoir des droits de TVA et droits de douane tant que l'occupant israélien maintiendra sa décision d'en geler une partie.

En février, l'occupant israélien avait annoncé le blocage de 500 millions de shekels (122 millions d'euros) sur le montant total reversé à l'Autorité palestinienne au titre de la TVA et des droits de douane prélevés sur les produits importés par les Palestiniens.

Cette sanction a été imposée en réponse au versement par l'Autorité palestinienne d'allocation aux familles de Palestiniens emprisonnés ou tués par les soldats d'occupation.

«Nous ne recevons aucun fonds de la part d'Israël s'ils sont incomplets», a fait savoir le président palestinien Mahmoud Abbas, au début du Conseil des ministres hebdomadaire à Ramallah, en Cisjordanie occupée.

Il avait déjà annoncé en février que l'Autorité palestinienne refuserait de recevoir l'ensemble de ces droits de douanes et TVA si Israël appliquait sa décision.

Dans le cadre des accords de Paris signés en 1994, Israël collecte



les taxes sur les importations palestiniennes, qui représentent environ 700 millions de shekels (170 millions d'euros) par mois, et les reverse aux Palestiniens.

C'est la plus importante source de revenus de l'Autorité palestinienne. Mahmoud Abbas affirme avoir demandé 100 millions de dol-

lars (89 millions d'euros) aux pays arabes lors du dernier sommet de la Ligue arabe afin d'éviter une crise financière.

«Nous n'avons pas de grands espoirs mais ce montant peut être considéré comme une dette que nous honorerons dès qu'Israël rendra l'argent», a-t-il dit.

Une campagne internationale de soutien aux prisonniers palestiniens dont des enfants

La coalition européenne de soutien aux prisonniers palestiniens, a annoncé le lancement d'une campagne internationale de soutien aux prisonniers palestiniens, et la libération des enfants dont la détention est qualifiée de «crime contre l'humanité».

A l'issue d'une conférence qui s'est tenue du 27 au 28 avril en Belgique, la coalition européenne de soutien aux prisonniers palestiniens, a exhorté la communauté internationale, à renforcer tous les efforts pour la condamnation des violations israéliennes contre les prisonniers notamment les femmes et les enfants et de mettre fin à leurs souffrances par leur libération. Outre le respect de la

loi internationale, les participants ont appelé dans un communiqué final relayé par l'agence palestinienne de presse, WAFA, à ce que les crimes israéliens soient exposés devant la Cour pénale internationale (CPI), exigeant de faire pression sur l'occupation afin de «mettre fin à ses répressions et agressions sauvages contre les prisonniers».

Ils ont condamné, à l'occasion, la déduction des salaires des prisonniers, des recettes fiscales de l'Autorité Palestinienne, promettant d'exposer la cause des détenus palestiniens devant les instances internationales.

Plus de 50.000 arrestations ont été enregistrées parmi des enfants palesti-

niens mineurs depuis 1967, dont 16.655 depuis le début de l'Intifada Al-Aqsa en 2000, selon le responsable de l'unité des études et de la documentation de la commission des prisonniers et ex-prisonniers palestiniens, Abdel-Nasser Farwanah.

En 2018, un total de 908 enfants palestiniens âgés de moins de 18 ans ont été arrêtés par les forces d'occupation israélienne depuis le début de l'année jusqu'au mois d'octobre, avait dénoncé au mois de novembre dernier, le Club du prisonnier palestinien.

Selon des chiffres officiels communiqués début 2019, plus de 6.000 Palestiniens se trouvent actuellement dans des centres de détention

israéliens, dont six (6) membres du Parlement, plus de cinquante (50) femmes et près de 270 mineurs.

La conférence tenue sous le thème «l'arrestation des enfants est un crime contre l'humanité», a vu la participation de vingt (20) pays européens, en plus de la communauté palestinienne installée aux Etats-Unis, des parlementaires, des avocats et des mouvements de solidarité, ainsi que la commission des affaires des prisonniers et le club du prisonnier palestinien.

La prochaine conférence dont la date n'a pas encore été communiquée, a été décidée sous le thème «les prisonniers malades dans les prisons de l'occupation».

ETATS-UNIS - IRAN:

Les tensions s'exacerbent, incertitude sur le dénouement du conflit

Les Etats-Unis ont accentué ces derniers jours la pression économique et diplomatique sur l'Iran dans l'objectif d'amener Téhéran à renégocier l'accord nucléaire de 2015, alors que la République islamique se montre inflexible sur cette question et s'engage dans un bras de fer avec Washington suscitant des inquiétudes quant à ses conséquences sur la région du Moyen-Orient.

Depuis le retrait unilatéral de l'accord nucléaire de 2015, décidé en mai 2018 par le président Donald Trump, les tensions entre les Etats-Unis et l'Iran ne cessent de prendre de l'ampleur depuis quelques semaines jusqu'à laisser planer le doute d'une éventuelle déstabilisation dans la région.

En effet, les décisions prises récemment par la Maison Blanche à l'égard du Corps des gardiens de la Révolution iranienne classé en tant que «groupe terroriste étranger» et celle d'imposer à compter de mai des sanctions contre tout pays qui continuerait à acheter du pétrole iranien sont perçues par les dirigeants iraniens comme un pas vers l'escalade militaire. Officiellement, les responsables américains ont écarté jusqu'à présent le recours à une intervention militaire pour un changement de régime, soutenant que le plan du président Trump vis-à-vis du Téhéran s'inscrit résolument dans le cadre de la politique dite de «pression maximale» pour forcer les dirigeants iraniens à accepter la renégociation de l'accord nucléaire de 2015 selon leur desiderata.

Considérant que le texte en question avait été «mal négocié» par l'ancienne administration, Donald Trump veut introduire de nouvelles clauses plus «contraignantes», allant de restrictions sur les activités balistiques iraniennes jusqu'à au rôle géopolitique de Téhéran dans la région du Moyen-Orient. En rétablissant de nouveau des sanctions économiques et diplomatiques, dont celles prises la semaine dernière contre l'exportation du brut iranien et contre le corps de défense de la révolution islamique, le locataire de la Maison-Blanche a déclenché de vives tensions et des inquiétudes au sein de la communauté internationale s'interrogeant sur les conséquences des telles mesures.

Dans ce contexte, les regards sont notamment braqués sur la sécurité du golfe Persique et le détroit d'Ormuz d'où transitent les marchandises de nombreux pays de la région et 30 % du trafic du pétrole mondial.

Certes, les responsables iraniens ont rassuré que Téhéran n'avait pas à présent l'intention de fermer le détroit d'Ormuz au transport maritime international.

Mais, ils ont mis en garde contre tous les pays qui voudraient interdire l'exportation du pétrole iranien, que cette voie leur sera inaccessible. Cet avertissement s'adresse plus particulièrement aux Etats-Unis, qui ont rétabli les sanctions contre les exportations du brut iranien et demandé aux pays acheteurs (Chine, Inde, Turquie, Japon, Corée du Sud, Taïwan, l'Italie et Grèce) de cesser leurs approvisionnements auprès de la République islamique.

Inquiétude croissante de la communauté internationale

Face à cette mesure qui entrera en vigueur à partir du 2 mai, les dirigeants iraniens n'ont tardé à réagir en brandissant, quant à eux, la menace de quitter le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

S'exprimant dimanche à la télévision nationale, le chef de la diplomatie iranienne, Mohammad Javad Zarif a soutenu, en effet, que les choix de la République islamique sont «nombreux», dont l'un d'entre eux, est celui du retrait de Téhéran du traité sur les armes nucléaires (TNP), tout en annonçant sa prochaine visite en Corée du Nord, pays qui fait l'objet, lui aussi, d'une série de sanctions pour son programme nucléaire. En évoquant la sortie de Téhéran de l'accord multilatéral des Nations Unies empêchant l'élargissement de la liste des pays possédant des armes nucléaires, M. Zarif en a rajouté une couche à ce conflit qui risque, selon plusieurs observateurs, de mener vers la déstabilisation de toute la région du Moyen Orient. Sur le plan économique, le Fonds monétaire international (FMI) a averti lundi dans son rapport sur ses perspectives régionales sur les retombées des sanctions prises par les Etats-Unis contre Téhéran.

Le FMI a souligné que l'horizon des pays de la région MENA et des puissances émergentes sera assombri en raison des incertitudes liées aux conflits, citant notamment le cas de l'Iran. Ainsi, les pays importateurs du pétrole iranien, comme la Chine, l'Inde et la Turquie, devraient connaître une croissance relative de 3,6% cette année, contre 4,2% en 2018, du fait des restrictions financières et commerciales imposées par Washington à l'économie iranienne.

La mesure visant à interdire la vente du pétrole iranien s'annonce particulièrement délicate pour Pékin, Ankara et New Delhi, qui demeurent dépendants.

La Chine a d'ailleurs appelé les Etats-Unis à respecter ses «intérêts et préoccupations économiques», assurant qu'elle continuera à «sauvegarder les droits légitimes des entreprises chinoises». Pour Pékin et Ankara, la décision prise par les Etats-Unis contre le pétrole iranien ne pourra qu'intensifier les troubles au Moyen-Orient, alors que l'Irak, pays voisin de l'Iran, a demandé à ne pas être entraîné dans ce conflit, insistant sur l'implication de la communauté internationale dans l'apaisement de la situation dans la région.

PÉROU/CORRUPTION:

L'ancien président Kuczynski placé en résidence surveillée

L'ancien président du Pérou, Pedro Pablo Kuczynski a été placé en résidence surveillée pour une durée de 36 mois dans le cadre d'une enquête sur un vaste scandale de corruption impliquant l'entreprise de BTP Brésilienne Odebrecht, ont annoncé des médias. «L'ancien président Pedro Pablo Kuczynski passera trois ans en résidence surveillée, le temps que l'enquête sur des accusations de corruption suive son cours», a annoncé, le gouvernement du pays sud-américain. La décision de placer l'ex président en détention préventive intervient le jour où il a été opéré en urgence afin de recevoir un stimulateur cardiaque.

Selon sa famille «il est sorti d'une longue opération.



Maintenant, il va bien, les médecins sont satisfaits des résultats de l'opération». Quelques semaines

auparavant, un juge péruvien avait imposé à l'ancien mandataire 36 mois de détention préventive en lien avec le scandale de corruption d'Odebrecht.

M. Kuczynski, 80 ans, avait été placé le 10 avril en détention pour une durée initiale de dix jours par un tribunal de Lima, mais n'a pas été incarcéré car il se trouvait dans une clinique de la capitale en raison de problèmes cardiaques.

Pablo Kuczynski était devenu en mars 2018 le premier président en exercice à démissionner à cause de ses liens avec Odebrecht, qui a affirmé avoir payé près de cinq millions de dollars à des entreprises de conseil directement liées au chef de l'Etat, alors ministre entre 2004 et 2013.

ALGÉRIE-AFRIQUE DU SUD Un chercheur algérien en nanotechnologie distingué par le président sud-africain

Le chercheur algérien, Malik Maâza, spécialiste en nanoscience et nanotechnologie, a été décoré, jeudi dernier, de «l'ordre de Mapungubwe», par le président d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, pour sa contribution dans le domaine scientifique et technologique.



Lors de la cérémonie officielle organisée en l'honneur des lauréats des différents ordres de mérite, au titre de l'année 2019, le président Ramaphosa a exprimé sa reconnaissance pour le succès personnel et professionnel de ces lauréats et leurs contributions scientifiques apportées au profit de l'Afrique du Sud.

Pr Maâza, qui a été décoré dans la catégorie «Argent», est associé dans le développement des techniques avancées pour le traitement des tumeurs cancéreuses au sein du Centre «i-Themba Labs», une technique que l'intéressé souhaiterait introduire en Algérie avec l'aide des responsables de ce centre.

Chercheur de renommée internationale, Pr Malik Maâza occupe plusieurs postes académiques, entre autres, président de l'Unité Afrique auprès de l'Unesco

en développement des techniques avancées pour le traitement des tumeurs cancéreuses au sein du Centre «i-Themba Labs», une technique que l'intéressé souhaiterait introduire en Algérie avec l'aide des responsables de ce centre.

dans le domaine de la nanoscience et la nanotechnologie et membre de l'Académie nationale indienne des sciences au titre de l'année 2019. Il a été, également, honoré par plusieurs distinctions internationales à l'instar du prix d'Excellence bilatérale du gouvernement suisse et du Prix mondial de l'éducation 2018 discerné par le Conseil culturel mondial «Jose Vasconcelos» de Hong-Kong.

ESPACE La sonde chinoise Chang'e-4 reprend le travail pour son cinquième jour lunaire



L'atterrisseur et le rover de la sonde Chang'e-4 ont repris le travail pour leur cinquième jour lunaire sur la face cachée de la Lune, après avoir «dormi» pendant une nuit extrêmement froide, selon l'agence Chine nouvelle.

L'atterrisseur s'est réveillé lundi à 7h40, et le rover Yutu-2 (Lapin de jade-2) s'est réveillé dimanche à 13h45. Les deux sont en état de fonctionnement normal, selon le Centre de l'exploration lunaire et du programme spatial de l'Administration nationale de l'espace de Chine. Le rover a parcouru une distance cumulée de 178,9 mètres sur la Lune et a travaillé pendant environ un mois de plus que sa durée de vie prévue.

La sonde chinoise Chang'e-4, lancée le 8 décembre 2018, a réalisé le premier alunissage en douceur dans le cratère Von Karman du bassin Pôle Sud-Aitken sur la

face cachée de la Lune, le 3 janvier.

Une journée lunaire équivaut à 14 jours sur la Terre, et une nuit lunaire a la même durée. En raison du manque d'énergie solaire, la sonde Chang'e-4 est passée en mode veille durant la nuit lunaire.

En raison de l'effet de marée, le cycle de révolution de la Lune est le même que son cycle de rotation, et le même côté fait toujours face à la Terre.

La face cachée de la Lune présente des caractéristiques uniques, et les scientifiques s'attendent à des percées grâce à Chang'e-4. Les tâches scientifiques de la mission Chang'e-4 comprennent l'observation radio-astronomique à basse fréquence, des relevés topographiques et du relief, la détection de la composition minérale et de la structure de la surface lunaire et la mesure du rayonnement neutron et des atomes neutres.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE / SPA Capital social de 61.275.180,000DA RC 02 B 18083
NIF 000216299033049
EPE-ALGERIE TELECOM-SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE D'ALGER EST

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 09 /2019

La Direction Opérationnelle d'Alger Est, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

« TRAVAUX DE CONSTRUCTION SOCLÉS »

Les entreprises spécialisées dans les travaux de génie civil et canalisation, travaux publics, bâtiments et hydrauliques, (possédant un certificat de qualification de 01 et plus dans les domaines précités) intéressées par cet avis, peuvent retirer le cahier des charges contre un paiement de la somme de deux milles (2000) DA auprès de la BNA ALGER (Agence611) compte N°001 00611 0300000014/10 Les soumissionnaires devront déposer leurs offres en trois plis distincts portant la mention, dossier administratif, une offre technique et une offre financière.

Les trois enveloppes seront placées dans une enveloppe extérieures qui devra être anonyme et devra porter uniquement la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »
ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle d'Alger Est
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N°09/AT/DO/SDFS/DAL/2019
« TRAVAUX DE CONSTRUCTION SOCLÉS »

Les offres doivent être composées de :

1-Dossier administratif :

Doit contenir le dossier administratif décrit dans le cahier des charges, inséré dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « dossier administratif » suivi du nom du soumissionnaire.

2-OFFRE TECHNIQUE :

Doit contenir l'offre technique décrite dans le cahier des charges insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « offre technique » suivi du nom du soumissionnaire.

3-OFFRE FINANCIERE :

Doit contenir l'offre financière décrite dans le cahier des charges insérée dans une enveloppe à part portant uniquement la mention « offre financière » suivi du nom du soumissionnaire.

Le délai de présentation des offres a dix (10) jours calendaires à compter de la première parution dans la presse nationale

L'heure de dépôt de l'offre est fixée avant 14H00correspondant au dernier jour de la préparation des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date de dépôt des offres

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu à la date de dépôt des offres à 14 heures, en séance publique avec la présence d'un seul représentant pour chaque soumissionnaire à l'adresse suivante : Site à la rue 02 Djoudji Zitouni- Hussein dey- Alger

DK NEWS

Anep : 1916010067 du 30/04/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE MEFTAH
COMMUNE DE MEFTAH
NIF : 09620918917505 01

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales

N° : 05 /2019

Le président de l'assemblée populaire communale de Meftah lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales après infirmité, pour la réalisation du projet :

❖ Réhabilitation du nouveau stade communal Talbi M'hamed.

* Les entreprises qualifiées (Activité principale bâtiment Catégorie 02 et plus), intéressées par la présente annonce peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège de l'APC de Meftah (bureau des marchés publics) contre un paiement de 2.000.00 DA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives prévues par la réglementation en vigueur sous trois enveloppes cachetées et marchés publics tels que stipulé par le décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, les soumissions se décomposent en 03 parties et dans 03 enveloppes distinctes, un dossier de candidature : enveloppe « A » une offre technique : enveloppe « B » une offre financière : enveloppe « C ».

❖ DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Déclaration de candidature modèle ci-joint dument remplie et signée.
- Déclaration de probité modèle ci-joint dument remplie et signée.
- Copie du statut du soumissionnaire pour les entreprises commerciales.
- Référence bancaire (lettre de solvabilité délivrée par la banque domiciliaire).
- Copie du certificat de qualification de l'entreprise (activité principale bâtiments Catégorie 02 et plus).
- Qualification de l'équipe engagée, justifiées par diplômes appropriés et déclarations auprès de la CNAS.
- Références des entreprises dans le domaine, justifiées par des attestations de bonne exécution établies par le maître de l'ouvrage public.
- Liste des moyens matériels justifiés par des cartes grises pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant ou contrats de location notariés).
- Attestations de bonnes exécutions délivrées par un maître d'ouvrage public

❖ OFFRE TECHNIQUE

- Déclaration à souscrire modèle ci-joint dument remplie et signée.
- le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- un mémoire technique justificatif.
- Planning des travaux.

❖ OFFRE FINANCIERE

- Lettre de Soumission selon modèle ci-joint (dument remplie et signée).
- Bordereau des prix unitaire (dument remplie et signée).
- Devis quantitatif et estimatif (dument remplie et signée).

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°objet de l'appel d'offres » ; Les offres doivent d'être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres avant 13,00h auprès du siège de l'APC de Meftah (bureau des marchés publics) , les soumissionnaires sont ainsi invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune de Meftah, le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres qui est fixée à 21 jours à partir de la première parution dans les quotidiens nationaux ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public à 14:00h.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 1916010058 du 30/04/2019

CÉLÉBRATION DE L'AVÈNEMENT DU PRINTEMPS À CHLEF : Une tradition séculaire du patrimoine local

La célébration de l'avènement du printemps fait partie des traditions du patrimoine encore jalousement sauvegardée par les familles de la wilaya de Chlef, qui se font une joie, en pareille période de l'année, de se retrouver dans les bras de mère nature, en se réunissant autour d'un festin traditionnel fait exclusivement de produits de saison, notamment de plantes et végétaux.



C'est cette tradition séculaire sentant bon la nature et la joie de vivre en plein air, qui était l'apanage de nos ancêtres et que des associations culturelles locales tentent de faire revivre dans une démarche visant, outre la sauvegarde de coutumes séculaires, la préservation d'un certain art de vivre et de cuisiner sain, légué de mère en fille à Chlef.

Ainsi en est-il pour l'association «Ahlem pour les échanges culturels» qui participe à la célébration du mois du patrimoine, abrité par le musée public «Abdelmadjid Meziane», dont la présidente Kheira Berbari a souligné dans une déclaration à l'APS, que la promotion de cette tradition (célébration de l'avènement du printemps) fait partie des objectifs assignés à son association, visant, selon elle, «à perpétuer les us et coutumes garantes d'une meilleure communication intergénérationnelle».

Pour une immersion réelle dans le monde des ancêtres, l'association «Ahlem» a organisé un stand grandeur nature, mettant en scène la célébration de la venue du printemps à la manière des grands parents. «Une manière certes modeste», selon l'expression de Mme Berbari, «mais oh combien significative,

car reflétant tout une panoplie de traditions culturelles visant essentiellement la sauvegarde de la cellule familiale et sociale notamment».

Il s'agit, également, a-t-elle poursuivi, d'une tradition de partage autour de bons et sains plats de Couscous accompagnés de plantes de saison (printemps) et d'autres mets naturels présentés dans des plats en doum (sorte de palmier nain), ou en terre cuite, deux matières premières naturelles, reflétant la quête du «vivre sainement et en parfaite symbiose avec la nature de nos ancêtres».

L'avènement du printemps, une célébration encrée dans la société

Ce tableau champêtre des ancêtres célébrant le printemps a été très apprécié par les visiteurs du mois du patrimoine à Chlef, dont notamment les jeunes, emportés pour un laps de temps loin des nouvelles technologies mondiales dites intelligentes.

Une mère au foyer, Amina, rencontrée sur place par l'APS, a assuré connaître cette tradition qu'elle célébrait en famille dans le passé, même si c'était «d'une manière différente». Elle a, par la même, souligné la contribution des festivités du

mois du patrimoine dans la promotion de ce type de traditions culturelles sauvegardées jusqu'à nos jours par des familles chelifes, qui ont contribué ainsi à leur perpétuation, en vue de leur transmission aux jeunes générations.

Cette dame a, notamment, mis l'accent sur les différentes facettes culturelles et sociales de cette tradition, qui outre la préservation des liens familiaux, comporte, également, la perpétuation d'une cuisine traditionnelle saine dans des ustensiles artisanaux faits à base de matériaux amis de la nature.

Le PR Miloud Bouazzdia, enseignant de sociologie et d'anthropologie à l'université Hassiba Ben Bouali de Chlef, a souligné pour sa part, la dimension sociale de cette célébration, en terme de sauvegarde des liens familiaux et de parenté et d'appartenance à une certaine entité sociale (kabila), outre son aspect culturel et traditionnel.

«La célébration de l'avènement du printemps est, également, le reflet du lien unissant l'homme à sa terre, car liée à l'agriculture et au lancement de la campagne des moissons», a-t-il ajouté, expliquant par là sa perpétuation jusqu'à nos jours.

OUARGLA: Bientôt l'étude et l'inventaire de milliers d'objets au musée saharien



Des milliers d'objets entreposés au musée saharien d'Ouargla sont en attente d'une opération d'inventaire et de classification par les archéologues et chercheurs, a-t-on appris lundi de la directrice de cet édifice culturel.

De différentes formes et volumes, ces objets datant de diverses époques (de la préhistoire à l'ère moderne), dont des objets de fouilles végétales et animales, restent méconnues, en l'absence de pareilles études, et emballés dans des boîtes pour leur préservation des aléas naturels et de la perte de leur valeur historique, a expliqué Mme. Oum El-Kheir Benzahi.

Des efforts sont entrepris pour conclure, dans le cadre de la stratégie de préservation du patrimoine national, des conventions entre le musée saharien d'Ouargla et des institutions universitaires du pays pour mettre en valeur et répertorier ces objets impliquant des archéologues et géologues, a-t-elle ajouté.

L'étude de ce patrimoine sera entamée prochainement après signature d'accords de coopération avec les universités d'Ouargla et d'El-Oued, ayant déjà exprimé leurs intentions à ce titre, notamment celle d'El-Oued ayant manifesté l'intérêt d'étudier et d'examiner une théorie existante au musée, trouvée sur le territoire de la wilaya d'Illizi, a fait savoir Mme Benzahi. Selon la même responsable, le musée bénéficiera, à la faveur d'une action conjointe de l'Assemblée populaire communale et de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels sauvegardés d'Ouargla, d'une opération d'équipement d'une troisième salle du musée, qui verra s'ajouter aux deux premières ayant précédé la réouverture l'année dernière du musée au public. Le musée saharien d'Ouargla avait fait en 2016 l'objet d'une vaste opération d'inventaire de ses ob-

jets et collections archéologiques menées, deux ans durant, par l'Office local de gestion et d'exploitation des biens sauvegardés de la wilaya, visant à répertorier, classer et valoriser ses collections selon les critères requis et étudiés. Selon les données historiques fournies, fondé en 1937 par le colonel Gabriel Carbillat et jouissant actuellement d'une classification depuis 2007 en tant que patrimoine national, le musée saharien d'Ouargla renferme des milliers d'objets mis au jour et collectés par des chercheurs et archéologues sur le territoire des régions de Oued M'ya (Ouargla), de Oued Righ (Touggourt) et du Tassili (Illizi).

Ces objets consistent notamment en des pierres, des flèches, des ustensiles en poterie et d'autres en cuivre, datant de diverses époques (de la préhistoire à l'ère moderne), en plus d'armements datant de la glorieuse guerre de libération nationale et d'articles façonnés par l'homme ancien au début de la découverte des métaux.

Occupant une surface de 1.700 m2, le musée saharien, chef-d'œuvre architectural alliant le cachet urbain européen et maghrébin, est composée de salles dédiées à la préhistoire, l'archéologie islamique et l'ethnographie, a ajouté Mme. Benzahi. Ces objets s'ajoutent aux diverses acquisitions mises au jour lors de fouilles archéologiques menées par la suisse Marguerite Van Berchem sur le site de l'antique Cité de Sedrata (7 km Sud d'Ouargla), fondée vers le 10ème siècle par les Rostémides. Selon diverses versions historiques, le site du musée saharien constituait dans le passé une halte pour les caravanes culturelles en provenance de la Saoura, du Gourara et du Touat, à destination des régions de Oued M'ya (Grand Ouargla) et Oued-Righ (Grand Touggourt).

500E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE LÉONARD DE VINCI: Le monologue «Maturina Fantesca» présenté à Alger

«Maturina Fantesca, héritière de Léonard de Vinci», un monologue de l'Italienne Patrizia La Fonte, qui met en valeur le riche héritage artistique et scientifique qu'a laissé Léonard de Vinci à l'humanité, a été présenté dimanche soir à Alger devant un public restreint.

Le public, des invités du petit Théâtre de l'ambassade d'Italie à Alger, a pu assister, 60 mn durant, à un spectacle écrit, mis en scène et interprété par Patrizia La Fonte, dans le rôle de Maturina Fantesca, gouvernante de Léonard de Vinci, dont on célèbre le 500e anniversaire de sa disparition en 1519 à Amboise (centre de la France).

Construite autour du personnage principal de Maturina Fantesca (véritable et fidèle gouvernante de Léonard de Vinci), la trame du spectacle est une pure imagination de l'auteur qui entendait, ainsi, «rendre hommage à l'un des plus grands génies de tous les temps».

Ayant servi son maître dans la dernière période de sa vie, Maturina raconte en détail sa manière de travailler, ses relations avec ses étudiants et ses amis, ainsi que tous les

notables des grandes villes où il a séjourné, en Florence, à Rome et à Amboise notamment. Après la mort de Léonard de Vinci, Maturina, devant trouver un nouveau travail, succombe chaque fois à son ironie et ses déliries qui lui font croire que c'est à «elle, et elle seule», que reviendrait le legs de son maître, alors qu'on ne lui reconnaît que «peu ou rien», car c'est une «femme d'origine modeste», qui évolue dans «une société dominée par les hommes», dira-t-elle.

Entretenant un contact direct et permanent avec le public en l'impliquant dans un jeu interactif intense et exaltant, où même l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrera n'y échappera pas, la comédienne s'est aidée de son expérience et son professionnalisme, pour permettre une plus grande accessibilité à son texte déclamé dans le Florentin ancien (dialecte de Florence).

Conçue sans musique dans une vision minimaliste, la scénographie, s'est contentée de quelques accessoires relativement volumineux, couverts de draps et déposés sur scène, suggérant le legs de Léonard

de Vinci, ainsi que la projection sur écran du sous-titrage en français. Occupant tous les espaces de la scène -et même au-delà, Patrizia La Fonte a également utilisé de la mimique pour garder l'attention de l'assistance qui a interagi avec la comédienne, participant ainsi à, entre autres simulations, une vente aux enchères d'un des tableaux découverts.

Le public qualifiant le spectacle de Patrizia La Fonte de «réussite» a pris du plaisir à redécouvrir, le temps d'un spectacle, quelques unes des nombreuses facettes de l'œuvre gigantesque du père de la Renaissance.

«Le spectacle est le résultat d'une recherche approfondie sur les sources littéraires et historiques», peut-on lire sur le document de présentation du spectacle.

Dans le rire et la dérision, le spectacle a rappelé, selon les spectateurs présents, un monde qui, finalement «n'est pas si lointain», par les «pratiques et les attitudes de l'homme envers son prochain».

Diplômée de l'Académie d'art dramatique «Silvio d'Amico» de Rome, Patrizia

La Fonte a vite orienté sa carrière dans les arts de la scène, comptant à 62 ans une carrière pleine d'une trentaine d'années dans les métiers d'auteur, de comédienne et de metteuse en scène.

Au Cinéma, elle a été dirigée, entre autres, par de grands réalisateurs, à l'instar de Mario Monicelli et Ferzan Zepetok dans «Sacred Heart», notamment, alors qu'au Théâtre, elle est auteure de plusieurs textes, comédienne et metteuse en scène. De 1988-1989, elle a été directrice adjointe dans les théâtres Off-Broadway de New York. A la Télévision, elle est connue pour avoir interprété le rôle d'Olga dans de la série «Incantamento», sur la chaîne «Rai 2», pour que plus tard, elle participe à de nombreux téléfilms, comme actrice ou scénariste -avec une trentaine de textes-, et se consacre à l'écriture de romans à succès, comme «J'ai épousé un flic» et «Atelier Fontana».

Le monologue brillant, «Maturina Fantesca, héritière de Léonard de Vinci», a été organisé par l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien d'Alger.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:00

L'arme fatale

Réalisateur : Eric Laneuville
Avec : Seann William Scott,
Damon Wayans



Roger et Wesley enquêtent sur le meurtre de Janet Orsi, professeur en génie mécanique, survenu dans son laboratoire. Rafi, le jeune protégé syrien de Cole, est le principal suspect. Erica décide aussitôt de dessaisir le duo d'inspecteurs de cette affaire. Dans le même temps, Murtaugh accepte qu'un journaliste, qui écrit un article sur sa femme dans le cadre de sa campagne, le suive dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, Trish lui demande de la seconder davantage dans les tâches familiales.

France 2 20:00

Tout le monde joue



En compagnie du Dr Kupfer, Nagui démêle le vrai du faux grâce à un jeu de questions-réponses au sujet des animaux de compagnie. Entouré de Camille Cerf, Bruno Solo, Valérie Damidot, Guillermo Guiz ou encore de Delphine Wespiser, l'animateur aborde plusieurs sujets, de l'alimentation à la reproduction, en passant par le comportement, les qualités et la santé... qu'il s'agisse de chiens, chats, lapins, hamsters ou de reptiles. L'objectif : donner des conseils pratiques pour mieux s'occuper des bêtes et faire fi des idées reçues.

France 3 20:10

Capitaine Marleau

Réalisateur : Josée Dayan
Avec : Corinne Masiero, Jean-Pierre Marielle



En utilisant des méthodes bien à elle, la capitaine Marleau cherche à savoir qui s'en prend au clan Meyer, une famille très soudée de la haute société. Le patriarche, Franz, vient d'être assassiné alors qu'il était sur le point de vendre sa brasserie à l'énigmatique acheteur Dimitri Nobécourt. Son épouse, Katel, a également été agressée. La capitaine ne tarde pas à entrevoir quelques rivalités au sein de la tribu, notamment entre les trois sœurs.

CANAL+ 19:55

My Lady

Réalisateur : Richard Eyre
Avec : Emma Thompson,
Stanley Tucci



A Londres, Fiona Maye, juge à la Haute Cour et spécialisée dans les affaires familiales souvent très difficiles, consacre beaucoup plus de temps à son travail qu'à son époux Jack. Celui-ci, professeur d'université, lassé par leur manque d'intimité, s'en émeut. Leur dispute est interrompue par un appel téléphonique : Fiona est sollicitée pour s'occuper de l'affaire d'Adam, un jeune homme atteint de leucémie, privé d'une indispensable transfusion sanguine par les strictes convictions religieuses de ses parents, témoins de Jéhovah.

6 20:00

Together, tous avec moi



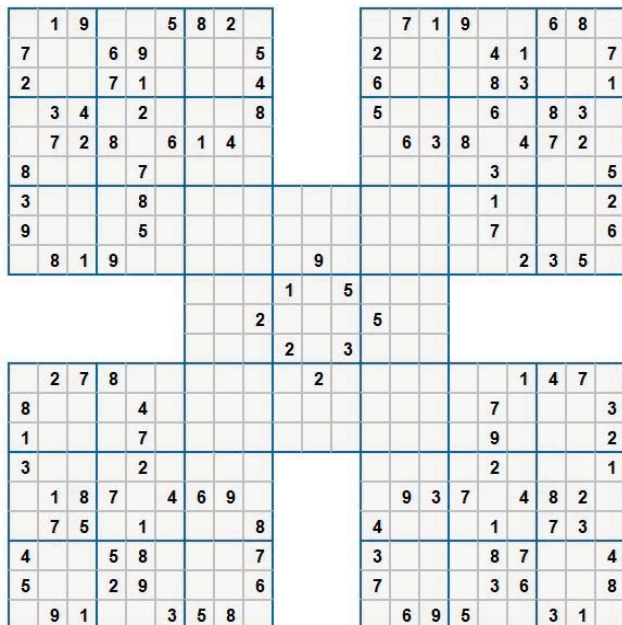
Des chanteurs - seuls ou en groupe - se présentent chacun son tour sur la scène de l'émission. Leur objectif : convaincre les membres du jury, présidé par Garou et composé de 100 professionnels de la musique en tout genre : stars de comédies musicales, auteurs, compositeurs, coaches vocaux, youtubeurs, choristes et même champions de France de karaoké. Plus ils sont nombreux à se lever pour chanter avec le candidat pendant sa prestation, plus le score de ce dernier est élevé. A l'issue de plusieurs semaines de compétition, le plus fédérateur remportera la coquette somme de 50 000 euros.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2155

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



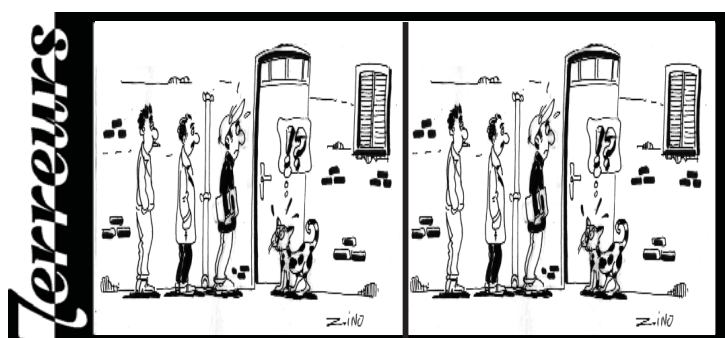
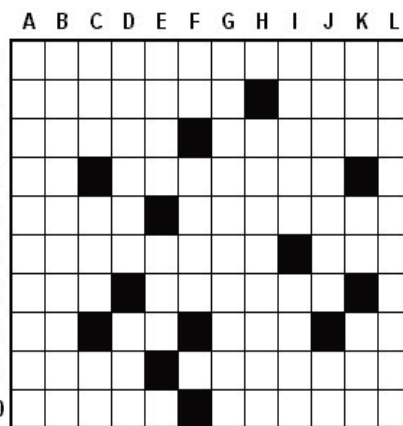
"C'est une expérience éternelle que tout homme qui a du pouvoir est porté à en abuser."

Montesquieu

Mots croisés n°2155

1 - Emotion admirative
2 - Effleura affectueusement - Dessert pour ursidés
3 - Inflammation du conduit auditif - Cogne
4 - Feuilleté - Mélange confus
5 - Para - Mesura la propriété
6 - Fabrique d'étuis - Détint
7 - Emergence - Ralleras
8 - Affirmation - De l'argent pour la chimie
9 - Refus très net - Rencontré
10 - Titre de souverain - Décommander
10 - Estonie en V.O. - Envolées

A - Vert
B - Empaille
C - Sélection - Ne reconnaît pas - Brillant exécutant
D - Chef cosaque - Technique raffinée
E - Graveleuse - Pays de dunes
F - Habitudes - Esprit du foyer
G - Veste ceinturée
H - Escampons
I - Distract - Méat de sortie
J - Animaux fabuleux - Elu normand
K - Dispose - Caché - Helminthe
L - Appareils de levage



fortuite- ment réparti- tions	↓	arrange rempla- çante	↓	bonne mesure mortelle	↓	commen- ce	↓	habitant dialecte celtique	↓	persévé- reras souhaite	↓	éléments de jeu sembla- ble	↓
bolets	→					entre- laces devinrent furieuses	→			entasse- ment chaîne de nœuds	→		
escro- queras	↓												
énoncera	→				courtois	→						absence de fonction	
sortie de brancard	↓				brimades	↓		plante piquante calcium en chimie	→				
néation	→		première femme	→			imaginen	→					
défal- guée	↓		ascétique	↓			tanneras à l'alun	↓					
				équipai	→					bébés torrents	→		
fausse	→			fait de l'effet	↓					fonderait	↓		
waqons- lits	↓							descend	→				obtenue
								très infatué	↓	continent oriental engrais animal	→		
grandes envies		réunions	→									déchiffré	→
		serpen- tera	↓			ruse	→					saluts de cour	↓
						éventua- lités	→						
manque- se de tricot	→				boite de nuit	→							style d'or- ganisation
sanctifié	↓				vraies	↓							
				tondu mauvai- ses plaies	↓			film ennuyeux temps d'études	→				
arrières de cous reste de moisson	→							matière de satin réunion étoilée	→			carte maî- tresse	↓
						mot de liaison vieilles mesures	→			peur du cabot partie d'écluse	→		
roue à gorge	↓	deman- das oiseau coureur	→							orient	→		
				nommé	→			bénéficie	→				cri d'afi- cionado
				lettre	↓			précis	↓				
remises au diamètre	→	saisisses	→							chanteur matinal	→		
		quatre saisons	↓							convient	↓		
										poilu	→		
mariés	→				élu du calen- drier	→		enfin placée	→				

Solution

Sudoku n°2155

6	4	1	9	3	4	5	8	2	7										
7	4	8	6	9	2	3	1	5											
2	5	3	7	1	8	9	6	4											
1	3	4	5	2	6	9	7	8											
5	7	2	8	3	6	1	4	9											
3	9	6	4	1	5	3	2												
8	1	2	5	8	4	7	9												
9	2	7	1	5	3	4	6	8											
4	8	1	9	6	7	2	5	3											

9	2	7	8	3	5	1	6	4	5	2	7	9	3	8	2	5	1	4	7	6
8	5	6	1	4	2	3	7	9	8	1	6	2	5	4	6	7	8	1	9	3
1	3	4	9	5	6	8	2	6	3	4	9	6	7	1	4	9	3	5	8	2
3	4	9	5	2	8	7	5	1				5	8	7	3	2	9	6	4	1
1	5	7	6	4	8	3	7	9	1			3	7	1	6	4	8	9	5	2
6	7	5	3	1	9	2	4	8				4	2	6	8	1	5	7	3	9
4	6	2	5	8	1	9	3	7				3	1	6	9	8	7	2	6	4
5	8	3	2	9	7	4	1	6				7	4	2	1	3	6	9	5	8
7	9	1	4	6	3	5	8	2				8	6	9	5	4	2	3	1	7

Mots Croisés n°2155

Grille géante n°855

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	E	N	T	H	O	U	S	I	A	S	M	E
2	C	A	R	E	S	S	A		M	I	E	L
3	O	T	I	T	E			H	E	U	R	T
4	L	U		M	E	L	A	S	S	E		V
5	O	R	N	A			A	R	P	E	N	T
6	G	A	I	N	E	R	I	E			E	U
7	I	L	E		R	E	E	R	A	S		E
8	S	I		A	G			N	O	N		V
9	T	S	A	R			A	N	N	U	L	E
10	E	E	S	T	I			E	S	S	O	R

HAND - EXCELLENCE DAMES / GSP-HBCEB: Le titre en jeu mardi à Alger

Les deux grosses cylindrées du handball féminin algérien, le GS Pétroliers et le HBC El-Biar, se retrouveront mardi à Bordj El-Kiffan (Alger, 16h30) en match comptant pour la 18e et dernière journée de la division Excellence, dont le vainqueur sera sacré champion d'Algérie de la saison 2018-2019.

Cette rencontre précèdera la finale de la Coupe d'Algérie prévue quatre jours plus tard (4 mai) à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), opposant les mêmes équipes pour la 7e fois consécutive. Lors du match aller, le GSP, vaincu jusque-là, s'était imposé à El-Biar sur le score de 24-22, faisant chuter leurs éternelles rivales pour l'unique fois cette saison.

Un nul suffira aux Pétroliers pour succéder au palmarès de l'épreuve au HBCEB, sacré la saison dernière pour la deuxième fois de son histoire et qui devrait gagner par un écart de 3 buts au moins pour garder son bien.

Programme de la 18e journée:
Mardi 30 avril :
GS Pétroliers - HBC El-Biar (16h30)

Mercredi 1er mai:
US Akbou - CHB Bachdjarah (14h00)
NRF Constantine - CR Didouche Mourad (13h00)
FC Boumerdès - HHB Saïda (11h00)
ASFA Constantine - JS Azzellaguen (11h00)

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	34	17
2. HBC El-Biar	32	17
3. US Akbou	22	17
4. NRF Constantine	18	17
5. FC Boumerdès	17	17
6. HHB Saïda	15	17
7. CHB Bachdjarah	12	17
8. JS Azzellaguen	11	17
9. CR Didouche Mourad	8	17
10. ASFA Constantine	1	17

TENNIS / TOURNOI MAGIC TOURS (QUALIFICATIONS): L'Algérien Abibis débutera contre un Russe

Le tennisman algérien Mohamed Ali Abibis sera opposé ce lundi au Russe Maxim Krapivin, au premier tour qualificatif pour le tableau final du tournoi international «Magic Tours», prévu du 29 avril au 5 mai 2019, sur les courts en terre battue de Tabarka (Tunisie), suivant le programme de compétition dévoilé dimanche soir par les organisateurs.

Un match qui s'annonce d'ores et déjà difficile pour l'Algérien de 17 ans, car son seul adversaire est plus expérimenté (20 ans, ndlr), mais il est classé tête de série N15.

En cas de qualification, Abibis sera opposé au Tchèque Yvo Panak, la tête de série N4, qui lui fut exempté de ce premier tour qualificatif.

Doté d'un prize-money de 15.000 USD, la compétition a drainé la participation de certains joueurs relativement bien classés sur le plan mondial, notamment, le Brésilien Orlando Luz (469e).

APS

SPORT/DISTINCTION: Le MJS honore les athlètes algériens médaillés de l'année 2018

Les athlètes algériens des sports individuels, collectifs et handisport qui se sont distingués lors des manifestations continentales et internationales de l'année 2018, ont été honorés par le ministère de la Jeunesse et des Sports, dimanche au Centre International des Conférences (CIC) d'Alger.

«Cette distinction traduit le souci du gouvernement de réunir toutes les conditions de réussite à l'élite sportive algérienne qui s'est distinguée de fort belle manière durant l'année 2018, avec la récolte de pas moins de 1390 médailles dont 490 en or, ce qui témoigne des efforts consentis par les fédérations sportives pour la préparation de ces athlètes», a indiqué Salim Raouf Bernaoui, ministre de la Jeunesse et des Sports dans son allocution à l'ouverture de la cérémonie de remise des récompenses et diplômes aux lauréats.

Le ministre a relevé que «cette initiative dictée par le décret 15-213 régitissant les athlètes de haut niveau, est devenue une tradition pour récompenser mais surtout encourager les médaillés à donner le meilleur d'eux-mêmes lors des prochaines échéances dont les Jeux africains 2019 au Maroc».

Les récompenses ont concerné 219 athlètes représentant 34 fédérations dont, entre autres, le cyclisme, l'haltérophilie, le judo, la boxe, la lutte, l'aviron, le bodybuilding, la gymnastique et tennis de

table. Le premier responsable du sport en Algérie a réitéré l'engagement des pouvoirs publics à promouvoir d'avantage le sport algérien et accompagner l'élite nationale avec un budget de 430 milliards DA, consacré pour bien préparer les prochaines échéances, notamment les Jeux Olympiques de Tokyo de 2020 et les Jeux méditerranéens d'Oran de 2021.

De son côté, le boxeur Mohamed-Amine Hacid, 3e aux Mondiaux juniors de Budapest (Hongrie), vice-champion olympique de la jeunesse à Buenos Aires (Argentine) et médaillé d'or aux Jeux africains de la jeunesse d'Alger s'est dit très satisfait par cette récompense financière qui l'encourage à travailler d'avantage en prévision des prochains rendez-vous sportifs.

«C'est toujours un honneur pour un athlète d'être récompensé par les siens, ce qui est très motivant pour la suite de mon parcours. J'espère conti-



nuer sur cette dynamique des victoires pour offrir à l'Algérie d'autres médailles internationales et représenter dignement les couleurs nationales», a confié à l'APS Hacid.

Même sentiment pour le lutteur Fateh Benferdjallah, médaillé d'argent aux Jeux Olympiques de la jeunesse à Buenos Aires (Argentine), champion d'Afrique cadets à Port-Harcourt (Nigeria) et médaillé d'or aux Jeux africains de la jeunesse d'Alger.

«C'était une année 2018 très spéciale pour moi, mais tout cela n'a pas été facile après des mois de préparation et de sa-

crifices. Je remercie mes entraîneurs et ma famille pour m'avoir soutenu toute cette longue période. La preuve, cette année je suis champion d'Afrique chez les juniors et vice-champion d'Afrique chez les seniors», a déclaré Fateh Benferdjallah, le meilleur espoir de la lutte libre algérienne. La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du gouvernement, de membres du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN) ainsi que les présidents des Fédérations sportives.

VOILE / TOURNOI D'EGYPTE (OPTIMIST) : 2 médailles pour l'Algérie dont 1 en or

La sélection algérienne de voile a décroché deux médailles (1 or et 1 bronze) lors d'un tournoi international de la série Optimist, clôturé samedi en Egypte.

La breloque en métal précieux a été décrochée par le jeune Yanis Amriche, sociétaire du club Sporting Casbah, alors que la médaille de bronze a été l'oeuvre

de Saïdi Nazim, du club Sahel Nautique El Biar.

La Fédération algérienne de voile (FAV) a engagé deux autres représentants dans cette compétition, à savoir Abbas Nassim de la JS Marsa et Raïssi Maria, sociétaire de l'ARBEM Alger.

La sélection algérienne était conduite

en Egypte par le coach Karim Bouke-rouche.

Outre l'Algérie et l'Egypte, huit autres pays étaient engagés dans cette compétition, à savoir le Maroc, le Koweït, le Soudan, les Emirats arabes unis, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, le Portugal et l'Au-

CYCLISME / TOUR DE SIDI BEL-ABBÈS: La 6e édition en trois étapes du 1er au 3 mai

La sixième édition du Tour national de Sidi Bel-Abbès se déroulera en trois étapes, du 1er au 3 mai, a indiqué dimanche la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), co-organisatrice de l'événement avec la Ligue de la wilaya locale.

La première étape, prévue le 1er mai à 9h00, se déroulera sur le circuit du Lac Sidi-Mohamed Benali, d'une longueur de 8,5 km. Elle sera suivie de la deuxième étape, prévue le lendemain, 2 mai, et qui se déroulera en circuit fermé au tour de

Sidi Bel-Abbès. Les concurrents prendront leur départ à 9h00, devant la Daïra de Tessala et effectueront six tours, sur un circuit de 13,3 km, avant d'enchaîner par un autre circuit de 6,3 km, pour une distance totale de 86,1 km. La troisième et der-

nière étape de ce Tour national de Sidi Bel-Abbès se déroulera le 3 mai, sur un circuit de 1,6 km dans la Macta. Son départ sera donné à 8h30 et sera suivi de la remise des récompenses aux lauréats, prévue à 11h00 selon les organisateurs.

MONDIAL DE KEMPO: L'Algérie prend la 3e place avec 50 médailles dont 11 en vermeil

La sélection algérienne de kempo s'est classée à la 3e place du 16e Championnat du monde en Espagne (25-27 avril) en décrochant un total de 50 médailles (11 or, 22 argent et 17 bronze), derrière respectivement la Roumanie, sacrée du titre mondial et l'Espagne (2e), dans une compétition à laquelle ont pris part 33 pays.

«Nous sommes satisfaits de ces résultats positifs réalisés dans une compétition qui n'a pas été facile aux côtés de grandes nations.

Nous avons constaté que le niveau ne cesse de s'améliorer d'une année à l'autre, notamment chez les athlètes russes, hongrois et kazakhs qui donnent une grande importance à la formation et au suivi des

jeunes talents», a déclaré dimanche à l'APS, le président de la Fédération algérienne de kempo, Hicham Ouhlima.

«Ces trois nations ont aligné de jeunes talents qui ont réussi à imposer leur suprématie, même la sélection algérienne a engagé des jeunes de moins de 21 ans dont Malak Day Toubia (19 ans) qui a décroché deux médailles d'or dans les spécialités de semi-kempo et full-kempo», a ajouté le président de l'instance algérienne, en soulignant que les athlètes algériens ont fait l'objet, lors des finales, d'une «injustice flagrante» de la part d'arbitres européens, les privant de l'or à l'instar de Fayçal Chennah.

«On a pu récupérer d'autres médailles

suite aux recours présentés par la délégation algérienne», selon la même source.

En marge des compétitions, s'est déroulée l'Assemblée générale de la Fédération internationale de kempo qui a choisi la Tunisie pour organiser le Championnat du monde-2020, aux dépens de la Slovaquie et du Mexique.

Par ailleurs, Hicham Ouhlima a pris part au Championnat du monde espagnol en qualité d'arbitre dans les spécialités de knock-down et full-contact.

L'Algérie a participé à la compétition avec 19 athlètes dans les deux sexes, visant le maximum de médailles et une place sur le podium, selon les prévisions de la Fédération algérienne de la discipline.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE BADMINTON : Deux titres continentaux pour l'Algérie

L'équipe algérienne de badminton a remporté deux médailles d'or en "double-messieurs" et "double-mixte" lors du championnat d'Afrique disputé à Port-Harcourt au Nigeria du 22 au 28 avril.

Dans l'épreuve du double-messieurs, la paire algérienne Meddal Sabri - Maameri Koceila s'est imposée en finale face au duo nigérian Enjoh Abiah - Isaac Minaphee (21-18, 21-17). Le second titre africain de l'Algérie, a été acquis dans l'épreuve du double-mixte par Maameri Koceila-Lynda Mazri aux dépens de la paire nigériane Enjoh Abiah - Peace Orji 2-1 (15-21, 21-16, 21-18).

Dans les autres épreuves, les badistes algériens ont été éliminés dès les premiers tours, alors que Adel Hameg et Halla Bouksani ont déclaré forfait pour blessures, ce qui a entraîné par conséquent le retrait de l'Algérie dans l'épreuve du double-messieurs et du double-dames.

En individuel messieurs, Meddal Sabri a été éliminé en

quarts de finale, alors que son compatriote Mohamed Belarbi n'a pu passer le cap du deuxième tour. De son côté, Maameri Koceila a été sorti au 3^e tour. Chez les dames, Malak Ouchefoun a atteint le 3^e tour, tout comme Halla Bouksani qui a ensuite déclaré forfait pour blessure. En revanche, Lynda Mazri a été éliminée dès le premier tour. Dans l'épreuve par équipes, l'Algérie a été éliminée en quarts de finale par Maurice (3-1). Le titre est revenu à l'équipe du Nigeria aux dépens de Maurice 3-2. La sélection algérienne, encadrée par le coach Fateh Betahar et le technicien espagnol Antonio Marina, a pris part à la compétition avec sept athlètes : Madal Sabri, Belarbi Mohamed Abderrahim, Adel Hameg, Koseila Maameri, Halla Bouksani,



Lynda Mazri et Malak Ouchefoun. Cent-trente joueurs, dont 59 filles, représentant 18 pays, ont participé à ces jogos. Il s'agit du Nigeria (pays organisateur), de l'Algérie, de l'Egypte, du Bénin, du Botswana, du Congo, de la RD Congo, de l'Erythrée, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du

Kenya, de Maurice, des Seychelles, de l'Afrique du Sud, du Togo, de l'Ouganda, de la Zambie et du Zimbabwe. Ors de la précédente édition organisée à Alger, la sélection nationale avait remporté trois médailles d'or, soit la meilleure moisson de l'histoire de ses participations.

CYCLISME / GRAND PRIX DE MASNIÈRES : Victoire de l'Algérien Yacine Chalel

L'Algérien Yacine Chalel, champion d'Afrique 2018 et sociétaire du club français Paris Cycliste Olympique, a signé sa deuxième victoire de la saison, en remportant le Grand Prix de Masnières, disputé dimanche dans le département du Nord (France).

L'Algérien de 23 ans a bouclé les 130 km de cette course en 3h06.40, devançant ainsi Jean-Lou Watrelot, sociétaire du VC Rouen 76 et son ancien coéquipier à l'Olympique CVO, François Ribeiro.

Chalel avait remporté sa première course de la saison le 22 avril courant, en remportant

le Grand Prix des Iufs Durs, disputé lundi dernier à Poilly-Lez-Gien, dans le département du Loiret (France).

"Très fier de ma première victoire en 2019, et j'espère qu'elle en appellera d'autres" avait espéré l'Algérien, dont le principal objectif cette saison consiste à se qualifier pour les prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo (Japon).

Le vtu de Chalel semble s'être exaucé, puisqu'il a décroché sa deuxième victoire de la saison seulement une semaine après la première, alors que les conditions étaient loin d'être favorables. "La pluie, le vent et

la grêle ont rendu le circuit très difficile, mais j'ai bien géré la situation.

J'ai attendu le bon moment pour lancer l'échappée. Nous avons effectué les deux derniers tours à quatre, et je me suis finalement imposé dans le sprint" s'est réjoui le champion d'Afrique de 2018 sur les réseaux sociaux. Loin de tirer toute la couverture vers lui, Chalel n'a pas omis de remercier son coéquipier Johan Pague, qui selon lui a grandement contribué à cette victoire. "Il a été tout simplement monstrueux, faisant que cette victoire soit aussi la sienne" a-t-il insisté.

TENNIS/CLASSEMENT INTERNATIONAL ITF JUNIORS: Un gain de 19 places pour l'Algérien Rihane, désormais 51^e mondial

L'Algérien Youcef Rihane a fait un bond de 19 places dans le nouveau classement international juniors, dévoilé lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF) sur son site officiel, occupant désormais le 51^e rang mondial.

Cette magnifique ascension du jeune joueur algérien s'explique par son sacre au tournoi international juniors de Tlemcen, clôturée samedi au Tennis club de Mansourah, après son succès en finale devant le Marocain Soufiane El Mesbahi par deux sets à zéro (2-0).

Dans un match à sens unique, Rihane vice-champion d'Afrique, avait dominé facilement le premier set 6-0, avant de confirmer au second 6-2.

Rihane souhaite assurer une place dans le tableau final de Roland-Garros fin mai prochain, sans passer par les qualifications. Pour sa part, Samir Hamza reguig (410^e mondial), a gagné 30 places après avoir atteint le 2^e tour à Tlemcen. L'autre algé-

rien Mohamed Forkan Lebdi a engrangé 115 places et se trouve désormais au 152^e rang.

Leurs compatriotes Mohamed Ali Abibsi (1351^e), Aymen Abderrahmane (1553^e), Matis Amier (1675^e) et Mohamed Sais Ounis (1906^e) ont reculé respectivement de 16, 21, 27 et 36 places.

Chez la gent féminine, toutes les algériennes ont reculé dans le nouveau classement.

Lynda Benkaddour (354^e), meilleure joueuse algérienne classée, a perdu 5 places. Ses

compatriotes Ines Bekrar (497^e), Houria Boukholda (1121^e) et Bouchra Rehab Mebarki (1471^e) ont perdu respectivement 14, 19 et 17 places dans le nouveau classement. Idem pour Amina Ahlem Felloussa (1629^e / moins 19 places) et Nesrine Troubia (2600^e / moins 29 places).

L'autre algérienne Amina Arnaout, figure pour la première fois dans le classement et occupe la 1904^e position. Le prochain classement ITF juniors sera publié, lundi le 6 mai 2019.

LUTTE/CHAMPIONNATS MÉDITERRANÉENS (JEUNES): "Décrocher le maximum de podiums" (DTN)

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Idriss Haoues, a indiqué que l'Algérie prendra part aux 4^{es} championnats méditerranéens (cadets, U-23), prévus du 1^{er} au 6 mai à Tunis, avec l'objectif de décrocher des podiums dans toutes les catégories.

"Nos lutteurs prendront part à cet événement méditerranéen pour tenter de décrocher des médailles dans toutes les catégories et les styles.

Notre objectif est de représenter dignement les couleurs nationales et ramener le maximum de médailles devant des lutteurs tunisiens et grecs qui seront présents en force dans cette compétition, sans oublier l'Egypte qui mise sur ses jeunes cadets", a déclaré à l'APS, Idriss Haoues.

Les sélections algériennes ont effectué

plusieurs stages au Centre de regroupement des équipes nationales à Souidania (Alger) pour préparer le rendez-vous méditerranéen dans les meilleures conditions et évaluer les capacités physiques de chaque lutteur.

"A l'issue des championnats d'Afrique de Hammamet (Tunisie) où nous avons décroché 50 médailles (13 or, 21 argent et 16 bronze), les sélections algériennes de différentes catégories ont repris le travail à travers des stages continus organisés à Alger ayant permis aux staffs techniques de corriger les lacunes constatées, afin de pouvoir faire bonne figure au rendez-vous de Tunis", a-t-il ajouté.

Pour ce rendez-vous, les yeux seront braqués sur les plus connus, à savoir Fateh Benferdjallah, Fares Lakel, Merabet Abdelmalek et Mohamed Fardj.

Toutefois, d'autres jeunes de la catégorie

des cadets peuvent émerger et réaliser de bons résultats. "Nous avons les cadres de la sélection nationale (seniors) qui peuvent ramener des médailles en vermeil à l'Algérie, eux qui ont participé aux Jeux méditerranéens de Tarragone en Espagne, sans oublier les cadets qui se sont illustrés à Hammamet et qui vont profiter de cette compétition pour préparer les prochaines échéances dont les championnats du monde", a expliqué Haoues.

L'Algérie sera représentée au rendez-vous méditerranéen de Tunis avec une sélection composée de 41 athlètes dont 18 juniors (14 garçons et 4 filles) et 23 cadets (15 garçons et 8 filles).

Le Comité méditerranéen des luttes associées (CMLA) organise en marge de la compétition son congrès, en présence du président de la FALA, Rabah Chebbah.

TENNIS / BUDAPEST: L'Italien Matteo Berrettini empoche son 2^e titre ATP

L'Italien Matteo Berrettini, 55^e joueur mondial, s'est adjugé dimanche à Budapest le deuxième titre ATP de sa carrière, en disposant en finale du Serbe Filip Krajinovic (105^e) en trois sets, 4-6, 6-3, 6-1.

Victorieux du tournoi de Gstaad en 2018, le Transalpin s'était débarrassé en demi-finale de la 5^e tête de série, le Serbe Laslo Djere (33^e), tandis que son adversaire avait mis fin au parcours du Français Pierre-Hugues Herbert (49^e). La victoire de Berrettini vient conclure une semaine riche en surprises, le tableau ayant rapidement été dépeuplé de nombreuses têtes de série. Au palmarès de l'épreuve, Berrettini succède à un autre Italien, Marco Cecchinato, lauréat en 2018.

ATHLÉTISME : 3 grandes soirées à Bordj El Kiffan pendant le mois de Ramadhan

Trois grandes soirées d'athlétisme seront organisées par la Fédération algérienne de la discipline pendant le mois de Ramadhan, au stade d'athlétisme de Bordj El Kiffan, a-t-on appris lundi auprès de cette instance.

«Ces trois soirées Ramadanesques auront lieu respectivement les 10, 17 et 24 mai prochain» a détaillé la FAA dans un communiqué, en précisant que l'élite nationale profitera de l'occasion pour essayer de réussir les minima nécessaires en vue de certains grands événements internationaux à venir, comme les Championnats Arabes des moins de 18 ans de Tunis, les Jeux Africains de Rabat et les Championnats du monde de Doha.

Ces soirées Ramadanesques sont en effet homologuées, faisant que toutes les performances qui y seront réalisées seront comptabilisées pour une éventuelle qualification aux événements internationaux suscités. Les Championnats Arabes U18 se dérouleront du 4 au 6 juillet en Tunisie, les Jeux Africains (seniors) du 23 août au 3 septembre au Maroc, et les Championnats du monde du 28 septembre au 6 octobre au Qatar.

LIGUE 1 MOBILIS /CABBA : Démission du président Anis Benhamadi

Le président du club de football du Chabbab Ahly Bordj Bou Arreridj (Ligue 1 Mobilis), a présenté dimanche sa démission, a-t-on appris de la direction du club.

Cette décision est «irréversible» en raison des obstacles que le président du CABBA a rencontré dans la concrétisation de son projet sportif, a indiqué la même source, précisant que cette situation ne lui a pas permis de rester à la tête de l'équipe.

«Anis Benhamadi n'a jamais ménagé ses efforts pour son équipe préférée, or les nombreuses critiques qu'il a essuyé depuis le début de la saison l'ont incité à se retirer», selon la même source.

De son côté, le coach des cabbistes, Dziri Billel, a refusé de se prononcer sur le sujet, assurant qu'il reste à la tête de la barre technique de la formation du CABBA et que ses joueurs, qui travaillent d'arrache-pied, sont motivés après avoir réalisé un score de parité en déplacement face au Mouloudia d'Alger.

Les efforts consentis pour atteindre l'objectif escompté, à savoir le maintien de l'équipe dans la cour des grands, passe par une victoire contre le CR Belouizdad lors du prochain match, a exprimé l'entraîneur Dziri, soulignant que le prochain succès est considéré comme «la clé du maintien».

A noter que le CABBA occupe la 9ème place au classement du championnat de Ligue 1 Mobilis avec 33 points et devance de 5 points l'Olympique de Médéa, troisième club menacé par la relégation.

LIGUE 2 MOBILIS: L'ASM Oran assure son maintien, un «exploit» estime son entraîneur

L'entraîneur de l'ASM Oran, Salem Laoufi, a qualifié lundi de «véritable exploit» le maintien de son équipe en Ligue deux de football «Mobilis» avant une journée de la clôture du championnat.

«Il s'agit d'un véritable exploit en parvenant à se maintenir dans l'antichambre de l'élite. Il y a à peine deux mois, les clignotants étaient vraiment au rouge», a déclaré Laoufi à l'APS. L'ASMO a remporté sa cinquième victoire de rang à domicile en s'imposant face à l'A Boussaâda (5-4) dimanche dans le cadre de la 29e et avant dernière journée de la compétition.

Grâce à ce succès, l'équipe se hisse à la 11e place avec 35 points, une position qu'elle partage avec l'USM El Harrach et l'ES Mostaganem. Le trio devance le MC Saïda, 14e et troisième potentiel relégué de deux points. L'ASMO est assurée de son maintien en Ligue grâce à un meilleur goal-average par rapport à ses concurrents dans la course, sachant que le MCS accueillera l'ESM lors de la dernière journée. «Je suis fier d'avoir contribué au maintien de mon équipe car depuis mon arrivée, soit depuis neuf matchs, nous avons réussi cinq victoires contre trois nuls et une seule défaite.

Cela nous a permis de remonter la pente», s'est encore réjoui Laoufi qui a toutefois appelé la direction du club à tirer les enseignements de ce deuxième exercice raté dans le deuxième palier.

«A présent que l'équipe est sauvée, il appartient à ses responsables d'en tirer les enseignements. C'est la deuxième fois de suite que l'ASMO assure son maintien en extrêmes», a-t-il conseillé.

Reléguée en Ligue deux il y a trois saisons, la formation de M'dina J'dida a tracé pourtant comme objectif cet exercice le retour parmi l'élite, mais les choses n'ont pas évolué comme l'avait souhaité tout le monde dans ce club, qui a connu une instabilité criarde aussi bien au niveau de sa barre technique que son effectif.

L'équipe a également fini par perdre le soutien de ses fans qui l'ont boudé depuis pratiquement le début de la saison. Face à l'A Boussaâda, et en dépit de l'enjeu de la rencontre pour les locaux, les tribunes du stade Habib-Bouakeul étaient pratiquement vides, malgré le fait que l'entrée était dégratée pour l'occasion gratuite.

APS

LIGUE 2 MOBILIS (29E JOURNÉE) : L'US Biskra nouveau leader, le RC Kouba officiellement relégué

L'US Biskra a frappé un grand coup dans la course à l'accession, en s'emparant seule du leadership à une journée de la fin de la saison, après sa précieuse victoire (0-1) chez le concurrent direct, le WA Tlemcen, en match disputé dimanche au stade Akid-Lotfi pour le compte de la 29e journée de Ligue 2 Mobilis, ayant vu le RC Kouba rejoindre officiellement l'USM Blida en Division amateur, après sa défaite (2-1) chez l'USM Annaba.



Les Zibans avaient commencé par bien résister aux assauts des Zianides, avant de partir à l'abordage et de faire la différence grâce à l'ancien canari Ahmed Messaâdia, auteur de l'unique but de cette rencontre à la 78e minute. Un succès pour le moins inattendu, car outre son statut de sérieux candidat à l'accession, le WAT bénéficiait de l'avantage du terrain et du soutien du public.

Ce qui sur papier le donnait largement favori. Finalement, l'USB a déjoué tous les pronostics, en obtenant cette précieuse victoire, qui à une journée de la tombée de rideau le propulse en tête du classement général avec 52 points. Soit juste devant son adversaire du jour, qui partage la deuxième place avec l'ASO Chlef, avec 51 points pour chaque club.

À l'instar du WAT, les Chélifiens n'ont pas su profiter de cette 29e journée pour accroître leurs chances d'accession, puisqu'ils se sont inclinés chez le RC Relizane, sur un but unique, signé Nemdil à la 78e minute. Un scénario qui fait le bonheur du NC Magra, solidement accroché à sa quatrième place, qu'il a confortée avec un 50e point ce dimanche, en battant la JSM Skikda (2-1). Des réalisations signées Ziouèche (3') et Boulaïncier, sur penalty à la 16e, alors que Benhocine avait réduit le score pour la JSMS à la 39e.

Etant donné que l'ASO et le WAT seront opposés dans un duel direct lors de la 30e et dernière journée, et qu'il leur sera impossible de gagner en même temps, le NCM pourrait faire partie des trois clubs qui accèdent, pour peu qu'il réussisse à l'emporter lors de son déplacement chez le RC Kouba. Une tâche qui ne devrait plus poser de problème, du fait que le Raed soit officiellement relégué en Division Amateur depuis ce dimanche, après sa défaite chez l'USM Annaba (2-1).

Mené deux buts à zéro, après les buts de Ghoumari (39') et Boucif (55'), le RCK avait entretenu un bref espoir après la réduction du score par Mamèche (89'). Mais malheureusement pour lui, les efforts fournis pendant le temps additionnel n'ont apporté

aucun changement au score, au grand dam des supporters koubéens, qui voient ainsi leur équipe rejoindre officiellement l'USM Blida en palier inférieur. Une rétrogradation qui cependant n'a pas altéré la grinta de ce dernier, comme en témoigne sa surprenante victoire chez le MC El Eulma (1-2). En effet, c'est le club de la Ville des Roses qui a réussi à l'emporter au stade Massaoud Zougar, grâce à Touati (45' +2) et Bakhli (90' +2), alors qu'Aït Abdelmalek n'a pu que sauver l'honneur pour le MCEE à la 71e.

Un match palpitant, au résultat plein de rebondissements, mais qui compte pour du beurre, car si l'USMB est déjà reléguée en Division Amateur, le MCEE aussi ne joue plus pour grand-chose, car ayant déjà assuré son maintien, et n'a plus rien à espérer dans la course à l'accession. Ce qui n'est pas le cas pour l'USM El Harrach, l'ASM Oran et le MC Saïda, pour qui la fin de saison s'annonce tout aussi décisive que pour l'USB, le NCM, le WAT et l'ASO, car n'ayant pas encore assuré leur maintien.

L'USM El Harrach, vainqueur du MC Saïda au cours de cette 29e journée (2-1), grâce notamment à Bahi (30'), Djeribiaa (54'), se déplacera chez la JSM Skikda au cours de la 30e et dernière journée, où il devra impérativement l'emporter pour espérer sauver sa peau. De son côté, l'ASM Oran, qui ce dimanche a battu l'Amel Boussaâda dans un match complètement fou (5-4) est appelé à effectuer un périlleux déplacement chez l'US Biskra, l'actuel leader, qui fera probablement l'impossible pour l'emporter et fêter l'accession en Ligue 1 devant son public, au stade d'El Alia. Un scénario qui, s'il venait vraiment à se produire, ferait le bonheur de l'USMH, surtout s'il parvient à l'emporter chez la JSMS, ou tout au moins y réaliser un nul, car un point suffirait à le replacer au-dessus de l'ASMO, avec lequel il se trouve actuellement ex-aequo, avec 35 points. Quoique, les clubs qui auront le plus à craindre au cours de cette ultime journée sont les mal classés MC Saïda et ES Mostaganem, car appelés à en découdre dans un duel direct pour le maintien. En effet, le MCS, qui

reste sur une défaite au stade de Mohammadia occupe actuellement la place de premier club reléguable, avec 33 points, alors que l'ESM est ex-aequo avec l'USMH et l'ASMO avec 35 points. Une situation qui condamne le MCS à gagner au cours de la 30e et dernière journée pour espérer se sauver, car tout autre résultat lui serait fatal, surtout si ses concurrents directs gagnent.

Résultats complets et classement

Résultats complets et classement du Championnat de Ligue 2 Mobilis de football, à l'issue de la 29e journée disputée dimanche :

USM El Harrach - MC Saïda 2-1
NC Magra - JSM Skikda 2-1
ES Mostaganem - JSM Béjaïa 1-0
MC El Eulma - USM Blida 1-2
RC Relizane - ASO Chlef 0-0
WA Tlemcen - US Biskra 0-1
ASM Oran - Amel Boussaâda 5-4
USM Annaba - RC Kouba 2-1

Classement :	Pts	J
1). US Biskra	52	29
2). ASO Chlef	51	29
--). WA Tlemcen	51	29
4). NC Magra	50	29
5). RC Relizane	47	29
6). MC El Eulma	40	29
7). Amel Boussaâda	38	29
--). USM Annaba	38	29
9). JSM Béjaïa	37	29
--). JSM Skikda	37	29
11). ES Mostaganem	35	29
--). ASM Oran	35	29
--). USM El Harrach	35	29
14). MC Saïda	33	29
15). RC Kouba	26	29
(Relégué en Amateur)		
16). USM Blida	17	29
(Reléguée en Amateur)		

Note : Ce classement prend en considération la sanction de la commission de discipline de la Ligue de football professionnel qui a défaucé 3 points et donné match perdu au NC Magra face au MC Saïda lors de la 27e journée (1-1).

OTAMENDI PROCHE DE LA SORTIE

L'aventure de Nicolas Otamendi (31 ans, 17 matchs en Premier League cette saison) à Manchester City est proche de la fin. Le défenseur central argentin n'entre plus dans les plans de Josep Guardiola, qui l'a laissé sur le banc lors des cinq derniers matchs, et sera invité à se trouver un nouveau point de chute durant le prochain mercato. Sous contrat jusqu'en 2022, l'ancien joueur du FC Valence plaît notamment à West Ham et Wolverhampton, selon la presse britannique.



MARTIAL, UN COMPORTEMENT QUI FAIT JASER

Remplaçant lors du choc entre Manchester United et Chelsea (1-1), Anthony Martial n'a pas pris la peine de s'échauffer avant la partie sur la pelouse d'Old Trafford...

Dépité par le résultat de Manchester United contre Chelsea (1-1), dimanche à Old Trafford, les Red Devils râlent une énorme occasion de revenir sur le top 4 à deux journées de la fin, les supporters ont un joueur dans le viseur ce lundi matin: Anthony Martial. Son comportement avant ce choc crucial contre le 4e de Premier League est particulièrement regrettable.

Non titularisé par Ole Gunnar Solskjaer, l'international français a été surpris en train de ne rien faire durant l'échauffement. Alors que ses coéquipiers frappaient au but ou s'échangeaient des passes, "Toto" est resté immobile au milieu du terrain. S'il était entré en fin de match, mercredi, lors du derby contre les Citizens (0-2), il n'a cette fois-ci pas été lancé dans la bataille face aux Blues...

LE DÉPART DE GARETH BALE ACTÉ

Alors qu'il est annoncé sur le départ depuis plusieurs semaines par les médias espagnols, Gareth Bale n'a toujours pas pris de décision officielle concernant son avenir.

Auteur d'une nouvelle performance insipide lors de la défaite des Merengues sur la pelouse du Rayo Vallecano (0-1), l'ancien joueur de Tottenham a quitté le vestiaire madrilène juste après la rencontre et s'est directement rendu à l'aéroport pour prendre un jet privé et profiter de deux jours de repos. Si la permission lui avait été accordée au préalable par Zinedine Zidane, ce choix montre une nouvelle fois son détachement par rapport au reste du groupe. Interrogé sur son ailer de 29 ans en conférence de presse, le coach du Real a confié qu'il « ne sait pas si Bale a encore la tête au Real Madrid. » Problème personnel ou non, Gareth Bale semble vivre un calvaire dans la capitale espagnole et son départ semble de plus en plus inéluctable.

Atal n'est pas à vendre

Après son triplé face à Guingamp, Youssef Atal va s'attirer les regards de grands clubs. Mais pas question de le vendre pour Patrick Viera, qui doit déjà faire face au probable départ de Saint-Maximin. En conférence d'après-match, il a déclaré : "Atal est en train de progresser. Quand on regarde bien ses buts, on remarque son agressivité pour être au bon endroit. Il a envie d'être dans les 18 mètres. C'est quelqu'un de positif avec un bon état d'esprit. Son avenir ? On n'est pas vendeurs."

ZIDANE TACLE SÈCHEMENT SES JOUEURS

Alors que le Real Madrid a été battu par le Rayo Vallecano dimanche, Zinedine Zidane n'a pas manqué de tacle ses joueurs. Battu par le Rayo Vallecano dimanche (1-0) en Liga, le Real Madrid voit donc l'écart se creuser définitivement avec l'Atlético Madrid dans la lutte pour la deuxième place. Et Zinedine Zidane n'a pas mâché ses mots en conférence de presse d'après match en pointant du doigt ses joueurs : « Aujourd'hui je ne peux pas défendre mes joueurs. Nous n'avons rien fait, ni courir, ni gagner des duels [...] je suis très en colère », a lâché Zidane.

Sterling élu par les journalistes !

Alors que le défenseur de Liverpool, Virgil van Dijk, a été élu meilleur joueur de la saison de Premier League par le syndicat des joueurs (PFA) dimanche (voir la brève d'hier à 23h49), les journalistes anglais ont choisi d'honorer Raheem Sterling (24 ans, 32 matchs et 17 buts en Premier League cette saison). L'ailier de Manchester City a été nommé meilleur joueur de l'année par la FWA (Football Writers' Association) avec 62% des voix et succède au palmarès à Mohamed Salah. L'international anglais, premier joueur de Manchester City récompensé par la FWA depuis la création du trophée en 1948, devance Van Dijk et son coéquipier Sergio Agüero.



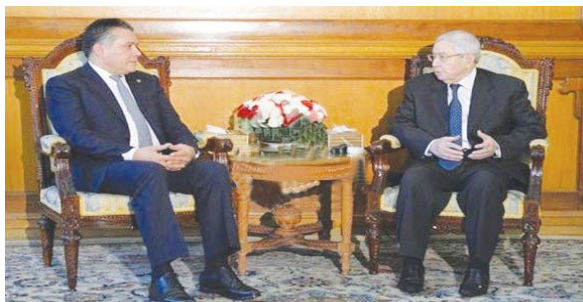
ALGÉRIE-ALECSO M. Belaabed prend part à Nouakchott aux travaux de la session extraordinaire de l'ALECSO

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed, prend part ce lundi à Nouakchott (Mauritanie), aux travaux de la 7^{ème} session extraordinaire de la Conférence générale de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO), indique un communiqué de son département ministériel.

M. Belaabed prend part en qualité de président de la Commission nationale pour l'éducation, la culture et la science, à cette session extraordinaire consacrée à la désignation du nouveau Directeur général de l'ALECSO, précise la même source.

PRÉSIDENCE Le Chef de l'Etat reçoit le président de l'APN Mouad Bouchareb

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu, lundi siége de la Présidence de la République, M. Mouad Bouchareb, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), indique un communiqué de la Présidence.



«Dans le cadre de ses rencontres de coordination avec les différents responsables des institutions constitutionnelles du pays, le chef de l'Etat M. Abdelkader Bensalah a reçu

aujourd'hui le président de l'APN, M. Mouad Bouchareb», a précisé la même source. «Cette rencontre s'inscrit dans le cadre normal de l'examen de la situation du

pays et la dynamisation des mécanismes de ces institutions constitutionnelles, conformément à la Constitution et aux lois de la République», a ajouté la même source.

TIPASA :

Le commissaire divisionnaire Belhamri Omar chef de sûreté par intérim de la wilaya

Le commissaire divisionnaire Belhamri Omar a été installé, lundi, à la tête de la sûreté de la wilaya de Tipasa par intérim, en remplacement du commissaire divisionnaire Arslan Driad, a-t-on appris de source sécuritaire. La cérémonie d'installation du commissaire divisionnaire Belhamri Omar, a été présidée par L'inspecteur régional de la police du Centre, le

contrôleur de police Belaini Mustapha, au siège de la sûreté de wilaya de Tipasa, est-il ajouté. Selon la même source, cette opération fait suite à une correspondance de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) mettant fin aux fonctions du commissaire divisionnaire Arslan Driad à la tête de la sûreté de wilaya de Tipasa, par intérim, depuis juillet 2018.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 4 morts et 137 blessés pendant le week-end

Quatre (04) personnes ont trouvé la mort et 137 autres ont été blessés dans 116 accidents de circulation survenus, les 26 et 27 avril courant, au niveau des zones urbaines, a indiqué, lundi, un communiqué de la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN). Le facteur humain demeure parmi les causes principales de ces accidents, a précisé la même source. La DGSN appelle les

usagers de la voie publique à faire preuve de prudence et de vigilance, au respect du code de la route et à la limitation de vitesse, sans oublier de soumettre les véhicules à un contrôle régulier, pour préserver les vies humaines et la sécurité des usagers de la route. La DGSN rappelle également le numéro vert 15-48 et celui de secours (17), mis à la disposition des citoyens, 24h/24h.

HIER À 15H10 Secousse tellurique de 3 degrés sur l'échelle de Richter à Alger

Une secousse tellurique de magnitude de 3 degrés sur l'échelle de Richter a eu lieu lundi après-midi (15h10) dans la wilaya d'Alger, indique le Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km à l'Est de Bordj El Kifan, précise la même source.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Découverte d'une ceinture explosive à Batna



Une «ceinture explosive prête à être utilisée» a été découverte dimanche à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale a découvert, le 28 avril 2019, lors d'une patrouille de fouille et de recherche menée près de la commune de Oued Chaaba, au sud-est de Batna (5eRM), un sac à dos contenant une ceinture explosive prête à être utilisée, et qui a été détruite sur place», a précisé la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a arrêté, à Bordj Badji Mokhtar (6eRM), neuf (09) orpailleurs et saisi (03) groupes électrogènes et (03) marteaux piqueurs, tandis qu'un autre détachement a appréhendé, à In Guezam (6eRM), un contrebandier à bord d'un véhicule tout-terrain chargé de (1,7) tonne de denrées alimentaires, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, quatre (04) narcotrafiquants en possession de (6,6) kilogrammes de kif traité ont été interceptés par des éléments de la Gendarmerie nationale, lors de deux opérations distinctes à Bordj Bou Arridj et Skikda (5e RM), alors que (40) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen et In Salah.

COA

Organisation d'un séminaire sur le «Judo dans les écoles», mercredi à Alger

Le Comité Olympique et Sportif algérien (COA) organise, mercredi 1er mai à 9h30 à l'hôtel «l'Olympique» à Dely Ibrahim (Alger), un séminaire sur le thème, le «Judo dans les écoles», a-t-on appris lundi auprès de l'instance olympique. Initiée par le COA en collaboration avec la Fédération internationale de judo (FIJ), le séminaire sera encadré par deux experts de l'instance internationale de judo, dans le but d'initier les professeurs de judo, chargés de diriger l'opération «Judo dans les écoles», déjà lancée cette année dans les wilayas d'Alger et de Tizi Ouzou.

UNION ARABE DE LA PRESSE SPORTIVE:

L'Algérie reconduite au Conseil d'administration de l'UAPS

L'Organisation Nationale des Journalistes Sportifs Algériens (ONJSA) a été réélue, pour un mandat de quatre années, au Conseil d'administration (équivalent au bureau exécutif) de l'Union arabe de la presse sportive (UAPS), lors de l'Assemblée générale électorale, tenue dimanche à Amman en Jordanie, et qui a reconduit à la présidence, le Jordanien Mohamed Djamil Abdelkader, a-t-on appris lundi auprès de l'instance arabe. L'ONJSA sera représentée au Conseil par Hocine Zengui, membre de l'organisation et son trésorier général, et qui a été réélu avec 13

voix sur les quatorze exprimées. Il siègera aux côtés de, Badreddine El Idrissi (Maroc), Abdellah Hadi (Irak), Rachid Nessar (Liban), Yasser Aaïss (Soudan), Radjaa Al Saadani (Tunisie), Nacer Iyad (Syrie) et Ahmed Karim (Bahreïn). L'Assemblée a convenu de geler le siège permanent de la Palestine que les statuts de l'Union de la presse sportive arabe lui ont attribué de droit, jusqu'au règlement du problème interne entre l'Union palestinienne de la presse sportive (UPPS) et la Ligue palestinienne des journalistes sportifs (LPJS). Les dix-huit (18) membres

présents à l'AGE de l'UAPS ont plébiscité le Jordanien Mohamed Djamil Abdelkader, seul candidat à son propre poste, à la présidence de l'Union pour un nouveau mandat de quatre ans. Outre l'Algérie, les travaux de l'Assemblée de l'UAPS ont enregistré la participation de dix huit (18) pays, à savoir, Emirats Arabes Unis, Jordanie, Bahreïn, Tunisie, Maroc, Arabie Saoudite, Soudan, Irak, Syrie, Koweït, Oman, Palestine, Egypte, Mauritanie, Liban, Qatar, Yémen. En marge des travaux de l'Assemblée, l'UAPS a organisé une cérémonie de remise de distinctions à des

journalistes sportives de différents pays arabe, en reconnaissance de leurs efforts et de leurs parcours professionnel, en faveur de la promotion du sport arabe. Le journaliste algérien du quotidien El Moudjahid en langue française, Rédha Maouche a été honoré à cette occasion devant un parquet de personnalité politique et sportive de Jordanie et des pays présents. L'Organisation Nationale des Journalistes Sportifs Algériens (ONJSA) est membre de l'exécutif de l'UAPS depuis 2009, date de sa création.